



# Médias et information dans le monde arabe : les nouveaux hérauts de la démocratisation ?

**Bertrand GINET**

Fédération Internationale des Journalistes



Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sans l'accord écrit de l'éditeur. Les contenus de cet ouvrage sont soumis à copyrights et le droit d'utilisation de ces contributions reste soumis à l'approbation de l'auteur.

Editeur: Aidan White, Secrétaire Général de la FIJ

Auteur: Bertrand Ginet, Responsable de Programme pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Design: Ruth Harland • Mosaik • [info@mosaik.co.uk](mailto:info@mosaik.co.uk)

Publié en Belgique par la Fédération Internationale des Journalistes

© 2005 Fédération Internationale des Journalistes

Centre de Presse International • Résidence Palace, Bloc C

155 rue de la Loi • B - 1040 Bruxelles • Belgique



Ce document a été réalisé en coopération avec le Centre Européen de Recherches Internationales et Stratégiques et produit avec l'assistance financière de l'Union européenne. Les vues exprimées ici sont celles de l'auteur et ne peuvent par conséquent être interprétées comme reflétant l'opinion officielle de la Commission européenne.



**Médias et information  
dans le monde arabe :  
les nouveaux hérauts de la démocratisation ?**

Bertrand GINET

Juin 2005

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>1. La régionalisation de l'information .....</b>	<b>8</b>
<b>1.1 Structures et pratiques du champ médiatique .....</b>	<b>8</b>
1.1.1 <i>Le « monde arabe » : hétérogénéités nationales et liens culturels .....</i>	<i>9</i>
1.1.1.1 <i>Les enjeux régionaux : « Cachez ces questions dérangeantes » .....</i>	<i>9</i>
1.1.1.2 <i>L'Arabe, vecteur d'identité culturelle .....</i>	<i>13</i>
1.1.2 <i>Nature et structures de « l'information » .....</i>	<i>16</i>
1.1.2.1 <i>De la communication interpersonnelle à la « communication de masse » .....</i>	<i>16</i>
1.1.2.2 <i>Paradigmes du « champ médiatique » dans le monde arabe .....</i>	<i>19</i>
<b>1.2. Une démocratie « off shore » ? .....</b>	<b>23</b>
1.2.1 <i>La convergence des « valeurs de l'information » .....</i>	<i>24</i>
1.2.1.1 <i>Les enjeux du choix éditorial .....</i>	<i>24</i>
1.2.1.2 <i>La « déterritorialisation » du politique .....</i>	<i>26</i>
1.2.2 <i>L'information satellite .....</i>	<i>29</i>
1.2.2.1 <i>Les catalyseurs de la compétition médiatique .....</i>	<i>30</i>
1.2.2.2 <i>Le phénomène Al-Jazira .....</i>	<i>32</i>
<b>2. Les fragmentations identitaires .....</b>	<b>36</b>
<b>2.1 Un nouvel ordre informationnel ? .....</b>	<b>37</b>
2.1.1 <i>Etats « trous noirs » : les affres de la censure .....</i>	<i>37</i>
2.1.1.1 <i>Droits et contraintes : les lignes rouges .....</i>	<i>37</i>
2.1.1.2 <i>Les formes de contrôle .....</i>	<i>40</i>
2.1.2 <i>Les paradoxes de « la main invisible » .....</i>	<i>42</i>
2.1.2.1 <i>Esquisse d'une logique de marché .....</i>	<i>42</i>
2.2.1.2 <i>L'émergence d'un secteur privé .....</i>	<i>45</i>
<b>2.2. Vers une citoyenneté simulée .....</b>	<b>48</b>
2.2.1 <i>L'audience et le citoyen .....</i>	<i>48</i>
2.2.2.1 <i>Pluralisme et responsabilité sociale des médias .....</i>	<i>48</i>
2.2.1.1 <i>Du principe de participation .....</i>	<i>51</i>
2.2.2 <i>Le déni du Politique .....</i>	<i>54</i>
2.2.2.1 <i>La perception du rôle de l'Etat .....</i>	<i>55</i>
2.2.2.2 <i>Les limites du « grand Moyen-Orient » .....</i>	<i>57</i>
<b>Conclusion .....</b>	<b>61</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>63</b>
<b>Ouvrages .....</b>	<b>63</b>
<b>Articles de presse et magazines ; principales sources Internet .....</b>	<b>64</b>
<b>Table des annexes .....</b>	<b>68</b>

## Introduction

Lors d'une apparition à l'émission égyptienne « Dream TV », au printemps 2004, le célèbre journaliste égyptien Muhammad Hassanaym Haykal évoquait les aspirations de Gamal Mubarak à la succession de son père. Il touchait alors à un tabou lié à la légitimité du pouvoir, qui ne lui a été révélé que par la force de la contre-attaque. Interdit des ondes et banni de la chaîne sans autre forme de procès, le journaliste ne pouvait alors que mesurer les conséquences d'un pas de trop vers les oubliettes de la censure d'Etat.

Dans un passé relativement récent, l'affaire n'aurait sans doute pas fait plus de bruit, et aurait servi d'avertissement aux autres commentateurs politiques. Cependant, dans ce cas précis, la ténacité et l'habileté de Haykal lui ont permis de déjouer la censure. En négociant avec Al Jazira, le journaliste a réussi à transposer son émission sur les canaux de la chaîne satellite, élargissant de ce fait son audience et la portée de ses arguments. Son premier show lui a permis de régler ses comptes, ce qui a fait grand bruit. Le journaliste a ainsi pu accroître sa notoriété et contrer la puissance de l'appareil étatique dans sa volonté de contrôler l'agenda politique et la sphère publique<sup>1</sup>.

A l'échelle du monde arabe, l'exploit du journaliste fait figure d'acte révolutionnaire. La région se singularise en effet par une censure omniprésente et omniforme. Lorsque les journalistes ne sont pas directement arrêtés ou menacés, l'accès à l'information est limité et l'auto-censure encouragée. Les médias sont toujours perçus comme « dangereux » et demeurent donc sujets à un strict contrôle, qui attribue un rôle subversif à la critique journalistique.

De fait, si le rôle de médias indépendants et pluralistes dans une société démocratique est largement reconnu – du fait de leur faculté à susciter la vigilance de l'opinion, à développer la participation politique ou à jouer un rôle de contre-pouvoir face au gouvernement<sup>2</sup> – on peut se demander si les médias peuvent réellement assumer ces responsabilités dans des sociétés qui ne garantissent pas la liberté d'expression et placent « l'intérêt national » (souvent défini par ceux qui détiennent le pouvoir) au dessus du droit fondamental des citoyens à l'information et à la liberté d'expression. Les journalistes sont ainsi confrontés à des contradictions quant à la finalité de leur action :

« L'un des dilemmes auxquels les médias arabes font face est le conflit continu entre l'instinct de « rechercher plus de libertés et d'indépendance » et l'impulsion visant à « préserver l'intérêt national ». Ce conflit délibérément exagéré ne doit pas obscurcir le fait que la recherche de plus de libertés est un effort naturel, national et positif qui vise en définitif à servir l'intérêt national »<sup>3</sup>.

Dans la dernière décennie, le monde arabe, et en particulier le Moyen-Orient, a été témoin d'un développement rapide des médias arabes d'information qui ont renforcé les standards professionnels et nourrit les attentes du public. Les chaînes d'information par satellite ont, jusqu'à un certain niveau, réussi à transcender les frontières nationales de la censure, à relancer le débat politique et la réflexion critique. Les téléspectateurs, dans la région et au sein des « diasporas », participent activement aux shows médiatiques, et la représentation féminine dans la direction même de ces débats apporte un nouveau modèle pour l'image des femmes. Ces chaînes ont également permis d'inverser les flux d'information traditionnels dirigés de l'occident vers la région. Ce sont désormais les médias occidentaux qui sont demandeurs des reportages de leurs homologues arabes.

Les débats politiques conduits en direct par Al- Jazira, la chaîne qatarie, tels que « La direction opposée » de Faisal Al Qassem ou « Le dialogue ouvert » de Ghassan Bin Jadu, ont prouvé en tout cas leur capacité d'attraction, rivalisant en termes d'audience avec les canons du divertissement médiatique. Ils apportent une image renouvelée des « problèmes arabes » et, en ébranlant la « politique du silence », ils construisent les fondations d'une nouvelle forme de culture politique à l'échelle régionale.

Un rapport d'Internews et du Stanhope Centre for Communications Policy Research confirme que « la croissance rapide du nombre des canaux de télévision par satellite transforme l'environnement médiatique et offre d'importantes possibilités d'amélioration de la liberté de la presse et de promotion de la démocratisation »<sup>4</sup>. Ces tendances sont lourdes de sens pour les professionnels des médias qui y voient l'espoir d'un changement à long terme et les gouvernements, qui doivent apporter des réponses aux demandes croissantes en faveur de la liberté d'expression. Ils représentent un espoir pour la libéralisation de l'espace public, du moins au niveau régional.

Malgré les controverses et les critiques virulentes, occidentales ou arabes, Al Jazira et les autres chaînes d'information par satellite surfent sur une vague de changement dans l'ensemble des médias de la région : leurs programmes détournent des millions de téléspectateurs de la télévision d'Etat ; des journaux indépendants se développent dans la région ; le secteur des médias s'ouvre aux investisseurs privés et l'Internet permet au message des dissidents d'acquérir une portée sans précédent.

Ce phénomène reste pourtant assez complexe et relativement récent. Le réel essor d'Al Jazira remonte à moins d'une dizaine d'année. Dans ce contexte, il est difficile de prévoir l'impact

à long terme des nouveaux médias sur le processus de « démocratisation » dans le monde arabe.

Les pressions exercées par les autorités et l'apparition de nouvelles formes de censure rappellent les enjeux liés à ces changements. « Les règles formelles et les pratiques de mise en œuvre des restrictions sont le théâtre de la rivalité politique » affirme le rapport d'Internews<sup>5</sup>. En effet, les formes historiques de l'autorité sont confrontées aux revendications d'un changement radical, souvent sur des bases hétéroclites et dans des directions diverses voire opposées. De fait, les médias sont au cœur des défis portés par le débat politique sur les choix de développement aux niveaux politique, économique et social.

En somme, la « révolution des médias arabes » a sans doute apporté de profonds changements sectoriels, mais n'a pas nécessairement diminué les efforts visant au contrôle de l'opinion et à la gestion de l'information par les appareils d'Etat. De plus, un certain nombre de tabous subsistent, essentiellement sur des problèmes sociaux et politiques qui dépassent les enjeux strictement liés au secteur médiatique. Les paysages médiatiques constitutifs du monde arabe sont assez hétérogènes, tout comme le contexte politique, économique et social propre à chaque pays. Cependant, des problèmes communs peuvent être identifiés, tels que les atteintes à la liberté d'expression qui touchent de façon plus générale au respect des droits des personnes et aux astreintes portées contre les individus.

On pourrait alors suivre le questionnement d'Olivier Dalage, un journaliste de Radio France Internationale, spécialiste du Moyen-Orient : « Comment se fait-il que le monde arabe semble échapper à la vague de démocratisation qui, de l'Amérique Latine à l'Asie du Sud-Est en passant par l'Europe de l'Est, a balayé, ou du moins profondément transformé, les

régimes autoritaires qui y sévissaient au cours de la dernière décennie ? Y aurait-il une 'exception arabe' liée à une culture moyen-orientale ou islamique qui prédisposerait la dictature et tiendrait à l'écart toute perspective démocratique ? »<sup>6</sup>.

La marche vers la démocratisation paraît un fait inéluctable et commun à l'ensemble des régions du monde à l'exception du monde arabe qui semble étrangement figé<sup>7</sup>. On enregistre même un certain déclin des libertés au vu de plusieurs indicateurs mesurant l'état du développement arabe, au point qu'un journaliste du quotidien koweïtien El Watan a salué un rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) par ces mots : « Nous sommes restés au Moyen Âge »<sup>8</sup>. Bien entendu, le constat est sans doute exagéré. Nous verrons que des initiatives en cours dans certains pays, au Maroc comme au Bahreïn, tendent à nuancer ce type d'analyses. Il reste que, malgré le développement des télévisions par satellite depuis une bonne décennie, les régimes despotiques arabes ne paraissent nullement ébranlés par le mouvement mondial de réforme.

Rien d'étonnant à ce que cette situation soit remise en cause dans le monde arabo-musulman. Les acteurs sociaux et politiques qui luttent pour le pouvoir et pour le contrôle de l'orientation culturelle de leur société se positionnent en effet par rapport aux enjeux de ce débat. Les défenseurs de la « compatibilité » aspirent à un système politique démocratique dont la légitimité islamique permettrait de préserver la dimension culturelle et éthique issue de l'Islam tout en ayant une base sociale plus large. Leurs adversaires, qui déclarent l'Islam incompatible avec la démocratie, cherchent soit à disqualifier la capacité de l'Islam à tolérer un système politique assurant les droits fondamentaux des citoyens, soit à rejeter la démocratie comme projet politique,

afin de maintenir ou renforcer un pouvoir religieux autoritaire<sup>9</sup>.

Par 'démocratie', nous entendons aussi bien le processus décisionnel au sens strict, que la pratique et la culture démocratiques qui animent une société dans son ensemble. La démocratie n'est pas qu'une donnée politique, elle est le fondement d'une société reposant sur la participation et le dialogue<sup>10</sup>. La démocratie s'appuie certes sur des institutions politiques, mais elle vit également au travers de nombreuses interactions et institutions sociales. Utilisé dans ce texte, le terme de démocratie se rapporte à ces deux dimensions : la politique au sens restreint et la politique au sens large.

Le concept de démocratie, partie intégrante de la modernité, a été introduit dans le monde musulman à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, par l'intermédiaire de l'élite moderniste en contact avec la culture européenne (France, Angleterre, Russie). Les revendications de l'Etat de droit, du parlementarisme, de la participation sociale et de la liberté d'opinion se situaient déjà par rapport à l'Islam au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'idée d'une constitution, instrument jusqu'alors inexistant dans le monde musulman, a ainsi été validée en Iran dès la révolution de 1906-1911.

La participation de la société civile et la liberté des médias font pourtant référence à des concepts fondamentalement différents dans les pays musulmans que dans les sociétés occidentales, indique le rapport d'Internews<sup>11</sup>. Dans le contexte de certaines théocraties, le principe même d'une société civile différente de l'idée de l'Etat lui-même pose problème. De même, l'idée qu'un média ou que la presse puisse renforcer la société civile dans une perspective différente de celle de l'Etat fait également l'objet de controverses. Des divergences d'opinion peuvent être encouragées, mais seulement dans certaines limites. La presse doit respecter la nature fondamentale de l'Etat, et souvent, sa

relation particulière avec le fait religieux. Du fait de la radicalisation du débat politique, ou des menaces identifiées ou supposées contre la sécurité nationale, même les membres de certains gouvernements considèrent qu'il est essentiel de restreindre l'accès de certains groupes – groupes religieux radicaux ou groupes prônant la sécession ou même une simple opposition politique – à l'usage des médias.

“Les lignes de fracture entre les civilisations seront les lignes de bataille du futur”, écrit Samuel Huntington dans l'article qui lui a permis de développer l'idée d'un “choc des civilisations”.

Ces lignes de fracture évoluent pourtant rapidement, et le champ médiatique en est un exemple précis. Un « rapport des sages »<sup>12</sup> créé à l'initiative du Président de la Commission européenne visant à renforcer le dialogue interculturel dans l'espace euro-méditerranéen souligne ainsi que, « des deux côtés de la Méditerranée, la globalisation s'accompagne de mutations fondamentales ». Le texte ajoute que « le rythme du déplacement généralisé des cadres et repères établis, sous l'effet du brassage des peuples et des idées – ainsi que des flux de biens et de services – fait qu'il n'est pas toujours possible de discerner ce qui est demeuré inaltéré dans les différentes « civilisations » où ces transformations se sont opérées ».

Cette logique met en lumière – diversement et pour des raisons distinctes – des problèmes parallèles de recomposition interne dans un monde en mutation. Elle se traduirait ainsi, dans de nombreux pays européens, à la constitution de nouveaux espaces publics où les différences culturelles et identitaires peuvent s'exprimer, ce qui suscite de nouveaux rapports entre identité culturelle et citoyenneté.

L'objet de cette étude est d'observer de quelle façon et à quel niveau les médias arabes peuvent réellement influencer cette évolution, au-delà des réactions nationales visant à limiter la déterritorialisation de l'espace public. La révolution médiatique portée par les chaînes satellites contribue au développement d'une « convergence globale » quant aux valeurs et au rôle attribués à l'information, à l'ouverture des sphères publiques et des échanges d'opinions, donc à un processus de démocratisation.

Ces postulats doivent toutefois être tempérés du fait des fragmentations nationales et de la nature du pouvoir dans le monde arabe.

Nous serons ainsi amenés à étudier deux aspects du développement médiatique dans le monde arabe.

Le premier est l'émergence d'institutions et de flux de coopération transnationaux capables non seulement de se passer de la médiation des États-nations, mais aussi de les transcender et de les défier. On voit aussi se manifester de manière de plus en plus insistante la revendication de la reconnaissance de la différence culturelle dans la sphère publique – et pas seulement dans la sphère privée.

Ces deux évolutions sont accentuées par les revendications de multiples mouvements sociaux et de minorités. Ces différents mouvements évoluent constamment, tantôt vers l'ouverture et le pluralisme, tantôt vers le repli identitaire et l'intégrisme totalitaire. En outre, ces visions différentes de la modernité s'expriment très souvent à l'intérieur d'une même culture, quelle qu'elle soit.

D'où l'importance d'une vision réaliste touchant à la démarcation des espaces publics et, plus précisément, aux limites du pouvoir des médias, que nous aborderons dans une seconde partie. En un sens, lorsque l'on touche au principe de

la participation politique, « il n'y a pas de faits, mais des interprétations », pour paraphraser Nietzsche. En s'interrogeant sur le rôle et la responsabilité des médias dans le processus démocratique, nous devons nécessairement nous interroger sur la place laissée au citoyen dans le jeu politique. Cette « interprétation » dépasse alors le strict cadre du monde arabe ; elle renvoie à un questionnement sur la responsabilité politique et le rôle effectif de l'information dans « l'espace public ».

## 1. La régionalisation de l'information

### 1.1 STRUCTURES ET PRATIQUES DU CHAMP MÉDIATIQUE

« L'émergence des nouveaux médias dans la région arabe a contribué à la régionalisation du débat politique, bien que l'accès à ces informations ait été initialement limité aux élites » indique Noha Mellor, journaliste et professeur à l'université de Copenhague, qui vient de publier un brillant essai sur les fondations de l'information dans le monde arabe<sup>13</sup>. Les nouveaux médias peuvent être caractérisés par le fait qu'ils ne s'adressent pas seulement à des audiences locales ou nationales, mais aussi à des publics régionaux voire internationaux, en visant les communautés immigrées aux Etats-Unis et en Europe. D'une certaine façon, le « champ médiatique » ainsi ouvert, pour reprendre le concept cher à Pierre Bourdieu, s'organise donc d'une manière complexe, mêlant des « champs » nationaux et des structures s'organisant de plus en plus au niveau régional, voire transnational.

Nous ne pouvons entrer ici dans une recherche des déterminations structurelles des produits journalistiques, mais nous ne pouvons non plus éluder une approche fonctionnelle du « champ médiatique » qui mêle l'ensemble des structures et des acteurs ayant un rapport et une influence sur l'activité journalistique. De fait, cette analyse sera intégrée dans le cadre de

cette étude. Nous utiliserons donc le concept de « champ médiatique » pour désigner l'espace national de l'activité journalistique, qui ne peut en effet être analysé dans le monde arabe sans prendre en compte une pluralité d'acteurs, notamment politiques.

La difficulté est d'élargir le concept vers la notion plus générale d'« espace public » conceptualisé par Kant puis Habermas<sup>14</sup>, comme un espace de communication où se déploie une activité spécifique : la discussion consacrée à la fondation des cadres institutionnels de l'interaction sociale. Il n'est pas possible dans le monde arabe de réduire le politique à l'activité communicationnelle, et nous verrons que les médias régionaux ont en fait un rôle limité dans l'interaction sociale. Le principe de publicité, au sens de « rendre public », « mettre à la connaissance du public les éléments d'information qui concernent l'intérêt général », devra donc être réévalué selon la nature et les fonctions allouées aux médias et à l'information dans le monde arabe.

Les nouveaux médias tendent à initier une convergence des valeurs, une ouverture du marché de l'information et de nouveaux espaces d'échanges, au-delà des cadres traditionnels de la censure. L'idéal kantien serait que la majorité (voire la totalité) des citoyens prenne part à cette activité communicationnelle, mais, bien entendu, ce n'est pas le cas. Cependant, on pourra faire référence à un « espace public » défini au niveau régional, destiné à représenter un cadre relativement nouveau d'échanges d'opinions et d'une certaine libération de la parole.

L'utilisation de ces concepts ne doit pas être nécessairement figée dans le marbre. Par exemple, l'Arabie saoudite détient une grande partie des chaînes satellites et des journaux panarabes, ce qui lui confère un pouvoir économique et culturel majeur dans « l'espace

public » régional. Elle détient notamment une grosse partie du marché de la publicité, ce qui représente un atout majeur à cet égard. Les critiques ont d'ailleurs dénoncé une « bédouinisation » du marché de l'information et de la culture arabe<sup>15</sup>. Le paradoxe est qu'une majeure partie des chaînes détenues par ces hommes d'affaires saoudiens proches du pouvoir se caractérise par l'abondance des shows musicaux présentant des femmes très légèrement vêtues, si l'on se rapporte précisément aux références et à l'héritage culturel des magnats de ces réseaux.

L'analyse du rôle et de l'impact des médias dans les sociétés modernes du monde arabe ne peut donc, et c'est là tout son intérêt, éluder une certaine complexité quant à la structure du champ médiatique et la nature de l'espace public qui s'organise au niveau régional. Nous nous attarderons donc sur ces enjeux, avant de nous munir de la formule de Michael Schudson, le spécialiste des médias américains qui déclare que « l'information est une forme de culture »<sup>16</sup>, pour nous inquiéter des valeurs et fonctions allouées au concept d'information dans le monde arabe.

### 1.1.1 LE « MONDE ARABE » : HÉTÉROGÉNÉITÉS NATIONALES ET LIENS CULTURELS

#### *1.1.1.1 Les enjeux régionaux : « Cachez ces questions dérangeantes »*

Le report sine die du sommet des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), en raison de divergences entre l'Algérie et le Maroc, est venu tout récemment<sup>17</sup> apporter une illustration de la fragilité du concept de « monde arabe ». Les divergences entre Alger et Rabat auraient porté sur la question du Sahara occidental, apparemment après une pique du chef d'Etat algérien, M. Bouteflika, qui aurait déclaré qu'il aborderait le sommet « fidèle à [ses] promesses envers le peuple sahraoui », ajoutant que son

pays soutenait cette cause en vue d'aider « le peuple sahraoui ainsi que tous les peuples à recouvrer leur liberté et leur indépendance »<sup>18</sup>. Il s'agissait du premier sommet de l'UMA depuis 1994.

L'accumulation de méfiance et de conflictualité entre certains pays arabes, qui va au-delà de la divergence d'intérêts, constitue l'un des principaux obstacles à l'affirmation d'initiatives régionales. En règle générale, ce « poids du passé » a des raisons plus fondamentales que conjoncturelles. Comme l'indique le rapport du Groupe des Sages, « des pays encore engagés dans des processus sociologiquement, politiquement, économiquement et culturellement très complexes – voire douloureux – de « construction de l'État » sont peu susceptibles d'être spontanément enclins à la coopération régionale. Des États confortant une souveraineté récemment recouvrée perçoivent avec méfiance les partages de compétences et, a fortiori, les transferts de compétences à l'échelon régional »<sup>19</sup>.

Comme l'indique Bernard Botiveau<sup>20</sup>, il faut d'abord rappeler, au plan national, la diversité des Etats constitués au lendemain d'indépendances qui ne furent pas simultanées : Etats confrontés aux exigences du développement, à des territorialisations en partie héritées de la colonisation, et devant composer avec des clivages sociaux et culturels particuliers. Ces spécificités ont contribué à alimenter les débats sur l'unité où était mise en jeu la question de l'identité arabe. Comme l'a dit Amin Maalouf dans *Les Identités Meurtrières*, « on s'entre-déchire mieux entre proches ». Quant aux processus unitaires, ils ont été maintes fois malmenés sur le plan international par des tentatives extérieures de division<sup>21</sup>, par des incompatibilités internes entre systèmes de légitimation politique, quand ce ne fut pas par l'éloignement géographique de plusieurs ensembles pris dans leurs allégeances

externes respectives. Par exemple le Maghreb resta plus ou moins éloigné des débats politiques du Machrek, même s'il fut toujours concerné par la question palestinienne dont la formulation actuelle de la contestation, l'Intifada, s'est fortement inscrite dans l'imaginaire de ses sociétés.

L'enjeu est pourtant d'importance, comme le montre Antoine Sfeir, le Directeur des Cahiers de l'Orient : « Le défi de la modernisation implique pour le monde arabe la prise en compte de ses diverses composantes, notamment ses minorités culturelles ou religieuses, et surtout, dernière et non la moindre des conditions, le dépassement de ses divisions, en un mot une rupture avec la fatalité du déclin. A contre-courant du vaste mouvement de recomposition stratégique qui s'opère sur le plan international, avec la constitution de grands ensembles politiques sur une base géographique dans la perspective de la mondialisation des flux économiques et culturels, le monde arabe campe sur ses divisions politiques, sur ses disparités économiques et sur ses crispations sécuritaires. Il demeure le grand absent du mouvement de redéploiement planétaire, en dépit des défis qui se posent à lui, en dépit aussi des convoitises qu'il suscite du fait de sa position charnière à l'intersection de trois continents (Europe-Asie-Afrique), de son rôle de grand pourvoyeur d'énergie de l'économie mondiale et du rayonnement spirituel de certains de ces centres religieux »<sup>22</sup>.

Le cadre de cette étude ne permet pas une analyse détaillée de ces blocages régionaux ni d'ailleurs des systèmes politiques et médiatiques dans dix-huit pays du « monde arabe » : Algérie, Bahreïn, Egypte, Irak, Jordanie, Palestine, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Soudan, Syrie, Tunisie, Emirats Arabes Unis et Yémen. A l'inverse, il s'agira plutôt ici de dégager des pistes d'analyses au niveau régional, sur la base

et dans le strict respect des choix et politiques suivis au niveau local et national.

La notion de « monde arabe » ne représente pas en soit un ensemble normatif, fixe et homogène. Le choix des pays retenus ci-dessus reprend la classification de Hussein Amin<sup>23</sup>, qui dirige le département du journalisme à l'université américaine du Caire. Le terme « Moyen-Orient » a souvent été rejeté par les auteurs arabes comme un « concept géopolitique imposé par les puissances occidentales après la première guerre mondiale »<sup>24</sup>.

Par conséquent, les autres pays arabes tels que Djibouti, la Somalie ou la Mauritanie n'ont pas été directement ciblés dans cette étude, quoique des références ponctuelles puissent être faites. De même, une analyse utile sur les systèmes d'information dans la région pourrait également inclure l'Iran, qui ne fait pas partie du monde arabe, mais dont les liens historiques et géopolitiques particuliers avec ses voisins musulmans et les choix liés au développement des médias pourraient intéresser notre analyse. Nous nous autoriserons donc quelques références susceptibles de mettre en perspective les politiques suivies dans la région.

Dans une certaine mesure, ces pays sont assez différents. L'analyse de Maurice Flory, dans son ouvrage paru en 1991, reste d'actualité : le groupe des pays arabes est celui qui, dans le tiers-monde, se distingue par des écarts de richesse allant de 1 à 60 en raison des effets cumulés du pétrole et de la démographie<sup>25</sup>. La prospérité économique mesurée par le Produit National Brut (PNB) s'échelonne d'une base de 460 dollars par habitant et par an au Soudan, ou 520 dollars au Yémen, à plus de 25000 dollars au Koweït<sup>26</sup>. De même, l'Egypte recensait une population de près de 67,6 millions d'habitants en 2003, que l'on peut comparer aux 0,62 millions du Qatar la même année<sup>27</sup>.

Le rapport du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) propose un autre niveau d'analyse. En transposant une série d'indicateurs en un bilan annuel<sup>28</sup>, le PNUD suggère une lecture en termes de « développement humain » dans la région. L'objectif du rapport vise en quelque sorte à « mesurer » l'état de ce processus de démocratisation que nous mentionnions en introduction. L'introduction du rapport 2002 est d'ailleurs assez claire quant aux objectifs et à l'esprit des rédacteurs de l'étude : « On ne saurait nier le rôle de la politique dans le développement. (...) En donnant aux individus davantage de choix concernant la manière dont ils sont gouvernés et par qui, la démocratie enrichit le processus de développement humain des principes de la participation et de la transparence»<sup>29</sup>.

Généralement, la plupart des indicateurs du développement humain de l'ensemble arabe sont au rouge et se situent en deçà du seuil de tolérance, illustrant la carence du système politico-culturel. Le taux moyen d'analphabétisme du monde arabe, bien qu'en recul de dix points par rapport au début de la décennie 1990 (48,7 %) demeure néanmoins un des taux les plus élevés du monde, de l'ordre de 33 % juste après l'Asie méridionale et l'Afrique subsaharienne (40 %), deux zones géographiques qui ne disposent pourtant pas des mêmes richesses que le monde arabe<sup>30</sup>.

Le résumé du rapport de l'UNICEF 2003 sur les taux d'alphabétisation dans le monde arabe montre également l'hétérogénéité des situations nationales. Par exemple, le taux d'alphabétisation des hommes est aujourd'hui de 62 % au Maroc alors qu'il est évalué à 95 % au Royaume de Brunei. Ce tableau, disponible en annexe<sup>31</sup>, montre aussi que la situation s'est beaucoup améliorée en dix ans, depuis les années 90 (le taux d'alphabétisation des hommes au Maroc était alors de 50 %). Toutefois, il révèle aussi l'immense fossé entre

l'alphabétisation des hommes et des femmes dans la région, parfois plus marqué dans certains pays. Cette différence est particulièrement marquée au Yémen, où le taux d'alphabétisation des femmes ne dépasse pas 25 % en 2003, alors que celui des hommes est de 67 %. Les systèmes d'éducation varient également : Oman, par exemple, n'a créé un système d'éducation secondaire que dans les années 70, alors que Liban dispose d'institutions de haut niveau. Le taux d'alphabétisation libanais dépasse d'ailleurs les 90 %<sup>32</sup>.

Cette hétérogénéité représente bien entendu un facteur majeur pour expliquer le développement particulier des médias arabes, et explique en grande partie, comme nous le verrons, la prévalence des médias oraux (radio et télévision) et les faibles tirages de la presse dans le monde arabe.

Au niveau politique, la fragmentation de la région est extrêmement marquée. En analysant le bilan de l'Index de Développement Humain (IDH), le rapport du PNUD conclut que « le niveau de disparité entre les pays arabes dans l'IDH est presque aussi important que ce qui est observé dans le monde entier »<sup>33</sup>. Ce rapport souligne que « sur sept régions du monde, les pays arabes enregistrent le plus bas niveau de libertés à la fin des années 90 ».

La situation est bien résumée par ce titre de l'Humanité à l'occasion du sommet de la Ligue arabe organisé en Algérie en mars 2005<sup>34</sup> : « Cachez ces questions dérangeantes »<sup>35</sup>. « S'il y a un sujet qui reste absent de ce sommet », surenchérisait le journaliste Hassane Zerrouky, « ce sont bien les questions de la démocratisation des pays arabes et des libertés. Sur ces questions, il y a une sorte de consensus. Certes, si les situations sont différentes d'un pays à l'autre en matière de respect des droits de l'Homme, aucun des pays présents au sommet d'Alger ne les respecte tout à fait ».

## 1.1.1.2 L'Arabe, vecteur d'identité culturelle

L'évaluation établie en 2004 par l'organisation américaine « Freedom House » vient renforcer l'idée que les pays arabes sont loin derrière les autres en terme de liberté d'expression et de droits politiques. Le tableau suivant, qui classe les pays arabes en fonction du degré de liberté dont ils bénéficient, est tiré de l'index mondial<sup>36</sup>.

Le score du Qatar (pas libre) semble en contradiction avec l'image du pays projetée par la télévision Al-Jazira, qui s'est affirmée comme un puissant relais politique des critiques exprimées contre les gouvernements arabes. Comme le montre le tableau, aucun des dix-huit pays cités n'appartient à la « partie libre » du monde, même si le Koweït est cité parmi les « pays partiellement libres ».

La raison pour laquelle le « monde arabe » est qualifié de cette façon réside sans doute plus dans la langue que dans la religion commune, l'Islam. Un Marocain et un Yéménite se considéreront sans doute comme des Arabes, mais leur journal ou leur programme de télévision favori pourrait provenir d'un autre pays de la région. Le langage utilisé par les médias assume ainsi la fonction de vecteur d'identité culturelle. La langue arabe est en effet un élément particulièrement crucial du lien qui unit les Arabes entre eux et entre leurs cultures ; elle est inséparable de la culture arabe, de l'histoire, de la tradition et de l'Islam. « La question de l'identité arabe ne se pose pas en termes de religion ou de géographie mais de langue et de conscience : est défini comme arabe quelqu'un qui parle arabe et se

## Index de liberté dans les pays arabes

0-30 = LIBRE ; 31-60 = PARTIELLEMENT LIBRE ; 61-100 = PAS LIBRE

Pays	Index	Degré de liberté
Koweït	57	Partiellement libre
Qatar	61	Pas libre
Maroc	61	Pas libre
Jordanie	63	Pas libre
Algérie	63	Pas libre
Liban	66	Pas libre
Irak	66	Pas libre
Yémen	67	Pas libre
Bahreïn	70	Pas libre
Oman	74	Pas libre
Emirats Arabes Unis	75	Pas libre
Egypte	76	Pas libre
Tunisie	80	Pas libre
Syrie	80	Pas libre
Arabie Saoudite	80	Pas libre
Soudan	85	Pas libre
Autorité palestinienne	86	Pas libre
Libye	94	Pas libre

Source : 2004 Freedom House Report, [www.freedomhouse.org](http://www.freedomhouse.org)

considère comme arabe », indique William Rugh, un ancien ambassadeur américain au Yémen et aux Emirats Arabes Unis<sup>37</sup>. Il ajoute d'ailleurs qu'il existe « une interdépendance intime » entre la langue arabe et la psychologie et la culture arabe, et que par conséquent, en tant que vecteurs du langage, les médias de masse ont une importance particulière dans la communication des éléments de la culture arabe. Amin Maalouf écrit également dans son essai « Sur l'Identité »<sup>38</sup> que « le langage est l'élément fondamental de l'identité culturelle, et la diversité linguistique l'élément fondamental de toutes les autres diversités ».

La région partage un langage commun véhiculé par les médias, l'arabe standard moderne (ASM), bien que certains analystes perçoivent des divergences entre le niveau d'arabe utilisé par les médias et l'arabe standard moderne<sup>39</sup>. Le partage d'un langage commun, même s'il n'est utilisé que pour la communication écrite et pas pour l'expression orale, a facilité la diffusion des publications et des opinions dans le monde arabe. L'émergence de journaux en arabe au dix-neuvième siècle a considérablement contribué à la diffusion de l'ASM, les intellectuels qui dirigeaient ces journaux essayant d'introduire de nouveaux termes et structures de syntaxe dans la langue<sup>40</sup>. Leur bilinguisme, voire leur multilinguisme leur a permis de transférer un certain nombre de termes ou de phrases d'origine occidentale dans la langue arabe. L'ASM reste par conséquent le langage de la presse, de la littérature et de la correspondance formelle, alors que l'arabe classique appartient au domaine religieux et est pratiqué par les membres du clergé.

Malgré l'existence d'une langue commune, chaque pays a développé son propre dialecte. Dans chaque pays, plusieurs « sous-dialectes » sont également apparus, et restent différents par exemples entre certaines zones urbaines et provinciales. Comme l'explique Clives Holes<sup>41</sup>,

« plus grande est la distance entre deux points de comparaison de la région, de long en large, plus grande sera la différence entre les langues vernaculaires parlées à chaque endroit. Ce n'est donc pas une surprise de constater que les divers arabes parlés aux périphéries extrêmes de la zone se distancient considérablement l'un par rapport à l'autre, et certainement jusqu'à un point d'incompréhension mutuelle si nous devons considérer les langues vernaculaires informelles, par exemple si un nomade d'Oman devait rencontrer un citoyen marocain de Marrakech ».

Bien que l'ASM soit enseigné en classe, il est souvent traité comme une langue étrangère dont les règles de grammaire sont traitées en cours sans nécessairement être pratiquées dans le contexte d'une conversation sociale. On attend des étudiants qu'ils soient capable de lire des textes religieux ou de la littérature en ASM sans que la langue ne soit elle-même pratiquée lors des cours, ce qui lui confère un côté formel et académique. Dans la vie quotidienne, la langue vernaculaire prend le relais. Elle est transmise d'une génération à l'autre et reste confinée dans le cadre de la communauté qui l'utilise. Le dialecte égyptien est ainsi différent, dans sa grammaire et son usage, du dialecte marocain ou du dialecte jordanien.

L'usage des différents de niveaux de langue se retrouve dans les médias : par exemple, Niloofar Haeri montre que les entretiens avec le président égyptien sont systématiquement rapportés en arabe standard moderne, alors que les discours d'autres autorités publiques seront rapportés dans un mélange de dialecte égyptien et d'ASM. Un comédien ou un danseur, toutefois, sera traduit en dialecte égyptien, les codes sophistiqués de l'ASM ne semblant plus appropriés<sup>42</sup>. Une certaine hiérarchie dans les représentations se retrouve ainsi traduite dans l'usage du langage et un code du discours politique. Ahmed Fakhri montre également

qu'au Maroc la presse évoque les travailleurs ordinaires en utilisant le marocain dialectal, alors que les représentants publics sont peints en ASM<sup>43</sup>.

L'intérêt très marqué pour la langue dans le monde arabe repose, outre la beauté de la langue elle-même, sur un long héritage. La diffusion de l'Islam a accompagné, sinon provoqué, la propagation de la langue arabe dans la région, et l'Arabe demeure intimement connecté avec la religion. Le Coran est perçu à la fois comme le fruit et le don du langage : la plus grande réalisation linguistique, mais aussi le modèle qui reste à suivre près de treize siècles après sa création. Par ailleurs, une association a été faite entre la langue et un passé historique dans lequel les Arabes s'enorgueillissent ; ils sont fiers d'utiliser la langue de leurs illustres prédécesseurs. Enfin, l'arabe reste un élément essentiel du concept d'une « nation arabe » à laquelle les différents leaders politiques clament sans cesse allégeance, malgré leurs divergences. Le pan-arabisme cher à Nasser s'est intégré dans la culture, sinon la réalité politique, au niveau régional. William Rugh souligne d'ailleurs que le mot désignant l'étranger en arabe (ajnadi) se rapporte à l'étranger non-arabe seulement<sup>44</sup>.

Les migrations de personnes originaires d'Arabie vers d'autres parties de la région, avec l'urbanisation continue des zones où les conquérants arabes se sont installés, représentent deux autres facteurs importants de diffusion de la langue. Ce dernier élément explique d'ailleurs pourquoi d'autres langues, telles que le copte, l'araméen et le grec ont pu subsister dans les campagnes, sinon en tant que langues officielles, du moins en coexistence avec l'arabe.

Il est d'ailleurs intéressant de noter l'importance des migrations dans le monde arabe d'aujourd'hui : le dernier rapport du

PNUD pour le développement humain en 2004<sup>45</sup> illustre l'importance des mouvements de population dans la région, particulièrement à destination des pays du Golfe. Le tableau ci-dessous reprend un classement des pays, au niveau mondial, en fonction de l'importance relative de leur population immigrée. Il est frappant de constater que sur ces dix pays, cinq appartiennent au monde arabe, dont quatre aux Etats du Golfe.

### Les 10 pays en tête du classement selon l'importance de leur population immigrée, 2000

(Pourcentage)

Émirats arabes unis	68
Koweït	49
Jordanie	39
Israël	37
Singapour	34
Oman	26
Suisse	25
Australie	25
Arabie saoudite	24
Nouvelle-Zélande	22

Les évolutions démographiques et sociales ont en effet joué un rôle important dans les échanges culturels et permettent de mettre en lumière la nature du défi de l'éducation dans cette région. Le rapport du groupe des sages de la Commission européenne, mentionné précédemment, précise ainsi qu'au cours des cinquante dernières années, la population arabe est passée de 80 à 320 millions d'habitants dont 50% ont moins de 20 ans. L'exode rural n'a épargné aucun pays et, surtout, la dépendance alimentaire s'est aggravée puisque, depuis les années 80, la moitié des calories est importée. De surcroît, toutes les stratégies d'industrialisation - qu'il s'agisse de substitution aux importations, de sous-traitance ou « d'industrialisation industrialisante » (c'est-à-dire d'industrialisation suscitée par l'État pour

promouvoir le développement) - ont touché leurs limites, tandis que l'endettement a atteint le chiffre record de 260 milliards de dollars en 2002. Toutes ces évolutions accroissent bien évidemment la demande sociale adressée aux États qui doivent à la fois équiper les pays, scolariser plus de 120 millions de jeunes, loger de nouveaux flux d'arrivants dans des villes déjà surpeuplées, et enfin soigner et nourrir une population qui – malgré certains signes de changement démographique – continue de doubler tous les 25 à 30 ans. Les 'sages' en concluent d'ailleurs que « dans des sociétés aussi jeunes – et où de surcroît les budgets de défense et de sécurité sont en hausse constante –, la culture et le dialogue ne sauraient avoir le même rôle ni la même portée que pour les populations vieillissantes et désabusées du Nord de la Méditerranée ». <sup>46</sup>

Ces premiers éléments nous laissent entrevoir une partie des fonctions allouées aux médias de façon générale dans le monde arabe. Alors que la hiérarchie des représentations politiques se traduit dans l'usage même du langage, la structure du champ politico-médiatique ne laisse en fait que peu de place à l'expression des problèmes liés aux évolutions politico-économiques, ou, pour être clair, à la vie quotidienne et à la sévérité des problèmes domestiques.

Nous aurons par la suite l'opportunité de nous interroger sur la structure du champ médiatique et sur les attentes liées au développement des médias et à la création subséquente de nouveaux espaces d'information.

### 1.1.2.1 De la communication interpersonnelle à la « communication de masse »

La communication interpersonnelle était organisée, avant l'apparition des médias de masse, de façon relativement informelle. La poésie jouait un grand rôle dans l'ère pré-islamique, en tant qu'outil de mobilisation mais aussi de propagande quant aux victoires et aux défaites de l'ennemi<sup>47</sup>. L'arrivée de l'Islam, des prêches du vendredi dans les mosquées et des *munadi* (les crieurs publics), a sensiblement renforcé les cadres formels permettant une communication efficace des messages des autorités. Il s'agissait essentiellement de promouvoir et d'inculquer la « loi de l'Islam »<sup>48</sup>. Ces moyens de communication interpersonnelle ont toujours une énorme importance. On pourrait prendre l'exemple des prêches du vendredi au Yémen, qui sont suivis par plus de 30 % de la population<sup>49</sup>. D'autres modes de communication interpersonnelle, comme les discussions dans les marchés, les *suq*, ou les échanges périodiques organisés avec un réseau défini de connaissances (pas plus d'une douzaine en général) font toujours partie de fortes traditions dans la plupart du monde arabe. Les besoins en termes de communication structurée étaient ainsi limités avant la fin du dix-neuvième siècle<sup>50</sup>.

Les médias, que nous comprendrons dans cette étude comme englobant la presse, la radio, la télévision mais aussi Internet, sont arrivés dans le monde arabe comme des « produits d'importation ». L'un des premiers journaux à être publié dans un pays arabe n'a pas été publié en arabe, mais en français. Le *Courrier de l'Égypte* a été publié à la fin du XVIIIème siècle par l'armée française qui est entrée en Égypte sous le commandement de Napoléon Bonaparte et qui avait emporté une presse d'imprimerie. Toutefois, c'est semble-t-il le *Hawadith Al-*

Yaumiya (Les événements du jour), publié en Egypte également et probablement au même moment, et le Jurnal Al Iraq, apparu à Bagdad en 1816 en turc et en arabe, qui ont inauguré la tradition de la presse arabe<sup>51</sup>. La tradition de la presse arabe remonte ainsi à plus d'un siècle. Deux journaux étaient publiés au Caire en 1830 ; l'Algérie suivit en 1847, Beyrouth en 1858, Tunis en 1861, Damas en 1865, Tripoli en 1866, Sanaa en 1879, Casablanca en 1889, Khartoum en 1899 et la Mecque en 1908<sup>52</sup>.

Les premiers journaux ne représentaient guère plus qu'un outil pour diffuser des annonces publiques et rapporter des faits sociaux importants. En examinant une édition de Waqia Al Misrya datant de 1830, Ami Ayalon montre ainsi que la structure de l'information n'était pas du tout définie comme elle peut l'être aujourd'hui, et que les messages étaient choisis et organisés au hasard<sup>53</sup>. Outre quelques informations domestiques (état des réserves de nourriture, compte-rendus de procès), il est intéressant de noter que, déjà à cette époque, les nouvelles politiques concernant surtout des pays étrangers étaient déjà très courantes.

Les autorités coloniales ont introduit le concept « d'information publique ». L'objectif était alors d'informer les agents de l'Etat pour qu'ils puissent transposer dans leur administration locale les règles et les lois imposées de l'étranger. Par la suite, les réactions nationalistes ont apporté à la presse un nouveau rôle de communication, en tant que forum pour débattre de l'indépendance et défendre leur héritage culturel. Comme le montre le professeur Abderrahmane Azzî, « la présence de la presse coloniale a amené les Musulmans à considérer sérieusement le rôle qu'un tel médium pouvait jouer pour renforcer l'attachement des populations à leur culture et héritage ou la « shakhisia Islamia » (l'identité islamique), qui était sévèrement attaquée par le

processus colonial de dislocation, d'intégration de la terre et de persécution »<sup>54</sup>.

La période coloniale apportait des restrictions sévères quant à l'usage de la presse pour véhiculer des informations locales et surtout des éléments permettant de distinguer une identité culturelle. Les lois sur la presse de 1881 considéraient l'arabe comme une langue étrangère dans les colonies françaises y compris au Maghreb (articles 4 et 6). L'impression en arabe ou l'importation de journaux ou de documents en arabe pouvaient être considérées comme une violation sérieuse de la loi et n'étaient donc pas autorisées. La loi postulait également que seuls ceux qui bénéficiaient de droits civiques pouvaient être autorisés à publier. Il fallait donc requérir la nationalité française et en adopter la culture pour pouvoir prétendre à un tel droit. De fait, ces dispositions ont été rejetées par la majorité des populations locales qui ont cherché à utiliser la presse pour préserver leur identité islamique et leur affinité avec l'Ummah, la communauté des croyants<sup>55</sup>.

Enflammés par leur combat nationaliste, les journalistes arabes ont privilégié le commentaire (maqal) sur l'information (khabar). L'époque était aussi marquée par des interrogations fortes sur l'identité nationale et l'héritage culturel de ces intellectuels. Amin Ayalon présente ainsi la lutte pour l'indépendance comme un facteur spécifique de développement des médias dans des pays tels que l'Egypte, la Libye ou l'Algérie, où le débat politique était stimulé par la colonisation, perçue comme la plus grande menace contre l'identité nationale. En revanche, en Arabie saoudite ou en Jordanie, où une relative indépendance et stabilité politique ont pu prévaloir, la presse a développé une tradition différente<sup>56</sup>.

Les premières décennies de l'histoire de la presse arabe ont intégré une modernisation rapide des contenus et de la forme des journaux.

La période a vu en effet l'émergence d'une élite intellectuelle (en arabe, français et anglais) qui a essayé d'utiliser la presse et d'autres canaux originaux, tels que les clubs intellectuels (nawadis) pour faire revivre la culture arabe et réconcilier la modernité avec l'identité arabe<sup>57</sup>. Des pionniers du journalisme, particulièrement au Liban et en Syrie, ont ainsi transformé la profession et lui ont donné sa force d'attraction, qui fait encore référence aujourd'hui. Du fait des restrictions imposées par les autorités turques et des conflits ethniques et religieux dans leurs pays, les journalistes syriens et libanais ont dû fuir à l'étranger, jusqu'en Europe, en Russie ou aux Etats-Unis. Ces journalistes, considérés comme « la crème intellectuelle du Moyen-Orient »<sup>58</sup> ont profité de la stabilité politique de leurs terres d'accueil et bénéficié de l'expérience acquise par la presse occidentale. Ils ont pu ensuite influencer le style et le contenu de leurs publications. Le premier journal expatrié, *Mir'at Al Awahl* (Le Miroir des Evènements), publié en 1855 en Turquie, était utilisé par son fondateur Rizqallah Hassoun Al Halabi pour publier ses essais critiques sur l'empire ottoman, ce qui a conduit d'ailleurs à l'interdiction de la publication moins d'un an plus tard. Une autre publication, *Birjis Baris* (Le Paris Jupiter), lancé en 1858, proposait un contenu très riche, et déjà un style de presse moderne. La presse s'imposait alors dans les échanges politiques et culturels, et, comme nous l'avons écrit plus tôt, dans la réforme de la langue, avec le développement de l'arabe standard moderne. C'est à cette époque que le terme désignant le journal, *sahifa*, faisait son apparition dans la langue arabe<sup>59</sup>.

La diffusion de programmes radio a commencé dans les années 1920, mais la taille de l'auditoire était relativement réduite. Il a fallu attendre quelques années, juste avant la seconde guerre mondiale, pour voir les Etats arabes lancer leurs propres systèmes de radiodiffusion et généraliser leur emploi. La télévision est apparue à petite échelle dans les années

cinquante en Irak et au Liban, lorsque ces deux pays ont établi des transmetteurs dans leurs capitales respectives. Ailleurs, seuls les populations ayant accès à la télévision non arabe pouvaient tenter l'expérience : la télévision française pouvait être reçue dans certaines zones d'Afrique du Nord, des Libyens pouvaient avoir accès à des programmes opérés par l'armée américaine près de sa base *Wheelus Air Force*, et l'*Arab American Oil Company* retransmettait quelques messages susceptibles d'être reçus par les Saoudiens vivant près des locaux de l'*ARAMCO* à Dhahran.

La diffusion des moyens de communication dans le monde arabe a été remarquable. Après la création du premier transmetteur radio à Oman en 1970 et l'apparition de la télévision yéménite à la fin 1975, tous les pays arabes, y compris les plus pauvres avaient développé leurs propres systèmes de télédistribution, et une majorité d'entre eux disposait de relais terrestres capables de transmettre des émissions par satellite. A cette époque, les radios arabes pouvaient déjà toucher un public à la fois local et régional, et dans plusieurs endroits la programmation était extrêmement riche et diversifiée<sup>60</sup>. Le service de radiodiffusion internationale égyptien était par exemple voué à toucher différentes audiences et le nombre total d'heures de diffusion dépassait de près d'un tiers le temps de n'importe quel pays au monde, dominant assurément les capacités individuelles de toutes les nations occidentales<sup>61</sup>. Les dix-huit Etats publiaient leurs propres journaux et magazines, mais ils avaient également leurs propres agences de presse. La quantité d'information, commentaire et interprétation produite dans une simple journée était énorme.

Cette appropriation rapide de l'outil médiatique démontre la prise de conscience chez les gouvernants de l'impact potentiel de la presse, puis des médias en général, alors qu'ils les

avaient eux-même utilisé dans le combat pour mobiliser l'opinion contre les colonisateurs.

Dans leur développement, les médias arabes ont été confrontés à deux obstacles majeurs : la répression politique d'un côté, et l'analphabétisme et la pauvreté de l'autre. Non seulement les lecteurs étaient pauvres, mais les journalistes et les éditeurs aussi. Si à l'origine, le journalisme n'était pas perçu comme une source de profit, la transformation progressive des produits médiatiques par leur généralisation dans les médias de masse a modifié la donne. Il est donc important d'évoquer les conditions du travail des médias avant de pouvoir aborder les différentes fonctions allouées à l'outil journalistique dans l'espace public régional.

#### *1.1.2.2 Paradigmes du « champ médiatique » dans le monde arabe*

La pauvreté et les hauts niveaux d'analphabétisation dans la région n'ont pas permis la commercialisation des produits médiatiques de la même façon qu'en Occident, où des empires ont pu être constitués et où en tout cas une certaine bourgeoisie a pu en tirer bénéfice. Bien que les nouveaux développements dans la structure des médias arabes supposent l'apparition d'une nouvelle donne de produits commerciaux, les publics arabes reçoivent toujours une dose importante d'informations et de débats politiques concernant des problèmes panarabes ou internationaux, mais très peu sur les problèmes sociaux internes à leurs communautés de vie. Ceci est principalement dû au fait que les nouvelles chaînes, et en particulier les chaînes satellites, comme les grands journaux panarabes, se doivent d'utiliser les informations internationales et régionales pour fabriquer leur propre audience. La hiérarchie de l'information se traduit encore une fois dans le langage utilisé : l'arabe standard moderne est utilisé pour les informations politiques à destination d'une élite intellectuelle panarabe,

les langues vernaculaires sont employées pour les divertissements, les informations locales ou la retranscription des propos des artistes ou de représentants de la société civile. En quelque sorte, ces médias élargissent le champ médiatique national, porteur de contraintes fortes, en délocalisant leur cible vers un nouvel espace public défini dans un cadre élargi, et donc porteur de contraintes extérieures. On pourrait ainsi parler « d'une modernité décalée » qui, pour reprendre la formule de Georges Balandier, « double la première et la transfigure »<sup>62</sup>.

Les médias d'information arabes se sont développés essentiellement dans un contexte où les revenus nationaux étaient faibles et la population relativement limitée. Les deux sources principales de revenus, les revenus publicitaires et les ventes de masse, ne se sont jamais vraiment développées, même après la seconde guerre mondiale. L'ambassadeur Rugh fait ainsi référence à une conversation avec un rédacteur en chef arabe qui avait calculé qu'en 2003, bien après le choc pétrolier et le développement économique substantiel des pays du Golfe, le revenu total de tous les médias arabes était inférieur à celui du New York Times ou du Washington Post, et que, sur une base annuelle, les salaires combinés de tous les journalistes dans la riche Arabie saoudite ne parvenaient pas au niveau du revenu individuel de Peter Jennings, le présentateur vedette de la chaîne ABC<sup>63</sup>.

Cet exemple laisse d'ailleurs imaginer les conditions de travail dans des pays bien moins lotis comme au Yémen par exemple, où la plupart des journalistes n'ont pas de contrat et travaillent dans des conditions sociales déplorables. L'exemple pourrait être élargi à la plupart des pays du monde arabe, où les journalistes travaillent souvent avec des salaires très limités, en particulier dans les médias privés, tout en étant soumis à des pressions individuelles très fortes.

Quelques entreprises médiatiques, comme le groupe de publication al-Ahram au Caire ont réussi à étendre leurs opérations en publiant d'autres périodiques, notamment d'origine étrangère, ou des ouvrages dans leurs imprimeries, diversifiant de ce fait leur base d'activité. La plupart des quotidiens reposent néanmoins sur une base financière beaucoup plus modeste. Le nombre limité de tirages, les frais d'impression, les limites et les coûts des transports domestiques et internationaux fragilisent les entreprises de presse et les rendent plus sensibles à la pression politique. Le journal quotidien n'est plus considéré comme le produit de luxe des années 50, et le développement des pays du Golfe a permis l'extension rapide des quotidiens dans les années 80. Cependant, le prix et l'analphabétisme demeurent des limites importantes dans la région. Les coûts importants liés à la gestion des entreprises de radiodiffusion ou de télévision ont également, outre la réticence des gouvernements à rompre avec une situation de monopole, limité les investissements dans ce domaine.

Cette faiblesse de leur base financière a conduit de nombreux journaux à rechercher un soutien financier de la part d'un certain nombre de sources privées ou gouvernementales. La reconnaissance parallèle de son importance politique a encouragé une certaine forme de tutelle de la presse. Ces apports extérieurs, directs ou indirects, via la réduction des tarifs postaux par exemple, ont pu amener des journaux à se rapprocher de certains partis ou personnalités politiques, de groupes locaux voire même étrangers. La plupart de ces accords étant tenus secrets, il est difficile de tracer un bilan objectif des soutiens extérieurs aux médias arabes. Toutefois, il semble que la presse partisane, affichée comme telle, très puissante à l'orée du processus de décolonisation, ait décliné dans les quarante dernières années<sup>64</sup>.

Cette situation a également conduit à une fragmentation des médias dans la région et dans certains pays, comme au Liban par exemple. Le développement de la presse dans des périodes de conflit et d'instabilité, avec le soutien de factions rivales, a conduit à une prolifération des journaux au-delà de la capacité d'absorption des lecteurs, dont le nombre reste limité comme le montre les forts taux d'analphabétisme.

Les médias ont également eu tendance à se concentrer dans les grandes zones urbaines. Les liens entretenus avec les acteurs politiques, l'importance des sujets d'ordre culturel dans les médias arabes, la pauvreté du marché de la publicité et la faiblesse des moyens de distribution ont considérablement limité la diffusion de la presse et de la télévision dans les provinces. La radio s'en sort beaucoup mieux, et reste le média d'information privilégié dans les campagnes arabes. Dans plusieurs pays, la présence d'une seconde grande ville économique a permis à d'autres titres de se développer. Au Yémen par exemple, l'ancienne partition politique du pays se traduit encore aujourd'hui dans la duplication des structures médiatiques, en particulier pour la télévision et la radio d'Etat, qui disposent de bureaux importants à Sanaa et à Aden. La difficulté commence là où les problèmes d'ordre politique s'imposent, qui laissent en général aux capitales le soin de trancher. En Algérie, si de nombreux journaux ont été développés à Oran, la plus grande partie des journalistes est en fait basée à Alger, ce qui permet au Quotidien d'Oran, par exemple, de pouvoir traiter des problèmes politiques nationaux.

La fragilité économique des médias arabes, et surtout les pressions des autorités sur les journalistes, ont contribué à dévaloriser la profession dans la région. Bien qu'il y ait aujourd'hui de très nombreux journalistes compétents et professionnels dans le monde arabe, les risques économiques et politiques

liés à la profession ont fait réfléchir plus d'un étudiant talentueux susceptible de reprendre le flambeau. Du reste, les écoles de journalistes restent peu nombreuses et souvent sous-équipées pour faire face au développement technologique, avec l'apparition de la télévision et de la radio numérique. Les écoles de journalisme existantes sont critiquées par les professionnels qui reconnaissent en général qu'une formation pratique supplémentaire doit nécessairement être délivrée par les institutions médiatiques pendant au moins deux ans.

Par ailleurs, de nombreux professionnels, en particulier dans les petits journaux, doivent compléter leur revenu en exerçant une autre profession, et le professionnalisme en souffre bien entendu.

La télévision satellite a donné une certaine visibilité dans les dernières années à un petit nombre de journalistes arabes, qui ont gagné en crédibilité. La plupart des reporters et des journalistes de terrain demeurent pourtant inconnus du grand public, et leur profession ne représente donc pas vraiment un idéal suscitant les convoitises.

Malgré le fait que la presse soit un média essentiellement importé et malgré les coûts relativement élevés de la fabrication d'un journal, la demande populaire pour des journaux en arabe n'a pourtant pas cessé de s'amplifier. En 1975, la presse arabe représentait 0.7 % de la circulation mondiale. En 1988, le pourcentage était monté à 1.2 %. Dans la même période, le poids des journaux américains chutait de 22% à 12%, et le pourcentage des journaux européens diminuait de 49% à 42%<sup>65</sup>. La qualité du journalisme varie néanmoins considérablement entre les pays de la région et, d'une certaine façon, le développement du marché de l'information et les relativement hauts salaires payés dans la région du Golfe ont créé un appel d'air pour les journalistes qui ont été nombreux à se déplacer pour bénéficier de ces

conditions. Incontestablement, la multiplication des radios et télévisions, mais aussi des bureaux des grands journaux au Bahreïn, au Qatar, à Abou Dhabi, à Dubaï et, dans une certaine mesure au Koweït, ont en un court laps de temps attiré de nombreux journalistes venant de pays extérieurs à la péninsule arabique, ce qui a sensiblement renforcé les standards professionnels. L'objectif était en effet de pouvoir rapidement concurrencer les médias plus anciens établis dans la région.

Les nouvelles technologies permettaient ainsi de dépasser les limites du champ médiatique national, pour aborder, sans pouvoir complètement s'affranchir du premier, un nouvel espace d'échange d'information.

## 1.2. Une démocratie « off shore » ?

La télévision satellite, en transcendant les frontières territoriales et juridictionnelles, suscite une série de questions dans lesquelles se mêlent des problèmes d'ordre politique, économique, social et culturel. D'après Naomi Sakr<sup>66</sup>, le potentiel de la radiodiffusion en termes de propagande ou d'intérêt stratégique, voire impérialiste, avait déjà été démontré il y a longtemps par la diffusion de programmes radio à ondes courtes, qui, en traversant les frontières, avait aussi mis en exergue un « conflit potentiel entre le principe de souveraineté et celui de liberté d'expression ». Cependant, la transmission de programmes télévisés par satellite directement vers les foyers des pays voisins a intensifié et développé ces contradictions.

L'essence et le potentiel de la télévision par satellite ont été bien traduits par le Ministre jordanien de l'Information, Nasser Judeh, qui les a capturés dans le slogan « démocratie off-shore »<sup>67</sup>. De fait, les ministres de l'information, qui tiennent essentiellement les rênes de la production et de la diffusion d'informations

locales, ont eu à accepter la possibilité que leur action soit contrée par les informations et les commentaires produits par des organisations étrangères. Les chaînes satellites ont fourni une plate-forme à des individus extérieurs aux gouvernements, qui leur a permis de communiquer directement avec les responsables politiques et le public en général. Pour la première fois, les commentateurs pouvaient eux-même, sinon s'affranchir, du moins s'éloigner du souffle du censeur derrière leurs épaules.

Les radiodiffuseurs terrestres financés et contrôlés par l'Etat se sont vus concurrencés par des compagnies satellites opérant à l'étranger. Alors que l'offre des chaînes s'étendait, l'audience se fragmentait, remettant en question des principes établis quant au financement et l'organisation des médias. Dans les pays où prévalait la censure d'Etat, cette nouvelle donne a créé le souffle légitime d'une promesse de libération face à la censure et la domination des monopoles publics. On peut toutefois s'interroger sur la réalité des changements provoqués par les nouveaux médias, tant au niveau des citoyens que sur la définition du message politique et institutionnel.

Dans les dernières années, un certain nombre de journaux panarabes ont également pu être établis en Europe, parfois pour des raisons techniques ou commerciales, parfois par crainte de la censure<sup>68</sup>. Les journaux Al Charq Al-Aousat et Al-Hayat, qui opèrent à Londres et appartiennent aux membres de proéminentes familles saoudiennes, ont imposé de nouveaux standards pour la presse arabe intéressée par un débat intellectuel sérieux dans la région. Ils sont toutefois toujours sujets aux codes de conduite et aux influences de leur gouvernement, en termes d'autocensure. Il faut rappeler néanmoins que la couverture critique de certains problèmes politiques par Al-Hayat et Al Charq Al-Aousat a conduit les deux journaux à être bannis des capitales arabes plusieurs

dizaines de fois par an, bien que cette tendance ait largement diminué dans les dernières années. Chaque pays a ses tabous, et les chaînes satellites sont confrontées aux mêmes problèmes.

Ces médias arabes « internationalisés » ont eu un effet significatif sur les médias d'Etat. Ils ont fixé des standards professionnels élevés pour la presse arabe, en acceptant une plus grande tolérance quant à la diversité des opinions et en engageant le débat sur les problèmes régionaux. Au cours de ce processus, ils ont également mis en porte-à-faux les cadres de régulation étatiques qui handicapent leurs propres médias en restreignant la portée des reportages dans une situation de concurrence. Le public ne s'y trompe pas et a effectivement tendance à se tourner vers ces nouveaux médias plus réactifs et disposant d'une marge de manœuvre éditoriale plus importante.

### 1.2.1 LA CONVERGENCE DES « VALEURS DE L'INFORMATION »

#### *1.2.1.1 Les enjeux du choix éditorial*

Être aujourd'hui journaliste dans le monde arabe représente une sorte de gageure, un défi quotidien dans lequel, en définitive, la réussite ne dépend pas tant de l'information brute que de la quantité et de la pertinence des informations mises à la disposition du public pour lui permettre d'exercer un jugement équilibré. « L'accumulation d'informations peut avoir un effet négatif lorsqu'elles dépassent, en quantité, un seuil maximum au-delà duquel l'excès d'information « fatigue » la capacité de jugement et provoque le rejet » rappelle justement le rapport du groupe des sages<sup>69</sup>. Mais où commence l'excès d'informations et où s'arrête le manque?

« L'important n'est pas tant dans le fonctionnement des médias eux-mêmes et leur relation à la loi du marché que dans l'impact

du contenu des informations qu'ils véhiculent sur l'opinion publique et donc sur sa capacité de dialogue »<sup>70</sup>. Il faut cependant se garder d'un écueil redoutable: lorsqu'on parle du contenu des informations, on peut être tenté de n'en considérer l'impact que sur la base d'un critère assez simpliste : que dit l'information ? Mensonge ou vérité ? La réponse serait effectivement simple si le concept même de vérité relevait de critères communs. Tel n'est pas le cas bien entendu. Chacun a sa vérité et son idée du mensonge et même lorsqu'il s'agit de faits bruts, têtus et irréfutables par rapport à une réalité visible ou vécue, la façon dont ils sont présentés peut les faire passer du statut de vérité éclatante au statut de mensonge avéré. Face à un tel danger, le rôle des médias est non seulement crucial mais il est d'une difficulté extrême.

Les critères utilisés par les journalistes pour sélectionner l'information varient d'une culture à l'autre, reflétant différentes réalités idéologiques, politiques et culturelles. En d'autres mots, ce qui peut être considéré comme de « l'information » dans le monde arabe peut être différent de l'interprétation qui pourrait être faite en Europe, et vice versa. Le principe de choix éditorial est fondé en quelque sorte sur cette capacité de discernement, fondée elle-même sur un ensemble de valeurs contingentes au contexte dans lequel le journaliste évolue.

Noha Mellor<sup>71</sup> parle toutefois d'une « convergence des valeurs » quant à la définition de l'information dans le monde arabe du fait de l'influence des standards occidentaux. Par exemple, le critère d'immédiateté est de plus en plus privilégié par les médias arabes qui ont adopté les habitudes anglo-saxonnes consistant à utiliser les journalistes eux-mêmes comme experts et sources d'information. De nouveaux types de programmes apparaissent sur les chaînes satellites, telles que les débats politiques en direct et les débats conduits en

arabe standard moderne. Le rôle des médias s'approche alors du rôle « partisan » de la presse suggéré par Blumler et Gurevitch<sup>72</sup> d'après lequel les politiciens jouent les gladiateurs plutôt que de présenter de réelles informations.

Que la valeur de l'information tienne dans sa contiguïté avec des événements récents ne surprendra aujourd'hui plus personne : le principe d'immédiateté reste cependant relativement neuf, comme un produit des nouvelles technologies. Le concept reste également discutable dans la tradition arabe. La nouvelle génération de journalistes préfère en effet écrire des commentaires (Maqal) plutôt que rapporter les informations. Le Maqal est devenu le genre à travers lequel les auteurs prouvent leur maîtrise de la langue (ASM) et de ses conventions. La rhétorique, chère à la culture arabe, devient alors une valeur en soi, et, en tout cas, un facteur de reconnaissance professionnelle. Écrire le Maqal correspond au sommet d'une carrière journalistique.

La prééminence du politique dans la structure de l'information des médias arabes doit également être soulignée. Les médias occidentaux tendent de plus en plus à individualiser le débat politique, à le rapprocher d'exemples concrets susceptibles d'être immédiatement perçus comme représentatifs du problème traité. On pourrait reprendre un exemple cité par Géraldine Muhlmann pour illustrer ce propos : Florence Aubenas et Miguel Besnassayag font référence, dans leur livre *La Fabrication de l'Information*, au traitement des médias de la grève des routiers de 1992. Les journalistes ont cherché une tête : ce fut Tarzan, qui paraissait si authentiquement « routier ». « Il colle à la situation, il la condense depuis son surnom jusqu'à des tatouages, depuis sa grande gueule jusqu'à ses T-shirts échancrés. Il est LE routier en colère. Un journal fait son portrait, puis un autre. Deux mois plus tard, Tarzan est devenu vedette (...) Le problème, c'est que

Tarzan ne représentait le symbole des routiers qu'aux yeux des journalistes. Les chauffeurs, eux, ne se sont pas reconnus dans le miroir tendu »<sup>73</sup>. Pour illustrer un conflit social, tel que la grève des routiers, les médias occidentaux tendent à personnifier le problème, pour le rendre plus explicite. Ainsi, « Tarzan » devient malgré lui le symbole de la grève des routiers. Il permet de transcrire en image un problème social complexe, facilement compréhensible dans le cadre des formats des télévisions de masse.

Les chaînes occidentales, et particulièrement américaines ont été tentées dans un contexte de concurrence aiguë et de commercialisation accrue du produit médiatique de couper les coûts, réduire leur présence à l'étranger et leurs capacités d'analyse politique. Elles ont tendance à privilégier « les soft news », visant à la politique du miroir tendu, aux « hard news », mettant en scène des problèmes politiques de fond.

La tendance est exactement inverse dans le monde arabe. La tendance est plutôt de faire ressortir la prééminence d'un personnage illustre, homme politique ou célébrité, que de tendre le micro – ou le stylo – au citoyen. La prééminence accordée dans l'information aux personnages publics se reflète dans les différents niveaux du langage. La hiérarchie politique se traduit ainsi dans l'usage de la langue, les discours du chef de l'Etat étant par exemple systématiquement transcrits en arabe standard moderne. Les médias arabes cèdent d'autant plus volontiers aux sirènes des politiques que ces derniers ont souvent exercé le contrôle politique et financier des outils d'information. En quelque sorte, l'information touchant de près les autorités a été progressivement associée à l'information protocolaire. Les contenus tardent à évoluer : on retrouve, dans chaque pays, la même propagande, et les actualités restent servilement dominées par l'emploi du temps des présidents, monarques ou émirs. « C'est le

journalisme des « bonjour » et des « au revoir », qui consiste à énumérer les personnalités que le Guide a reçues et raccompagnées », commente Fayçal Al Kassim, l'animateur de « La direction opposée » sur Al-Jazira<sup>74</sup>.

Les riches hommes d'affaires, ou les célébrités, sont également devenu le pain quotidien des journalistes. Noha Mellor cite un entretien avec un rédacteur en chef arabe qui avait été interrompu par l'appel d'un directeur de banque<sup>75</sup>. Ce dernier appelait pour s'enquérir de la publication d'une « contribution ». Le rédacteur en chef s'est alors excusé de ne pas l'avoir publiée, car « le Président était en voyage et n'aurait pas pu en prendre pleinement connaissance ». Il le ferait bien entendu au plus vite.

Les hommes d'affaires sont d'ailleurs souvent représentés avec une image valorisée, comme des contributeurs au développement national<sup>76</sup>. De même, les artistes reçoivent un traitement privilégié dans le cœur de l'information. Noha Mellor explique ainsi comment l'accident d'une célèbre actrice égyptienne pouvait s'étaler sur un large espace de la couverture d'un quotidien, alors que la collusion entre deux trains survenue le même jour n'occupait qu'un modeste espace à l'intérieur du journal<sup>77</sup>.

« L'objectivité » de l'information reste donc bien un concept éminemment discutable. Les journalistes s'accordent pourtant à reconnaître le principe, sans pouvoir nécessairement en donner une définition précise. Nous aurons l'opportunité de revenir sur ce concept, qui doit nécessairement prendre en compte le rôle de l'audience, du récepteur du message. Contingent des valeurs nationales et culturelles, ce principe ne peut s'exprimer en termes binaires, vrai ou faux. Il est pourtant reconnu au niveau régional, comme le montre l'analyse des codes d'éthique et de déontologie<sup>78</sup>.

### 1.2.1.2 La « déterritorialisation » du politique

L'information politique internationale tend également à être privilégiée par les médias arabes. Cette priorité s'explique naturellement par l'importance des acteurs politiques et économiques internationaux dans le développement politique et social du monde arabe. Elle est aussi un moyen de limiter l'espace dévolu aux informations domestiques, terrain miné s'il en est, au vu de l'importance de certains tabous et des risques de répression politique.

Au cours de son développement, la presse arabe en particulier a intégré une proportion de plus en plus importante d'informations étrangères, pas seulement fournies par des sources extérieures, mais aussi par les correspondants des quotidiens, dont l'action et la connaissance d'autres cultures fascinaient le public.

Cette admiration peut parfois surprendre les barrières traditionnelles. Ainsi, comme l'affirme Fatema Mernissi<sup>79</sup>, les deux reporters les plus célèbres du Moyen-Orient sont probablement aujourd'hui les deux femmes journalistes couvrant la Palestine pour Al-Jazira, Shirin Abu 'Aqla et Jivara al-Badri, qui sont admirées pour leur courage et leur professionnalisme. « L'histoire retiendra ce jour où il n'y avait personne d'autre pour élever la voix dans toute la nation arabe, de l'Atlantique au Golfe persique, sinon des femmes telles que Shirin Abu 'Aqla, Jivara al Badri et Leila Aouda » commentait Ali Aziz, éditorialiste du magazine égyptien d'avant-garde 'Critiques' (An-Nuqqad), « pendant que les chefs mâles et les généraux en galons avaient disparu de notre vue et de notre portée »<sup>80</sup>.

Pour les lecteurs comme pour les journalistes, la couverture des Nouvelles étrangères est perçue comme une certaine forme d'évasion. Ces informations leur permettent de dépasser le cadre strict de l'information protocolaire,

et à élargir le carcan de la censure nationale.

C'est indéniablement un privilège pour les journalistes de traiter l'information avec pour base de travail le monde entier, plutôt que les nouvelles locales. En général, les informations étrangères sont destinées à un segment particulier de l'audience, plutôt bien informé et élitaire. Le traitement de l'information aura beaucoup plus de chances d'avoir un impact sur l'agenda politique, par rapport aux nouvelles nationales qui ont la plupart du temps déjà été digérées par les agences de presse appartenant à l'Etat. Comme l'affirme Noha Mellor, « Les informations étrangères ne sont pas seulement un signe d'ouverture et de modernité de la nation, mais représentent également le théâtre où les images du « nous » et du « eux » sont clairement manifestées »<sup>81</sup>. Les informations traitées privilégient les problèmes politiques, puis économiques. Les questions culturelles ou liées à des problèmes humains ou quotidiens ne rencontrent généralement qu'un intérêt limité.

Il reste que les informations arabes ou panarabes gardent la priorité sur les nouvelles strictement étrangères, occidentales notamment, en tout cas lorsque aucun acteur arabe n'y est mêlé. Une analyse du contenu d'Al Hayat a montré que les informations arabes occupaient 68% de l'espace du journal, tandis que les nouvelles en provenance de l'étranger représentaient en moyenne 32 %<sup>82</sup>. Le même journal dépend de ses correspondants (à 43 %) et de son bureau de Londres (22%) plutôt que des agences de presse internationales (9 %).

Le rôle des agences de presse, en particulier de l'Associated Press, de Reuters et de l'AFP, reste pourtant important dans le monde arabe. Les informations offertes par les agences internationales sont souvent de haute qualité technique, carénées pour un usage professionnel, avec des éléments de contexte et une formulation objective. Les agences arabes, contrôlées par les gouvernements, permettent

souvent de déterminer le cours de l'information officielle ; elles n'apportent néanmoins pas de quoi suppléer l'information étrangère. Par ailleurs, la propension des autorités à maintenir leur capacité de contrôle sur les agences de presse et généralement le manque de planification stratégique du secteur ont limité les initiatives visant à créer un réseau d'agences de presse arabes, destiné à contre-balancer l'influence extérieure, mais qui n'a jamais pu voir le jour.

Un autre aspect de la déterritorialisation du politique, ce néologisme tendant à démontrer le caractère « off shore » et « démocratique » des nouveaux médias et en particulier de la télévision satellite, est leur capacité à réunir des communautés écartelées par la guerre, l'exil et l'émigration économique. Les corporations de médias arabes basées en Europe ont pu puiser parmi les nombreux talents des générations d'expatriés qui ont appris à reconnaître et défendre leur droit à la liberté d'expression.

Les deux peuples les plus dispersés et écartelés de la région, les Kurdes et les Palestiniens, ont longtemps cherché à communiquer au-delà des strictes frontières géographiques et nationales. Mais ils ne sont pas les seuls. La guerre civile libanaise de 1975-1990, le conflit au Soudan, la révolution iranienne de 1979, la guerre Iran-Iraq de 1980-88, la guerre civile en Algérie (1990-1998), les deux guerres du Golfe et les sanctions imposées contre l'Iraq, la guerre civile au Yémen en 1994 et les conflits subséquents : autant d'événements qui, exode après exode, ont provoqué un large mouvement d'individus et la re-création de communautés à l'étranger. De façon similaire, la montée des prix du pétrole dans les années 70 a provoqué un flux migratoire important de main d'œuvre arabe vers les Etats du Golfe.

La redéfinition des liens communautaires, sur des bases linguistiques ou ethniques, induite

par ces vagues d'émigration successives, a entraîné ce que Robin Cohen<sup>83</sup> définit comme une « nouvelle allégeance de la diaspora », liée à la prolifération « d'identités transnationales qui ne peuvent être aisément contenues dans le strict cadre national ». Ces identités multiples se nourrissent d'une multitude de médias qui reflètent leurs aspirations locales, régionales et internationales, y compris la télévision satellite. Benedict Anderson avait déjà indiqué que les médias avait ce pouvoir de créer un lien affectif entre des individus qui ne s'étaient jamais rencontrés, créant ainsi des « communautés imaginaires » entre les citoyens de différents horizons<sup>84</sup>. L'avènement des chaînes satellites permet de relier les communautés de la diaspora arabe à au moins deux « communautés imaginaires », définies non pas sur un principe de nationalité ou par rapport à leur situation géographique, mais bien par rapport à leurs affinités linguistiques et culturelles. Dans le même temps, les gouvernements dans les pays d'origine ont un intérêt économique certain à maintenir ouvert les canaux de communication avec ces groupes d'expatriés, qui représentent une manne substantielle susceptible de faire pencher la balance des paiements.

Ces facteurs d'émancipation des sociétés arabes doivent cependant être replacés dans leur contexte, pour, sans la dévaluer, au moins mieux évaluer la pertinence du mouvement généré par l'ouverture des robinets d'information dans le monde arabe. Comme le souligne Olivier Dalage, journaliste à RFI et expert du Moyen-Orient, la tentation est grande de « vouloir plaquer sur le Moyen-Orient les schémas de démocratisation qui ont fonctionné dans l'Europe du siècle dernier »<sup>85</sup>. Les liens étroits entre le secteur privé et l'Etat, dans tous les pays de la région, rendent en effet improbable l'émancipation d'une bourgeoisie qui reste étroitement imbriquée dans l'appareil d'Etat et sa logique clientéliste.

### 1.2.2. L'INFORMATION SATELLITE

Dans son analyse visant à démontrer l'émergence d'un « nouvel ordre informationnel », Jean Mouchon indiquait que « le journalisme est de plus en plus soumis à la logique des pouvoirs dominants (politique, économique, militaire) et [que] l'image d'information court le risque de devenir un élément de gestion des opinions publiques »<sup>86</sup>. Sa thèse, définie de façon générale, vise principalement les médias occidentaux, mais il pourrait être intéressant d'en étudier la pertinence dans le monde arabe.

Le rapport à l'image impose une redéfinition des pratiques, d'après le professeur Mouchon, qui rappelle que « l'image, par nature, a d'abord un impact sensoriel ». Les nouvelles pratiques télévisuelles construisent ainsi un nouveau rapport à la réalité, pour plusieurs raisons :

- L'image s'impose comme une garantie de vérité et crée donc un rapport de confiance qui peut s'avérer illusoire (on se souvient de la confiance forte enregistrée par les médias dans l'ancienne URSS, qui tranchait avec le désarroi manifeste face à la situation économique ou avec le rejet du politique) ;
- Les nouvelles possibilités technologiques (caméras numériques légères, liaisons satellites) permettent de faciliter la production, la diffusion et la réception des images, créant le sentiment d'un « don d'ubiquité » : la consommation de l'information se fait à l'appel du déroulement précipité de l'actualité ;
- La multiplication des programmes en direct renforce également la sensation d'un lien communautaire.

« Le rapport à l'image est vécu dans la griserie » affirme Jean Mouchon, qui rappelle l'exemple de « la guerre propre en Irak », en 1991, pour montrer combien l'image permet une falsification incroyable de la réalité, à grands renforts de technologie. A l'époque, Serge Daney écrivait dans une tribune de Libération :

« nous entrons dans une période où l'image n'existe plus que du point de vue du pouvoir : nous ne sommes pas dans la civilisation de l'image, mais de l'écran »<sup>87</sup>. Ainsi, « le contrôle de l'image est d'autant plus redoutable que l'information en continu donne l'illusion de transparence »<sup>88</sup>.

Ces quelques remarques permettent de cerner une partie des prérogatives des nouveaux médias basés sur des technologies qui ne sont plus restreintes par les frontières nationales, et remettent en cause les monopoles étatiques sur la gestion de l'information et le contrôle des opinions. La défiance des élites politiques arabes contre les médias étrangers et leurs critiques des gouvernements arabes n'est pas nouvelle. Mais tant qu'ils bénéficiaient d'une circulation limitée dans le monde arabe et restaient soit soumis à la censure soit bannis des territoires, la situation demeurait plus ou moins « sous contrôle ». La prolifération des chaînes satellites et la possibilité de transférer des informations directement sans intervention du prisme médiatique ont cependant changé la donne.

#### 1.1.1.1 *Les catalyseurs de la compétition médiatique*

Les années 1980 avaient été marquées par le premier impact de l'information satellite, avec l'arrivée des capitaux saoudiens dans le domaine de l'information. La distribution de journaux panarabes tels que Al-Charq Al-Aousat (Le Moyen-Orient) puis Al-Hayat (la Vie), rédigés à Londres mais destinés à un public panarabe, ont permis aux Saoudiens, immensément riches depuis une décennie, de profiter d'une conjoncture favorable pour prendre pied dans un milieu dont ils sont peu familiers mais dont ils perçoivent l'importance stratégique.

Les propriétaires des deux journaux étant eux-même très proches du roi Fahd, ils sont sujets aux enjeux politiques affectant leur pays. Ces

journaux sont imprimés simultanément dans plusieurs pays pour garantir la primauté de l'information, ils disposent donc d'un poids relatif assez important. Toutefois, ils peuvent être soumis aux mêmes contraintes de marché – l'Arabie saoudite disposant du plus gros marché publicitaire par exemple – ou aux pressions que les journaux nationaux. Il peut ainsi arriver que l'édition destinée à l'Arabie saoudite soit revue et modifiée, et que par conséquent un tirage particulier lui soit consacré.

L'offre technologique des satellites Arabsat (le premier fut lancé en 1985) permettait dès cette époque la retransmission d'un signal télévisuel, mais elle ne fut pas immédiatement exploitée en raison de l'expansion limitée du nombre de foyers équipés d'une parabole. L'Arabie saoudite l'utilisait pour retransmettre des images de pèlerinage dans les lieux saints. Les satellites étaient surtout utilisés au niveau domestique ou pour des échanges d'informations entre les télévisions d'Etat dans le monde arabe, sans générer un impact significatif : « les programmes d'information de toutes les télévisions arabes d'information, si l'on choisit ses mots poliment, reflétaient plus des valeurs 'd'information' ou de relations publiques que de valeurs intrinsèques au journalisme »<sup>89</sup>. Du fait des liens étroits entre les chaînes de télévisions nationales et les intérêts politiques, même les programmes d'échange d'information étaient limités suite aux renversements d'alliances ou sensibilités (par exemple concernant l'attitude adoptée par rapport à Israël)<sup>90</sup>.

La situation a changé drastiquement à la fin de 1990, après que l'Irak ait envahi le Koweït<sup>91</sup>. Bien que la guerre ait encore davantage divisé la région, gelant notamment le programme Arabsat, les avantages offerts par la première génération de satellites sont soudain devenus évidents. L'arrivée à Bagdad des équipes de Ted Turner, la chaîne d'information continue Cable News Network (CNN), a complètement

bouleversé la donne. La télévision de l'instant, du direct et de l'information brute, avec un commentaire minimum, débarquait et contrastait de façon saisissante la couverture inerte, torpide et largement censurée des événements dans les télévisions arabes. Pour l'anecdote, Naomi Sakr rappelle que les télévisions saoudiennes n'avaient non seulement pas annoncé l'invasion irakienne quand elle a eu lieu, mais ont également évité de mentionner le sujet pendant les trois jours suivants. Les membres de l'élite saoudienne qui disposaient de paraboles ont appris la présence de troupes américaines dans leur pays par CNN, disponible depuis peu<sup>92</sup> dans le Golfe, ou par la télévision de l'armée américaine. La force de la télévision satellite était prouvée<sup>93</sup>.

Cet événement a été suivi par un autre développement important : l'autorisation et la diffusion progressive des paraboles. Juste avant l'invasion du Koweït par l'Irak, le gouvernement égyptien avait légalisé l'importation et la détention de paraboles permettant la réception satellite. En Arabie saoudite et dans le Golfe, malgré les interdictions initiales, des entreprises se sont rapidement créées pour les fabriquer et concurrencer les importations dans un marché en pleine expansion, qui d'ailleurs a été relancé par la guerre du Golfe. Les forces égyptiennes représentaient le plus gros contingent des troupes servant en Arabie saoudite au sein de la coalition dirigée par les États-Unis. Jusqu'à la fin de 1990, elles étaient soumises à une intense propagande organisée par Radio Bagdad. En décembre 1990, dans le stade final de la guerre qui débuta le 15 janvier 1991, la télévision égyptienne, télévision d'Etat bien entendu, s'arrangea donc pour obtenir un relais sur Arabsat afin de diffuser des programmes de télévision toute la journée, tous les jours, sur une période de trois ans<sup>94</sup>. En quelques jours, la « chaîne égyptienne de l'espace » (ESC-Egyptian Space Channel) diffusait 13 heures de programmes quotidiens, avec une grosse portion

d'informations politiquement dirigées contre l'Irak<sup>95</sup>.

De l'autre côté du monde arabe, en Algérie, la télévision satellite avait déjà commencé à se développer suite à la réforme des médias français dans les années 80. Le gouvernement français avait fait en sorte que les chaînes satellites françaises soient accessibles dans les pays du Maghreb, soit l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Dans la brève période de libéralisation politique, de 1989 à 1992, les Algériens ont profité de l'arrivée des réseaux français pour improviser des réseaux de réception câblés, ou « mini-réseaux câblés », le plus souvent organisés de façon informelle entre voisins, qui permettent de partager l'usage d'une seule parabole. Après 1992, le gouvernement a essayé de réguler l'accès satellite mais il était trop tard : pendant la guerre civile, les Algériens ont pris l'habitude de se tourner massivement vers les chaînes satellite pour leur information

Dans les années suivant la guerre du Golfe, la diffusion des paraboles s'est considérablement accélérée. La technologie satellite faisait en parallèle un bond qualitatif et quantitatif, avec le lancement des satellites européens Eutelsat,

puis de la deuxième et troisième génération de satellites Arabsat entre 1996 et 1998. L'Égypte elle-même lança son propre satellite, Nilesat, en 1998. Le prix des receveurs a également décliné, largement poussé par la multiplication des fabricants locaux.

La diffusion des systèmes satellites a été poussée par la multiplication de l'offre satellite. Le lancement de la Middle East Broadcasting Corporation, la première télévision satellite dans le monde arabe en 1991, s'inscrit dans la veine des journaux panarabes détenus par des capitaux saoudiens. La chaîne apportait un de programmes d'information, de qualité internationale, avec une programmation diversifiée : sports, mode, films et loisirs. La seconde chaîne Arab Radio Television (ART) a ensuite été créée à Rome avec des fonds provenant de l'un des fondateurs de MBC, introduisant dans le monde arabe la mode des chaînes spécialisées (une chaîne pour les films, une pour les sports, pour les enfants, etc.) et la chaîne marocaine a suivi en 1994. La politique de l'ART était clairement celle d'un black-out sur l'information, pour éviter les problèmes.

#### Sélection de chaînes satellites lancées entre 1990 et 1998<sup>96</sup>

Date de lancement	Nom	Pays d'origine	Propriétaire
1990	ESC	Égypte	État
1991	MBC	Arabie Saoudite	Privé
1992	EDTV	Dubaï, EAU	État
1993	JSC	Jordanie	État
1994	ART	Arabie Saoudite	Privé
	Orbit	Arabie Saoudite	Privé
	RTM	Maroc	État
1995	STV	Syrie	État
1996	LBC-sat	Liban	Privé
	Future International	Liban	Privé
	Al-Jazira	Qatar	Indépendant
1997	ANN	Syrie	Privé
1998	Nile Thematic Channels	Égypte	État

Certains Etats décidaient de reproduire le schéma de la télévision nationale sur les chaînes satellites, notamment pour toucher les diasporas à l'étranger. L'Égypte qui a maintenu son service, la Jordanie, les Emirats et le Maroc se sont ainsi lancés dans l'aventure satellite. En revanche, les Etats ont eu tendance à lâcher la bride sur le cou des chaînes de divertissement<sup>97</sup>. Celles-ci mêlent savoir-faire libanais et capitaux saoudiens : LBC, l'ancienne chaîne des Forces libanaises qui devient très vite une réussite économique, et sa compatriote Al-Moustaqbal (« le futur »), propriété du richissime premier ministre libanais, Rafic Hariri.

La première chaîne à péage, Orbit, également établie avec des fonds saoudiens en 1994, visait également une offre de loisirs, distraction populaire et programmes musicaux. La chaîne a pu toutefois concurrencer le monopole de MBC sur l'information arabe grâce à un partenariat avec la BBC pour produire un service d'information en arabe. L'expérience a été toutefois de courte durée, s'interrompant brusquement en 1995. Plusieurs aspects irritaient les téléspectateurs arabes, malgré la qualité du contenu, surtout le fait que la plupart des reportages soit réalisée par des journalistes anglophones de la BBC. Un reportage couvrant une réunion de dissidents à Londres a provoqué la rupture avec l'état-major saoudien et la fin de l'expérience.

### 1.2.2.2 Le phénomène Al-Jazira

Non sans une certaine ironie, personne ne contribuera davantage au triomphe d'Al-Jazira que cette décision de l'Arabie saoudite elle-même. La rupture du partenariat avec la BBC poussa au chômage une vingtaine d'employés rompus aux techniques rédactionnelles et au style de la BBC, jaloux de leur indépendance éditoriale, et disponibles sur le marché bouillant de l'information satellite.

Le début de l'histoire, en 1996, est pourtant d'une parfaite simplicité. « Al-Jazira est la manifestation la plus visible d'une politique étrangère, celle du Qatar, dictée avant tout par l'animosité vis-à-vis de l'Arabie saoudite », résume, à Beyrouth, au Liban, Joseph Samaha, ancien éditorialiste d'Al-Hayat, aujourd'hui directeur de la rédaction du quotidien libanais As-Safir<sup>98</sup>.

Il y a dix ans, le cheikh Hamad Ben Khalifa El Thani du Qatar renversa son père au cours d'un coup d'Etat non violent<sup>99</sup>. « L'événement ne défraya pas vraiment la chronique : avec une population autochtone d'environ 100 000 habitants, l'émirat est le plus petit des pays arabes, et Doha la capitale la plus ennuyeuse du monde. Mais le nouveau souverain mettra rapidement de l'animation avec une démocratisation « par le haut » en créant un canal satellite destiné aux pays arabes<sup>100</sup> ».

La nouvelle chaîne, forte de son slogan « Une opinion et son contraire », rend enfin audible la parole étouffée des oppositions politiques. Les salaires et la liberté promise par le Qatar attirent les anciens protagonistes du partenariat malheureux entre Orbit et la BBC. Il s'agit là de la première vie de la chaîne : celle-ci propose des débats où les téléspectateurs sont invités à s'exprimer librement - une première -, des journaux d'information sur le modèle de la BBC et de CNN et des documentaires historiques ou scientifiques.

Les journalistes s'étonnent eux-même de la liberté de ton qui leur a été laissée. L'animateur de « La direction opposée », Fayçal Al Kassim, peut en effet constater qu'il ne reçoit pratiquement aucune directive à propos du contenu des programmes. « Je traite ici de problèmes que je n'aurais jamais pu espérer soulever lorsque je travaillais à la BBC », déclare-t-il<sup>101</sup>.

Thierry Oberlé résume pour *Le Figaro* le fonctionnement de la chaîne : « Installés sur un niveau d'un immeuble discret et bien gardé de Doha, ses studios accueillent chaque mardi soir « Direction opposée », l'émission phare qui peut vider les rues des capitales arabes. Lors de ce rendez-vous hebdomadaire, deux personnalités aux idées souvent extrémistes et toujours diamétralement opposées s'affrontent au cours d'un débat pouvant tourner à l'invective. Le dernier numéro opposa bien sûr un défenseur des Etats-Unis et de ses valeurs démocratiques à un sympathisant des radicaux islamistes. Des téléspectateurs intervinrent à l'antenne pour se féliciter de la réussite des attentats, d'autres pour dénoncer l'amalgame entre terrorisme et religion. Les détracteurs de « Direction opposée » critiquent son goût du sensationnalisme. Ils sont cependant contraints d'admettre qu'Al-Jazira a libéré les flux d'informations dans le monde arabe et brisé bien des tabous. Ses images en boucle de l'Intifada ont sans doute suscité des vocations de martyrs parmi les jeunes des camps palestiniens. Mais, dans le même temps, les bureaux de Ramallah de la chaîne ont été fermés par l'Autorité palestinienne, pour cause d'impertinence »<sup>102</sup>.

Al-Jazira, rapidement surnommée la « CNN arabe », a conquis sa célébrité grâce, notamment, à sa couverture exclusive de la guerre américaine en Afghanistan, et de celles d'Irak et du Proche-Orient, et aussi grâce à la diffusion des cassettes vidéo du chef terroriste Oussama Ben Laden. Diffusée à travers le monde, elle est surtout plébiscitée par des dizaines de millions de téléspectateurs arabes, mais honnie par plusieurs régimes de la région, dont l'Irak, la Jordanie, le Soudan, la Tunisie ou l'Égypte. Les détracteurs sont multiples : plus de 450 plaintes officielles ont été déposées contre la station auprès du gouvernement du Qatar avant le 11 septembre 2001<sup>103</sup>.

L'exemple le plus récent de l'interdiction de la chaîne en Iran, en avril 2005, montre combien les sensibilités sont échaudées. Les autorités iraniennes accusent Al-Jazira de « subversion » : « Cette suspension durera le temps nécessaire pour que nos experts examinent le rôle éventuel que la chaîne Al-Jazira a joué pour inciter des éléments subversifs à déclencher les troubles qui se sont produits dans la ville d'Ahvaz », a déclaré Mohammad Hossein Khoshvaght, directeur général du ministère de la culture et de la guidance islamique, qui est chargé de superviser la presse étrangère en Iran. Il a précisé qu'il attendait « des explications claires » des responsables de la chaîne sur la façon dont les événements ont été couverts »<sup>104</sup>.

Ces réactions sont d'ailleurs à mettre en parallèle avec les positions occidentales. Le Premier Ministre anglais Tony Blair a exprimé « son horreur » devant les images des deux soldats britanniques tués en Irak, diffusées par la chaîne qatarie. Le Commandant des forces britanniques dans le Golfe, le Marshall Brian Burridge a également condamné la couverture d'Al Jazira comme « déplorable » et « en violation flagrante » avec la Convention de Genève. Il a appelé les journalistes à ne pas intégrer « la propagande irakienne »<sup>105</sup>.

Le département d'Etat américain dénonce régulièrement la ligne éditoriale de la chaîne, en l'accusant de se faire le porte-parole des groupes islamistes les plus extrémistes, notamment en Irak, où Al-Jazira est interdite depuis août 2004. La chaîne rappelle que plusieurs de ses journalistes ont été tués en Irak par des tirs de soldats américains. La Fédération Internationale des Journalistes a interpellé le gouvernement américain sur quatorze cas de journalistes tués par les balles américaines, dont les circonstances n'ont pas été éclaircies par une enquête indépendante<sup>106</sup>. La chaîne qatarie peut également se prévaloir du soutien de l'opinion arabe, qui estime généralement que la réplique

américaine contre Al-Jazira est le fruit d'une insidieuse hypocrisie<sup>107</sup>.

« Nous ne possédons ni armée, ni char, rappelle un jeune archiviste qatari, rien qu'Al-Jazira. » Mais cela a suffi à ce trou perdu pour conquérir toute la région - par la plume plutôt que par l'épée. Et ce avec seulement trois cents employés. Ce qui ne manquera pas de surprendre le président Moubarak lors d'une visite : « Tout ce tapage est venu de cette boîte à sardines ! »<sup>108</sup>.

Des critiques sévères peuvent pourtant être adressées à l'encontre de la chaîne qui, si elle se fait le relais d'opinions critiques dans la région, ne traite pour ainsi dire jamais des problèmes domestiques au Qatar. La petite taille du Royaume n'est pas en soit une excuse : le Bahreïn voisin, d'une taille similaire, reçoit régulièrement l'attention des commentateurs de la chaîne. Al-Jazira crée « un environnement artificiel qui ne reflète pas celui des politiques qataries et reste complètement détaché des réalités sociopolitiques » de la plupart, sinon de tous les pays arabes » souligne Layla Al Zubaidi<sup>109</sup>. Les critiques suspectent que les libertés affichées par la chaîne ne soient en quelque sorte qu'une façade, ou en tout cas un moindre mal, quant au principe de participation. Nous reviendrons sur ce paradoxe du citoyen-spectateur, réduit à regarder les autres parler sans avoir lui-même la possibilité de s'exprimer.

## 2. Les fragmentations identitaires

L'émergence de la télévision satellite au sein, depuis et vers le monde arabe dérive du traumatisme provoqué par la guerre du Golfe, suite à l'invasion du Koweït par l'Iraq. Ce conflit a provoqué un déchirement politique au sein du monde arabe, exacerbé alors par le défi économique posé par les prescriptions occidentales pour la réforme économique et la libéralisation. Les gouvernements arabes se sont

alors confrontés à une logique qui impliquait notamment la privatisation des biens de l'Etat et l'ouverture des marchés aux entrepreneurs privés, domestiques ou étrangers.

Ces pressions ne sont pas restées sans résultats : les élections multipartites ont progressivement acquis plus de légitimité, même dans les pays où la loi martiale reste comme gravée dans le marbre. La société civile, fragmentée et souvent limitée, a pu bénéficier d'appuis extérieurs dans son combat pour des droits civils et politiques longtemps dénigrés. De même, les liens avec les diasporas du Moyen-Orient émigrées en Europe et aux Etats-Unis ont été progressivement renforcés.

Ainsi, le développement de la télévision satellite dans la région n'a pas seulement coïncidé avec une profusion d'ajustements structurels et de changements superficiels, mais semble bien être directement imbriqué avec eux.

Dans son article intitulé « transformations structurelles de la sphère publique »<sup>110</sup>, John Keane fait référence à la fragmentation des « cadres nationaux de la communication », qu'il assimile à l'érosion de « tout ce qui pourrait ressembler à une sphère publique unitaire, intégrée dans le cadre d'un Etat nation ». La formule prend un sens particulier lorsque l'on évoque le développement de la télévision satellite au Moyen-Orient, qui transcende le cadre strict de l'Etat et des prérogatives nationales.

Cependant, alors que beaucoup d'attention est apportée aux conséquences politiques de ces bouleversements de l'ordre médiatique, les causes politiques, sociales et économiques de ces transformations méritent d'être prises en compte. Les relations entre les formes d'organisation politique et les transformations de l'outil de communication représentent un

enjeu central dans toute analyse visant à définir l'impact du message politique sur les citoyens.

Nous verrons que le « nouvel ordre informationnel » est en fait porteur d'une série de paradoxes, portés par la « raison » d'Etat, qui semble autoriser les changements pour mieux maintenir un statu quo. Les Etats ont pris acte des menaces, mais aussi du potentiel commercial portées par ces nouveaux médias ; ils doivent répondre d'une certaine façon aux demandes pour davantage de liberté d'expression. A l'instar d'Al-Jazira, dont le nom signifie « île », les chaînes satellites représentent des îlots de liberté, pas forcément les moteurs du changement démocratique et social.

## 2.1 Un nouvel ordre informationnel ?

### 2.1.1 ETATS « TROUS NOIRS » : LES AFFRES DE LA CENSURE

#### *2.1.1.1 Droits et contraintes : les lignes rouges*

Le rapport sur le développement humain du PNUD publié en 2003 est sans appel quant aux limitations imposées par les Etats arabes sur la liberté d'expression. Il indique ainsi que, « dans la plupart des pays arabes, les médias opèrent dans un environnement qui restreint considérablement la liberté de la presse et la liberté d'expression et d'opinion. Les journalistes font face à un harcèlement illégal, des intimidations, voire même des menaces physiques; la censure est répandue et les journaux et chaînes de télévision sont quelques fois fermés de manière arbitraire. La majorité des médias appartiennent à l'État, notamment les radios et télévisions. »<sup>111</sup>.

Les gouvernements ont en effet rapidement cherché, notamment après la période de décolonisation, à monopoliser les outils de diffusion de l'information et à en maîtriser les tenants et aboutissants. Ils cherchaient

à promouvoir leurs politiques nationales de développement et à mobiliser une opinion panarabe. Nasser, par exemple, a utilisé la radio égyptienne Sawt Al Arab (la Voix des Arabes) pour mobiliser l'opinion publique. Cette stratégie est toujours bien vivace : Noha Mellor<sup>112</sup> indique ainsi que, lors de la dernière guerre du Golfe, les chansons d'amour modernes ont subitement disparu des programmes égyptiens pour laisser la place à des hymnes religieux et nationalistes. Le pan-arabisme, la paix ou le soutien à l'Intifada palestinienne avait soudain repris le contrôle des ondes.

Les espoirs suscités par la multiplication de l'offre d'information satellite ont donc été sans doute renforcés par une frustration parallèle liée au monolithisme et l'asthénie du processus de libéralisation politique dans le monde arabe. Alors que le contrôle du Prince sur la radiodiffusion a été progressivement levé dans d'autres parties du monde au cours des années 90, les monopoles d'Etat et une stricte censure gouvernementale sont demeurés la norme dans la plupart des pays arabes et l'Iran. Face à ces restrictions tant au niveau de la propriété des médias que du contenu du message lui-même, l'émergence de la télévision satellite a permis non seulement de dépasser ces filtres nationaux mais aussi de forcer les monopoles d'Etat à se plier aux exigences d'une concurrence qu'ils n'ont pas souhaitée.

Cependant, malgré ces quelques ouvertures, la plupart des médias restent détenus par l'État dans les pays arabes. Comme l'indique le rapport du PNUD<sup>113</sup> « malgré la croissance de la diffusion par satellite, sur un total de 120 chaînes satellites dans le monde arabe, plus de 70 pour cent sont officiellement soumises à la supervision du gouvernement ». Toujours selon le rapport, « la couverture de l'actualité reste largement inappropriée mettant l'accent sur les développements officiels et les hauts dirigeants

politiques. Les informations susceptibles d'intéresser la majorité de la population et qui concernent leurs préoccupations quotidiennes ou qui pourraient enrichir leurs connaissances scientifiques et culturelles sont rares. Les informations portant sur certains aspects des politiques, sociétés et religions du monde arabe sont souvent simplement occultées. » En bref, selon le rapport 2003, la plupart des pays arabes « placent les médias sous le contrôle des autorités et institutions politiques dominantes et utilisent les médias pour la propagande politique et les divertissements au détriment d'autres fonctions et services. »

Un tel constat devrait faire rougir si l'on en croit les constitutions nationales de tous ces pays, qui garantissent le droit à la liberté d'expression. Le principe de « l'état de droit » présuppose une relation formelle entre un système de lois transparentes et concises et une régulation assurée par la pratique administrative. Mais ce principe n'est pas appliqué dans la plupart des Etats qui nous intéressent, où les structures même de l'administration ne sont pas soumises à la loi. Le cadre légal satisfait souvent aux exigences internationales, mais il ne dépeint pas toujours la réalité dans laquelle les médias doivent évoluer<sup>114</sup>. Ainsi, la « sécurité » (ou le « combat national » dans le cas palestinien) a toujours prévalu dans l'agenda politique et a permis dans de nombreux cas de suspendre ces droits ou en tout cas de justifier les violations des libertés fondamentales. Les libertés sont donc accordées « pourvu qu'elles n'empiètent pas sur les frontières de la loi »<sup>115</sup>.

Quelque soient les lois sur la presse, plusieurs de ces pays partagent « les lignes rouges » qui, comme les journalistes le savent, ne doivent pas être traversées. Les sujets « tabous » varient selon les pays : les chefs et leur famille, l'Islam et l'unité nationale sont des thèmes traités avec d'infimes précautions. Là où les médias sont perçus comme une extension de

la diplomatie d'Etat, et c'est souvent le cas, les journalistes doivent tempérer leurs critiques des nations amies ou leurs vues présentant une remise en cause de la position officielle de l'Etat sur des sujets sensibles<sup>116</sup>. En 1998, par exemple, les autorités saoudiennes ont tenté de faire pression sur Al-Hayat pour qu'il licencie son rédacteur en chef après la publication d'une interview présentée d'une manière pro-yéménite sur un problème résurgent de différent frontalier. Récemment encore, un programme d'Al Jazira, jugé « insultant » par la famille royale jordanienne a provoqué un incident diplomatique sérieux entre le Qatar et la Jordanie, qui a exclu Al Jazira du pays et rappelé son ambassadeur au Qatar<sup>117</sup>.

La règle des doubles standards est aussi valable pour la reconnaissance et l'application des conventions internationales qui font référence à la liberté d'expression, comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme<sup>118</sup> et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques<sup>119</sup>. Ces textes ont été signés et ratifiés par quelques Etats de la région, notamment l'Egypte, l'Irak et la Jordanie. Quoiqu'il en soit, leur mise en œuvre ne résoudrait sans doute pas les problèmes, puisque les lois existantes s'opposent en général aux principes mêmes définis par ces conventions. Dans l'ensemble de ces pays, le journalisme n'est pas soumis simplement aux lois sur la presse mais à un véritable arsenal juridique, qui inclut les codes pénaux et les lois sur la sécurité nationale.

En Algérie, par exemple, une législation antiterroriste avait été adoptée au début de la guerre civile en 1992, et adaptée au code pénal en 1995<sup>120</sup>. Elle limite l'accès à l'information, la liberté de mouvement et les droits des journalistes à parler de certains sujets. Elle est venue renforcer les dispositions du Code de l'Information de 1982, qui demande aux journalistes de respecter les « objectifs de la révolution algérienne »<sup>121</sup>. Mais l'arsenal

est large, et susceptible d'interprétations : Mohamed Benchicou, l'ancien directeur du *Matin* et, incidemment, l'auteur de « Bouteflika, l'imposture algérienne » publié juste avant les élections présidentielles, a été condamné en juin 2004 à deux ans de prison, pour « violation de la législation des changes ». Il portait sur lui de simples bons de caisse. Il célébrera, le 14 juin 2005, sa première année passée en prison.

Les attaques du 11 septembre 2001 ont renforcé la légitimité du concept de « sécurité nationale » et apporté un prétexte supplémentaire pour renforcer les pressions sur les dissidents et limiter davantage l'accès à l'information. En Tunisie, une nouvelle loi criminalisant la liberté d'expression a été adoptée fin 2003, prétendument pour appuyer « les efforts internationaux en matière de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent ». La Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) a déclaré après la promulgation de cette loi que « l'année 2003 avait été marquée par la promulgation de lois d'une gravité sans précédent en termes de violations du droit à l'information »<sup>122</sup>.

L'Égypte a réinventé le concept du « double standard » en instituant un « état d'urgence » permanent, même si les mesures de répression se sont intensifiées depuis le 11 septembre. Les circonstances extraordinaires ne sont pas nouvelles; elles constituent même la norme, parce que l'Égypte a connu l'état d'urgence<sup>123</sup> pendant la majeure partie des 35 dernières années, et en permanence depuis l'assassinat du président Anouar El Sadate en octobre 1981<sup>124</sup>.

Le 23 février 2003, le gouvernement présenta au parlement un projet de prolongation de la loi pour trois années supplémentaires. Ce projet fut adopté le jour même, justifié par la guerre contre le terrorisme. Le Premier ministre déclara que la plus grande partie de cette législation était « permanente » et « adoptait les

principes auxquels nous avons adhéré dans la loi sur l'urgence ».

Des officiels de premier plan ont fréquemment cité les attentats du 11 septembre 2001 pour justifier les politiques répressives. « Il ne fait aucun doute que les événements du 11 septembre ont créé un nouveau concept de démocratie qui diffère de celui que les pays occidentaux défendaient auparavant, en particulier en regard de la liberté personnelle », déclara le président Moubarak en décembre 2001, ajoutant que la décision américaine d'autoriser les tribunaux militaires « prouve que nous avons raison dès le début d'utiliser tous les moyens disponibles, y compris les tribunaux militaires. »<sup>125</sup>

#### 2.1.1.2 Les formes de contrôle

Le terme « censure » cache des réalités fort différentes. Il nous faut ainsi différencier la censure « préventive » (avant publication), la censure d'interdiction (après publication) et l'autocensure, qui concerne les journalistes ou leurs rédacteurs en chef, voire même les responsables de publication. La censure préventive est limitée dans la plupart des démocraties, mais la censure d'interdiction existe naturellement, en cas de violation de la loi ou des droits d'autrui.

Dans le monde arabe, la censure préventive est généralisée, et est laissée à la discrétion de l'administration, via le ministre de l'information ou le ministre de l'intérieur. Quasiment tous les pays arabes y ont recours. En Égypte par exemple, le ministre de l'information peut interdire de façon préventive toute publication qui attaquerait la religion, afin de garantir l'ordre et la paix publics<sup>126</sup>. Certains Etats arabes vont jusqu'à interdire aux médias de rendre compte des crimes parce qu'ils pourraient susciter un sentiment d'insécurité parmi les citoyens, alors que d'autres pays

autorisent ces informations si les policiers sont présentés comme vigilants et efficaces<sup>127</sup>. Des règles spéciales s'appliquent pour censurer les magazines ou les journaux étrangers. En Tunisie, le Ministère de l'intérieur peut décider de confisquer ou interdire toute publication étrangère. En Arabie saoudite, la publication interdite pourra être détruite sans compensation. Au Yémen, le ministre de l'information peut non seulement interdire toute publication, mais une autorisation préalable est exigée<sup>128</sup>. Les autorités syriennes et égyptiennes peuvent interdire certains paragraphes ou la totalité de l'article incriminé<sup>129</sup>. Dans l'ensemble des médias d'Etat, particulièrement radios et télévisions, des membres du personnel sont rémunérés spécifiquement pour veiller à ce que des reportages touchant à des sujets sensibles ne soient pas diffusés.

La loi elle-même peut être très restrictive, comme nous l'avons déjà indiqué. Les gouvernements arabes se réservent notamment la prérogative d'accorder des licences de publication, les lois en la matière variant d'un pays à l'autre. Au Koweït, c'est le Ministère de l'Information qui dispose de ce droit, tandis qu'en Arabie saoudite ou au Bahreïn, c'est le ministre de l'information lui-même qui en dispose. Aux Emirats Arabes Unis, ce droit est accordé par un décret du Conseil des ministres, et, au Liban, bien que le ministre de l'information en ait la responsabilité finale, la licence est sujette à l'approbation préalable du Conseil National de la Presse. Cette situation viole l'essence même de la liberté d'expression et de communication des opinions dans le monde arabe<sup>130</sup>. Comme si ce n'était pas assez, l'accès à la profession de journaliste lui-même est sujet aux variations des politiques internes à chaque pays. Les autorités justifient cette interférence par l'exigence de sécurité et de stabilité politique et sociale. Les journalistes au Koweït, à Bahreïn, au Qatar, à Oman, en Syrie, au Yémen, en Libye et en Algérie doivent

obtenir une licence avant de pouvoir exercer leur profession<sup>131</sup>.

Les responsables de publication doivent verser des garanties financières avant la publication, qui peuvent être très lourdes et qui varient en tout cas considérablement selon les pays. Elles sont notamment requises au Bahreïn, au Qatar, en Syrie, au Liban, en Jordanie, au Koweït et en Egypte<sup>132</sup>. Plusieurs pays imposent également une licence particulière avant la création d'une imprimerie. Ces pays incluent le Bahreïn, les EAU, le Qatar, Oman, l'Arabie saoudite, l'Irak, la Syrie, le Liban, la Jordanie, la Libye, le Yémen, la Palestine et le Soudan. La Syrie exige également que les propriétaires d'imprimerie tiennent à jour un registre quotidien détaillant la date et le titre de chaque publication, le nom de son auteur, et le nombre de copies imprimées<sup>133</sup>.

Une fois produite, ces licences permettant la publication, l'impression ou le travail même du journaliste peuvent être suspendues ou révoquées si le rédacteur en chef ou le journaliste violent la loi contrôlant le contenu de ce qui peut être publié. L'octroi et le retrait de la licence ferment le cercle de la censure, et en particulier de l'autocensure, dans tous ces pays pour les journalistes de la presse écrite comme pour ceux de la radiodiffusion.

Par ailleurs, les journalistes sont, de plus en plus, mis directement et personnellement en cause par les autorités, de façon directe ou de façon très insidieuse, et les exemples pleuvent. En Tunisie, la journaliste Sihem Bensedrine, 55 ans, est actuellement la cible d'une campagne obscène de la part de la presse tunisienne arabophone. Deux journaux, Achourouq et Al-Hadath, quotidiens arabophones à fort tirage, ont lancé, les 8 et 11 mai 2005, de véritables appels à la lapidation de cette femme, présentée comme « prostituée », « créature du diable », « vipère haineuse », « vendue aux sionistes et

aux francs-maçons ». Sihem Bensedrine est accusée de « louer son dos -se prostituer en pratiquant la sodomie- aux étrangers et aux sionistes », d'avoir renié « toutes les valeurs humanitaires pour retrouver -lors de séances d'échangisme- son humidité sexuelle », de se vendre « aux adolescents les plus séduisants et aux plus beaux jeunes hommes ». Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que ces journaux mènent de semblables campagnes de haine, en toute impunité, contre les opposants et militants des droits de l'homme<sup>134</sup>. Dans le même pays, Lotfi Hajji, fondateur et président du Syndicat des Journalistes Tunisiens (SJT) a perdu son travail suite à la fondation du syndicat courant 2004. Sa famille a également été harcelée. « La presse indépendante en Tunisie est un leurre » déclarait-il d'ailleurs récemment dans le quotidien algérien El Watan<sup>135</sup>.

Au Yémen, Hafez Al-Bukari, et sa femme Rahma Hujaira, deux figures du journalisme local, ont été nommément insultés par un article paru à la fin mai 2005 dans Al-Bilad, un journal tout simplement créé pour l'occasion<sup>136</sup>.

En Algérie, alors que l'ancien Directeur de publication du Matin, un quotidien interdit en juin 2004, malade et risquant une paralysie, célèbre tristement sa première année de détention, les journalistes comparaissent tous les mardis devant une véritable cour spéciale organisée au tribunal d'Alger, qui délivre chaque semaine une sentence d'emprisonnement. Les quelques journalistes indépendants sont tous confrontés à près d'une vingtaine de procès, dans lesquels ils sont personnellement mis en cause et attaqués par l'Etat, via le ministère public qui demande systématiquement des peines d'emprisonnement.

Ces exemples illustrent l'éventail des moyens dont dispose la « puissance publique » pour faire plier des individus ou, en tout cas, imposer ses vues. Ces formes de censure ne sont

pas forcément évidentes au premier abord, mais l'ensemble impose un carcan très lourd sur les professionnels de la presse, qui vise effectivement à entretenir une forte autocensure. Les nouveaux médias ne peuvent complètement éluder cette réalité du « champ médiatique » national, et doivent également concilier leurs ambitions avec ces réalités régionales.

#### 2.1.2 LES PARADOXES DE « LA MAIN INVISIBLE »

Les Etats arabes semblent rivaliser d'ingéniosité pour mettre des barrières au développement de médias privés, ou en tout cas indépendants. De ce fait, ils limitent aussi les possibilités de développement d'un secteur, inhibent la croissance de certaines entreprises de presse et, au-delà, fragilisent la diffusion du savoir dans les sociétés<sup>137</sup>.

Les effets de ces politiques sont sérieux, si l'on en croit le rapport sur le développement humain 2003, préparé par le PNUD, qui signale que la censure de l'État a entravé le développement des médias arabes indépendants et du secteur de l'édition dans la région. Le constat est sévère : « Dans les pays arabes, avec une population globale de 284 millions d'habitants, le tirage d'un « best seller » ne saurait dépasser 5 000 exemplaires en raison de la censure et d'autres contraintes imposées aux éditeurs indépendants. Le volume des traductions vers l'arabe d'ouvrages étrangers reste nettement inférieur au volume de traduction dans d'autres pays du monde : cinq fois plus de livres sont traduits chaque année en grec, une langue parlée par 11 millions de personnes uniquement. 53 journaux par 1 000 habitants seulement sont publiés quotidiennement dans la région contre 285 par 1 000 habitants dans les pays industrialisés et l'on compte uniquement 18 ordinateurs par 1 000 habitants dans le monde arabe contre une moyenne globale de 78 ordinateurs par 1 000 habitants »<sup>138</sup>.

Ce bilan appelle nécessairement un débat de société, qui peut difficilement avoir lieu au grand jour, le débat politique étant complètement cloisonné. Il est frappant toutefois de voir que des initiatives contradictoires émanent de l'appareil d'Etat, qui loin d'être uniforme, porte apparemment en son sein le débat quant aux choix de la politique de développement, qui rejoint, dans l'idée des « zones libres pour les médias », les contradictions de la politique médiatique.

#### 2.1.2.1 Esquisse d'une logique de marché

L'étude d'un marché arabe de l'information, comme toute initiative panarabe, risque fort d'être limitée, tant les contraintes et les oppositions même à l'idée d'une libéralisation de l'information sont fortes. En l'occurrence, la « main invisible » se ferait plutôt taper sur les doigts. Les agences d'information en sont un bon exemple : elles représentent elles-mêmes la source du contrôle du « marché » de l'information, qu'elles sont en charge d'alimenter. Toutes les agences d'informations nationales sont contrôlées par leurs Etats respectifs, et les employés sont considérés comme des fonctionnaires. Ils ont un contrat avec l'Etat et leur statut est assimilé à celui de la fonction publique. Les correspondants de l'agence syrienne d'information étaient même considérés comme des diplomates<sup>139</sup>.

En dépit des facteurs qui lient le monde arabe – langue commune, intérêts et stratégies communs – l'échange d'information entre les agences de presse nationales est limité à seulement 2 %. Une étude réalisée sur quatre pays (Arabie saoudite, Tunisie, Algérie et Koweït) en 1989 démontre que très peu d'information « arabe » était en fait fournie par les agences d'information via Arabsat<sup>140</sup>. Ainsi, la fonction prioritaire des agences de presse dans le monde arabe est de contrôler le flux des informations provenant de sources étrangères.

Les informations produites par ces agences demeurent strictement nationales. Certaines d'entre elles en assurent le monopole, et d'autres servent d'intermédiaires entre les principaux médias et les informations étrangères. L'agence de presse libanaise, par exemple, détient le monopole des informations locales, mais elle est également le seul distributeur des informations étrangères qui entrent dans le pays.<sup>141</sup> Dans certains pays, les agences de presse sont les seuls organes autorisés à souscrire aux sources d'informations extérieures. L'objectif est de bloquer les informations critiques envers le gouvernement, du moins auprès des populations locales<sup>142</sup>.

Ces manœuvres pourraient surprendre à l'heure des nouvelles technologies mais il ne faut pas oublier que leur usage reste limité, essentiellement à quelques pays du Golfe. Internet reste d'un usage restreint : en 2000 seul 1% de la population arabe l'utilisait. En 2001 ce chiffre était monté à 1.6%. On peut apprécier l'augmentation, qui préfigure un développement à moyen terme, mais pour l'heure la capacité de connexion reste marginale, et les disparités nationales sont impressionnantes<sup>143</sup>. Les principales raisons de ce déficit sont l'absence d'éducation aux systèmes électroniques, les prix des ordinateurs personnels et les prix élevés des transmissions téléphoniques et des frais d'accès<sup>144</sup>. Les gouvernements ont également tenté de contrôler la toile, et ont utilisé les mêmes outils que pour les autres médias. Ainsi, certains pays appliquent leur législation sur la presse à l'usage d'Internet. Dans d'autres pays, les utilisateurs doivent signer un contrat qui leur interdit d'utiliser la toile à des fins de « désordre public ». L'Etat a par ailleurs différents moyens de contrôle : contrôle passif pour vérifier les sites utilisés par l'internaute, ou contrôle actif via les serveurs ; certaines pages sont alors bloquées. Certains programmes permettent également de filtrer les pages accessibles et d'effacer les contenus

indésirables<sup>145</sup>. Enfin, les taxes sur le matériel informatique ou les programmes, ou encore le rejet des demandes de connexion téléphonique peuvent utilement compléter la panoplie du censeur. Bien entendu, il reste toujours possible de se connecter via des adresses IP étrangères, mais les frais de connexion sont alors beaucoup plus importants.

Les restrictions imposées sur la diffusion des programmes satellites s'inscrivent dans la même veine et ont plutôt échoué. Au Liban, un débat majeur a eu lieu à propos d'un projet de retransmission par câble d'un signal de télévision satellite, permettant ainsi un contrôle préalable des informations introduites. L'interdiction des paraboles satellites imposée en 1994 par l'Arabie saoudite n'a par exemple jamais été vraiment respectée. Cependant, les restrictions imposées par différents pays ont un temps fragmenté le marché, mais n'ont pas réussi à en ralentir la progression. Ainsi, le marché des paraboles est presque à saturation au Qatar, avec près de 95 % des foyers équipés et équipe près d'un quart des foyers de Damas ou d'Alep en Syrie, pourtant réputé pour être parmi les plus pauvres dans le monde arabe.

Un autre trait caractéristique de ce « marché » de l'information sur lequel se placent les grandes chaînes satellites, reste le conservatisme affiché par certains pays, en particulier dans le Golfe. Les éditions des journaux diffusés en Arabie saoudite sont souvent retouchées, comme cette photo d'une jeune Libanaise manifestant à Beyrouth publiée par le Bahrain Tribune après que l'on en ait masqué le généreux décolleté<sup>146</sup>. Les restrictions à la propriété des médias sont en général assez sévères. Les lois du Liban ou de Palestine autorisent la propriété privée des chaînes de télévision terrestres, mais les propriétaires sont des alliés du régime cherchant d'abord à faire valoir leurs intérêts politiques. Certains pays autorisent directement les partis politiques à posséder un journal,

comme l'Égypte ou le Yémen, alors que d'autres leur en refusent la possibilité. Quasiment tous les États arabes interdisent l'appropriation de journaux arabes par des étrangers ou même leur participation dans leur établissement, leur capital ou leur financement. La transparence de la législation sur la propriété des médias est limitée<sup>147</sup>.

Dans ce contexte, on comprend mal les initiatives de certains gouvernements – le mouvement a été lancé en Jordanie à la fin de 1999 et copié immédiatement par l'Égypte, le Liban et les Emirats Arabes Unis – de créer des « zones libres » pour les médias (« media free zones »). L'idée était de capitaliser sur le fait, amplement démontré par les médias « émigrés » à Londres, que lorsque des entrepreneurs, éditeurs ou patrons de chaînes, opèrent sur un mode transnational, une certaine flexibilité est possible quant au choix de leur base d'activité. La presse jordanienne s'est amusée du fait que le qualificatif « libre » soit associé au terme « zone », et pas aux « médias », mettant de ce fait en valeur une rupture entre deux types de « liberté » : celle des médias, et celle du commerce. La fausse-bonne idée pourrait bien aboutir à des zones « libres de médias », plaisaient-ils<sup>148</sup>.

« L'idée est aussi simple qu'elle est absurde » résume Kirchner, l'expert allemand des médias : suivant le principe des zones libres pour le commerce, les zones libres des médias devraient attirer les télévisions satellites internationales et des stations radios avec des réductions sur les taxes, de faibles coûts de production, et du personnel qualifié<sup>149</sup>. Par ailleurs, les entreprises opérant dans ces zones seraient exemptes des lois restrictives appliquées sur les médias nationaux.

Ces dispositions posent naturellement une série de problèmes, liés à la nature du « produit » informationnel et à la responsabilité éthique

et éditoriale des institutions médiatiques. En premier lieu, on peut se demander comment les autorités pourront gérer une logique de doubles standards et de discrimination entre les journalistes locaux et ces médias transnationaux, dont l'indépendance éditoriale les a tant irrité. Par ailleurs, nous avons pu constater que tout le système normatif de ces pays était dirigé contre la liberté d'expression. Le respect des prérogatives de ces zones reviendrait donc à créer une bulle bénéficiant d'un autre ordre légal. Al-Jazira a été la première chaîne à signer avec la gigantesque Media Production City égyptienne en juin 2000. Les premières confrontations sont cependant apparues juste après. Une campagne anti- Al Jazira a été lancée dans les médias égyptiens pour critiquer sa ligne éditoriale sur la Palestine, jugée déséquilibrée et anti-égyptienne. En novembre 2002, la chaîne satellite égyptienne Dream TV s'est vu rappelée à l'ordre et aux nouvelles règles éthiques imposées aux chaînes opérant dans la Media Production City, suite à une émission traitant en direct de problèmes d'ordre sexuel. Enfin, en Egypte toujours, 14 publications ont été interdites deux semaines après la présentation par le gouvernement de son concept de « free media zone » au public<sup>150</sup>.

Ces expériences illustrent une réelle hésitation de la part des autorités dans la définition d'une stratégie médiatique imposée par la révolution culturelle des technologies satellite. Ce tâtonnement montre que les réponses ne sont pas figées, mais que différentes logiques prévalent, y compris au niveau des choix politiques qui devraient porter la politique de développement. En brouillant les repères traditionnels du jeu politique, les chaînes satellites se voient remises en cause quant à leur propre rôle dans le développement de leurs pays d'origine. Il est pourtant inapproprié de prendre le message pour cible quand le contenu

du message lui-même reste pour le moins embrouillé.

#### 2.2.1.2 L'émergence d'un secteur privé

Jusqu'alors, les forces de marché ont joué un rôle relativement mineur dans les pays arabes. Le secteur étatique était fort, et le secteur privé assez faible. Assuré d'une situation de monopole, les Etats orchestraient l'existence ou la chute des institutions médiatiques. Les revenus de la publicité – aussi précieux que l'eau dans le désert pour tous les médias du monde – étaient faibles. L'ancien rédacteur en chef d'Al Hayat se plaignait ainsi que les dépenses totales en frais de publicité pour 1994 dans le monde arabe étaient de 900 millions de dollars, quand le seul Israël enregistrait 800 millions de dollars de dépenses publicitaires<sup>151</sup>.

Malgré tout, la tendance aurait commencé à s'inverser. Les journaux panarabes et les chaînes satellites ont constaté une augmentation prononcée des dépenses publicitaires dans les dernières années<sup>152</sup>. En 1997 seulement, par exemple, les revenus publicitaires engrangés par la télévision satellite ont augmenté de 96% par rapport à l'année précédente, pour atteindre un montant de 202 millions de dollars. Entre 1995 et 1996, les dépenses publicitaires dans les magazines arabes ont augmenté de 36 % et dans les journaux de 14 %. Le marché arabe des dépenses publicitaires s'est élargi également de 1.13 milliards de dollars en 1995 à 1.54 milliards en 1997<sup>153</sup>.

Il est assez difficile d'obtenir des chiffres plus récents. Le site du Pan Arab Research Centre<sup>154</sup> propose une étude assez détaillée des modes de consommation, bien qu'il soit difficile de distinguer les revenus spécifiquement engendrés par les chaînes satellites. Une analyse panarabe indique qu'elles auraient bénéficié en 2003 d'un apport publicitaire de 607 millions de dollars, ce qui dénote effectivement une réelle

évolution. Le marché publicitaire poursuit sa croissance de 2000 à 2003. La télévision attire 79 % des recettes publicitaires, mais les magazines panarabes engrangent également près de 119 millions de dollars. Les produits mis en valeur sont familiers aux Occidentaux : des marques comme Danone, Dove, Pantene, Lux, Sunsilk, Nivea, Pepsi ont chacune versé plus de dix millions de dollars pour les chaînes satellites panarabes en 2003. Hewlett Packard, Nokia et Samsung dominent le marché des magazines. Par ailleurs, la hiérarchie des choix de consommation, produits d'hygiène corporelle, boissons et tabac, produits de communication, semble se rapprocher des tendances occidentales, dans un marché culturellement orienté vers de grandes marques occidentales. Il ne faudrait pas associer à ces tendances une logique déterministe, l'évolution des choix de consommation dans les pays arabes pouvant se limiter à certains aspects de la vie quotidienne.

Il apparaît pourtant très clairement que la forme des médias arabes dans le futur dépendra beaucoup de l'état des marchés des médias. Ces marchés seront eux-mêmes dépendants de l'évolution des choix de vie des consommateurs, et de la croissance des revenus par habitant. Si le marché des médias s'élargit, ces derniers seront tentés d'expérimenter de nouveaux types de programmes, dans l'esprit de la dynamique créée par Al-Jazira ou LBC. On pourrait alors s'attendre à ce que les médias deviennent plus sensibles aux préférences des téléspectateurs, et que le sexe et le scandale prenne plus d'ampleur, dans la limite des susceptibilités saoudiennes, qui rappelons-le, définissent les orientations du marché publicitaire.

La pérennité de l'augmentation des dépenses marketing, susceptible de garantir à terme des marges bénéficiaires pour les chaînes panarabes, n'est pas garantie, même si les résultats récents tendent à l'optimisme. Comme le montre Olivier Dalage, « les monarchies pétrolières connaissent

à leur tour les affres du développement », malgré l'envolée des cours du pétrole de 2000 et 2001. En vingt ans, le PIB par habitant de l'Arabie saoudite a chuté de 16500 dollars en 1981 à moins de 6000 dollars en 2000, une baisse due à la fois à la déprime du marché pétrolier et à l'accroissement de la population du royaume, qui est passée dans l'intervalle de 9 à 22 millions d'habitants<sup>155</sup>. L'Arabie saoudite porte une grosse partie du marché publicitaire dans la région, une crise économique aurait donc des effets à terme sur les médias régionaux.

L'absence d'une infrastructure de marketing fait également défaut à la région. Il est difficile de trouver des informations quant à l'impact des principaux programmes d'information. Le mystère plane en effet sur la viabilité réelle des chaînes satellites. Chez Al Jazira par exemple, les chiffres du budget restent en revanche tabous. Pas question, non plus, de savoir ce que représente la part de la publicité, celle des onéreux accords conclus ponctuellement avec des chaînes internationales en mal d'images.

Comme le montre un article de Gilles Paris dans *Le Monde*<sup>156</sup>, les recettes engendrées par la chaîne qatarie ne suffisent pas. En 1996, 130 millions de dollars avaient été mis sur la table pour le lancement de la chaîne. L'autofinancement devait être atteint en 2001. Tout indique qu'il n'en est rien. Des spécialistes des médias, à Beyrouth, estiment à 40 millions de dollars (32 millions d'euros) les besoins annuels d'Al-Jazira. Or le robinet des annonces publicitaires, un quasi-monopole saoudien, est tenu toujours solidement fermé par le puissant voisin (où la chaîne n'est pas autorisée officiellement à travailler). D'après G. Paris, « Al-Jazira aurait depuis longtemps mis la clef sous la porte sans le soutien de l'émirat, peut-être même du ministre des affaires étrangères, Cheikh Hamad Ben Jassem Al-Thani, un homme dont la fortune personnelle affiche un taux de

croissance qui suscite l'agacement, y compris au Qatar ».

L'augmentation du nombre d'acteurs et du volume d'informations échangé dans le cadre du paysage satellite a cependant modifié la donne. En dix ans, le marché a commencé à se restructurer. Avec près de treize chaînes d'informations en arabe et beaucoup d'autres dédiées à la musique ou au sport, le marché a pris de l'importance, suscitant l'intérêt d'entreprises locales qui cherchent à s'imposer comme analystes du marché et sondeurs des audiences<sup>157</sup>. Par exemple, le « Groupe des Conseillers Arabes » en Jordanie a récemment fait savoir que 82 pour cent des foyers saoudiens sondés regardaient Al Jazira et que 69 pour cent des sondés déclaraient qu'ils avaient « confiance » ou « beaucoup de confiance » dans le réseau, malgré les liens tendus entre Al Jazira et le régime en place. L'étude a également montré que 11 pour cent des foyers saoudiens regardaient Al Mustaqilla, une chaîne privée basée à Londres, dont le nom signifie « L'Indépendant ».

Al Mustaqilla s'est installé il y a déjà quelques années dans un créneau bien particulier, celui des droits de l'Homme. Fondé par un ancien éditeur de presse d'origine tunisienne, la chaîne a proclamé sa différence avec les télévisions privées dirigées par des proches des gouvernements ou des géants du grand business. Quelques chaînes supplémentaires l'ont rejoint sur ce point, mais face aux pressions gouvernementales persistantes et aux distorsions du marché publicitaire, il faut avoir de larges poches pour maintenir une indépendance éditoriale<sup>158</sup>. La télévision égyptienne Dream TV l'a appris à ses dépens : Ahmed Bahgat, le propriétaire de la chaîne, a engagé une série de présentateurs avec de fortes personnalités pour l'aider à assurer la visibilité de ses programmes. Cependant, en réponse aux doléances du gouvernement, Bahgat a dû

retirer, l'un après l'autre, Hala Sirhan, Ibrahim Eissa, Muhammad Hassanayn Haykal, et Kamdi Kandil des ondes. La liberté de ton peut plaire aux spectateurs mais pas à ceux qui décident si Dream continue ou pas à diffuser.

Les téléspectateurs, en d'autres mots, sont toujours loin d'avoir le dernier mot. Jusqu'à ce que le marché de l'audiovisuel soit régulé de manière indépendante, il n'y a peu de chance pour que les aspirants à l'indépendance puissent voler librement de leurs propres ailes<sup>159</sup>.

## 2.2. Vers une citoyenneté simulée

L'un dans l'autre, les taux élevés d'analphabétisme dans la région et les évolutions démographiques, en particulier le nombre croissant de jeunes, mais aussi l'ouverture de la concurrence au niveau régional et international ont poussé le changement du produit médiatique. Les genres et les formats ont évolué, et les médias panarabes seront probablement amenés à innover davantage. La pression extérieure jouera sans doute encore un rôle déterminant, les structures des champs médiatiques nationaux ne leur permettant pas vraiment de générer une évolution politique et sociale. D'un autre côté, la propension des médias à privilégier l'information internationale sur les problèmes domestiques ne pourra que limiter leur impact sur le processus de démocratisation. Comme l'explique Mamoun Fandy<sup>160</sup>, c'est le phénomène du « n'importe où, mais pas ici ». Pour obtenir des informations fiables sur l'Égypte, mieux vaut consulter Al Jazira que la télévision égyptienne. Par contre, si on est un citoyen qatari, il faudra se tourner vers un journal panarabe pour obtenir des informations sur l'évolution du pays.

Les populations arabes se trouvent donc pris dans l'état d'une censure nationale omniprésente et d'une « citoyenneté simulée »<sup>161</sup>, déterritorialisée ou « désocialisée »,

par rapport à un lien communautaire qui est présenté comme une référence et un gage de crédibilité. D'une façon plus triviale, Al Jazira par exemple ne pourrait exister sans le soutien financier du Royaume du Qatar. Dans les deux cas, les problèmes sociaux et domestiques qui touchent à la vie quotidienne sont souvent ignorés ou marginalisés. Face à ce déni du politique, nous verrons que le citoyen, et pas seulement le téléspectateur, a aussi son rôle à jouer.

### 2.2.1 L'AUDIENGE ET LE CITOYEN

#### *2.2.2.1 Pluralisme et responsabilité sociale des médias*

La télévision satellite a restructuré le paysage médiatique dans la dernière décennie en générant une nouvelle situation de concurrence. De fait, certains signes montrent que cette nouvelle donne a eu un impact au niveau national. La Jordanie et le Maroc, dirigés par une nouvelle génération de rois, ont mis un terme aux monopoles d'Etat sur la radiodiffusion terrestre. En Egypte, où la situation des finances de l'Etat exige d'alléger le poids financier des 35 000 employés du gouvernement au sein de la radio et de la télévision, des dispositions plus libérales permettant d'accorder des licences de diffusion ont été préparées. Dans les derniers mois, de nouvelles chaînes privées sont apparues au Koweït, en Jordanie, au Liban et en Tunisie, bien que la plupart d'entre elles jouent la carte de la prudence en offrant des programmes religieux ou de divertissement plutôt que des informations. Une série de nouvelles chaînes, établies à Bagdad, Beyrouth, Dubaï ou Londres ont été lancées pour cibler les nouveaux marchés émergents en Irak<sup>162</sup>.

On peut douter néanmoins de la propension des gouvernements à accepter des organes indépendants de régulation des médias. Il est

probable qu'ils soient tentés de les suppléer par des commissions de substitution au ministère de l'information, mais qui continueront à maintenir le contrôle des autorités sur la gestion de l'information. En Irak, les troupes d'occupation américaines ont créé une entité indépendante, la Commission Nationale pour la Communication et les Médias, modelée sur l'image de l'organe de régulation britannique, Ofcom. L'idée était de donner aux Irakiens les moyens de relancer un débat public national. Cependant, une des premières initiatives du gouvernement intérimaire installé en juin 2005 a été de surimposer un Haut Conseil des Médias, capable d'expulser ou d'interdire tout média indépendant. Les initiatives de « réforme » dans la région pourraient, en changeant les formes, viser à maintenir les mécanismes de contrôle des gouvernements<sup>163</sup>.

Malgré ces restrictions, le développement de la diversité dans les médias est certainement une bonne nouvelle pour les téléspectateurs. L'apparition de journaux aux contenus plus politiques est d'ailleurs révélatrice d'une tendance plus libérale qui traverse les sociétés arabes. Par exemple, l'apparition du quotidien Al Masri Al Yawm (« L'Egyptien d'aujourd'hui ») le 7 juin 2004 est un signe d'ouverture. Soutenu par un groupe d'hommes d'affaires du pays, le journal est le premier quotidien revendiquant une indépendance politique à obtenir une licence en Egypte depuis 1954. Ses éditoriaux sont d'ailleurs très critiques par rapport au gouvernement et au chef de l'Etat. En Jordanie, un autre quotidien indépendant, Al Ghad, a également vu le jour en 2004. Al Ghad se veut moins provoquant que Al Masri Al Yawm, mais propose des reportages d'investigation souvent critiques des politiques gouvernementales<sup>164</sup>.

Les concepts d'« audience » ou « d'audimat » devraient également faire l'objet d'une analyse rigoureuse. L'émergence des nouveaux moyens de sondages et de mesure de l'audimat pour les

besoins du marché publicitaire panarabe permet progressivement de développer des outils analytiques, mais les éléments de comparaison sont rares.

La réception est le corollaire de la diffusion du message, satellite ou autre. En ce sens, la multiplication des chaînes de télévision satellite et le développement du marché des paraboles sont deux mouvements liés. Dans l'année suivant la création de Al Jazira, LBC et Future TV, l'accès satellite a explosé. Les rapports d'Eutelsat observant l'évolution de la pénétration des foyers par le câble ou le satellite en Algérie, en Arabie saoudite, en Egypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Syrie, en Tunisie et en Turquie montre une augmentation de 61 % en 1997 seulement. Des augmentations de 35 et 38 % ont été enregistrées les années suivantes, en 1998 et 1999. Comme l'indique Naomi Sakr<sup>165</sup>, « l'audience a été encouragée à voter avec sa télécommande ». Le tableau suivant permet de se faire une idée de l'explosion de l'audience des chaînes satellites en moins de cinq ans.

Ce droit d'accès à la technologie satellite et « au vote par la télécommande » n'a certainement pas touché la région d'une manière uniforme. Au contraire, le développement de la télévision satellite a révélé des différences très importantes

entre les réactions populaires et celles des gouvernements. Il est extrêmement difficile et coûteux de brouiller un signal satellite. La Turquie a tenté de brouiller le signal de MED TV sur Eutelsat en 1997, mais n'y est parvenue que pendant dix jours<sup>168</sup>. La technologie elle-même est donc destinée à opérer au niveau transnational, en dépassant les cadres frontaliers. L'Arabie saoudite interdit les récepteurs et émetteurs satellites en 1994, afin de procéder aux essais d'un projet de redistribution par câble du signal satellite. Ce projet, à la pérennité douteuse, a été rapidement abandonné et, deux ans plus tard, 58 % des foyers saoudiens étaient équipés d'une parabole. En Algérie ou au Liban, des réseaux informels se sont rapidement développés, connectant de 100 à 300 foyers à une ou deux paraboles. Au Liban, ces réseaux permettaient d'accéder à une offre satellite pour 10-12 dollars par mois, alors que le coût mensuel d'achat d'un journal à Beyrouth reviendrait à 30 dollars environ. On imagine donc le succès de ces entreprises<sup>169</sup>.

D'autres pays comme la Tunisie ou la Syrie ont tenté de s'opposer à la réception des signaux satellites, avec des succès plutôt limités, étant donné le développement des marchés parallèles des paraboles. Il est difficile de mesurer le nombre de foyers équipés étant donné les interdictions, mais on peut s'attendre à ce

#### Développement de la pénétration du câble et du satellite dans dix pays<sup>166</sup>

	Millions de foyers	Augmentation en pourcentages
1994	3.6	/
1995	3.8	5.6
1996	4.1	7.9
1997	6.6	61.0
1998	8.5	34.8
1999	11.7	38

Source : Eutelsat, *Résultats de Pénétration pour les satellites 'Hot Birds', 1997, 1998 et 1999*<sup>167</sup>

que ces mesures ralentissent sans pouvoir complètement stopper l'équipement des ménages. Ces politiques contrastent avec celles « de l'ouverture du ciel » adoptées aux Emirats Arabes Unis par exemple. Le Ministre de l'information (le fils du Président) déclarait d'ailleurs en 1998 : « Ici aux Emirats, nous avons adopté une politique d'ouverture par ce que nous croyons dans la liberté des flux de l'information. Nous croyons que toute contrainte contre la liberté des flux de l'information est futile »<sup>170</sup>

Le travail journalistique est souvent perçu dans ces pays, par les autorités comme par les journalistes, comme une contribution au développement national, visant à préserver le moral ou l'héritage culturel. Noha Mellor indique que la majorité des journalistes saoudiens considèrent que la fonction principale de la presse est de défendre les valeurs islamiques. En ce sens, la contribution des journalistes à une certaine « éducation » du lecteur est plébiscitée par une majorité des journalistes saoudiens, qui la considère prioritaire sur la satisfaction des besoins exprimés par le lecteur<sup>171</sup>. Elle explique en partie la prévalence accordée au commentaire dans la logique journalistique et la hiérarchie de l'information. La « responsabilité sociale » des journaliste souvent mise en avant par les codes d'éthique dans le monde arabe comme une fonction importante des médias, les pousse à reconnaître l'impact du choix éditorial dans la société et les communautés qui reçoivent le message. Bien que ce concept puisse être dévoyé par les Etats, qui cherchent souvent à lier le travail journalistique à la promotion de leur choix spécifiques de développement, cette approche vise aussi à mettre en balance le travail journalistique et une responsabilité vis-à-vis du citoyen, sinon du spectateur.

Quoiqu'il en soit, comme le montre William Rugh<sup>172</sup>, les spectateurs et les lecteurs des

médias d'information ne sont pas dupes des affres du système et de la censure. « Typiquement, le traitement de l'information aussi bien que le choix du commentaire par un journal ou une chaîne de télévision sera analysé avec une large mesure de défiance et de scepticisme », indique-t-il. De nombreux journalistes restent ainsi « suspects » aux yeux du public, qui les considère souvent comme de simple porte-parole ou comme les « singes » de groupes politiques ou d'intérêts financiers. Les lecteurs lisent entre les lignes, cherchent les omissions et les sous-entendus. Du fait de la censure et des pressions portées contre les journalistes, la profession se voit accorder beaucoup moins de crédit et de prestige qu'en Occident.

Les nouveaux médias ne sont pas exempts des critiques du public. Ainsi, après que l'excitation provoquée par l'apparition d'Al Jazira soit retombée, les téléspectateurs ont commencé à se plaindre de la répétition des thèmes abordés dans les débats politiques et l'absence de sujets liés aux problèmes domestiques. Par rapport au réseau qatari, Mohamed El Nawawy et Adel Iskandar démontrent que, si la chaîne manque parfois d'inhibition dans sa critique des régimes arabes, de la Mauritanie à Oman, elle s'attaque très rarement au gouvernement du Qatar avec la même vigueur. Les problèmes affectant le pays – liés par exemple à l'absence d'une structure parlementaire, la légitimité de la monarchie – sont relativement peu ou pas abordés par la chaîne. De fait, puisque si peu du contenu politique du réseau est dédié au territoire, certains n'hésitent pas à s'interroger sur sa légitimité. « Est-ce qu'elle nous appartient vraiment ? » demande ainsi un étudiant qatari, qui, d'après les auteurs, « envie les autres pays pour la couverture qu'ils reçoivent d'Al Jazira »<sup>173</sup>. La rupture du lien territorial par les chaînes satellites met ainsi en cause leur crédibilité à moyen terme.

Les programmes politiques diffusés par les médias satellites ont échoué à transposer le changement politique qu'ils appellent dans le monde réel, et à relier les individus aux enjeux politiques qui les touchent directement. Pourtant, le citoyen et le spectateur sont deux entités différentes, et on ne peut faire porter toute la charge du déficit démocratique sur le messenger qui l'annonce.

### 2.2.1.1 Du principe de participation

Les institutions médiatiques ne peuvent pas être considérées comme un substitut à un choix fondamental d'organisation politique et des catalyseurs pour la démocratisation dans la région. Il est vrai qu'elles ont pu constituer un facteur de changement, introduisant notamment de nouveaux genres et imposant leur rôle dans la détermination de l'agenda politique. Ces fonctions restent pourtant limitées à l'information internationale, et le fait de dire que ces médias seuls « transforment la culture politique arabe »<sup>174</sup> ou qu'ils représentent exactement l'outil dont ont besoin les Arabes pour rejoindre les nations libres<sup>175</sup> est exagéré. Les efforts des médias ne peuvent aboutir s'ils ne sont pas accompagnés d'une évolution politique réelle ou par la mise en place d'un cadre effectif permettant la représentation des citoyens. Comme l'affirme Waheed Tawela, « de nombreuses personnes associent cette image de la démocratie véhiculée par les chaînes satellite, qui ne correspond pas à la démocratie réelle, à une sorte de valve de sécurité permettant de relâcher la pression publique et d'absorber les conflits endogènes. Par ailleurs, elle est perçue comme un substitut pour la vraie démocratie, par lequel le téléspectateur arabe est simplement un spectateur d'une démocratie virtuelle et pas un acteur du processus démocratique »<sup>176</sup>.

Bien que la commercialisation des médias soit un important catalyseur pour le changement – c'est ce qui s'est passé aux Etats-Unis par

exemple<sup>177</sup>, les classes moyennes arabes sont toujours attirées par une offre de loisir, alors que les médias d'information ciblent les élites intellectuelles. Par ailleurs, comme le rappelle Herbert Gans<sup>178</sup>, les citoyens informés ne peuvent prétendre représenter seuls ce qui est nécessaire pour lancer un processus de démocratisation, qui s'affirme dans des économies qui fonctionnent et des classes moyennes sécurisées. Informer les citoyens pour assurer leur participation politique est utile, mais insuffisant si le principe même de leur participation leur est refusé.

Il n'y aurait donc pas de fatalité pour le monde arabe, si le principe de participation pouvait être mis en œuvre dans les faits, et pas seulement sur les ondes. Nouchine Yavari-D'Hellencourt affirme que, « si la démocratie est née en Occident, elle est avant tout une construction historique. Les rapports sociaux et les conflits politiques et économiques ne s'inscrivent pas dans l'ordre naturel et, si les conditions sont réunies, elles peuvent conduire ailleurs à la même exigence de liberté d'expression, de participation sociale et d'égalité des citoyens devant la loi. L'Etat de droit ne s'impose pas du jour au lendemain et les concepts de liberté individuelle et de citoyenneté sont des valeurs nées dans le long processus de modernisation. Mais une modernité imposée autoritairement par l'Etat peut difficilement être productrice de valeurs consensuelles dans la société civile ; pour que la modernité devienne « tradition », il faut qu'elle soit réinventée par la société et inscrite dans les rapports sociaux.»<sup>179</sup>

Les autorités égyptiennes, par exemple, ont toujours nié la validité des reportages critiques sur les questions intérieures du pays ou sur sa politique étrangère. Ces références sont systématiquement considérées du point de vue égyptien comme « exagérées », voire « mensongères » parce que « déformant la réalité ». En refusant aux médias un droit

de regard sur les problèmes nationaux, les autorités égyptiennes s'inquiètent évidemment de l'impact potentiel de ces messages sur leurs audiences nationales. Mais elles vont plus loin en intégrant la sphère privée et le domaine religieux pour embrouiller le cadre de participation au débat politique. Le journal *Al Hayat* indique ainsi que « la nouveauté maintenant, c'est que ces attaques contre les télévisions arabes par satellite ne sont plus seulement le fait des médias, mais s'entendent désormais dans les mosquées. Ainsi, ceux qui ont entendu vendredi dernier dans les mosquées égyptiennes le sermon du président de la Commission des affaires religieuses du Parlement égyptien, président de l'Université d'Al Azhar, le docteur Ahmad Omar Hashem, ont pu se rendre compte que ce dernier n'hésitait pas à comparer l'attitude des télévisions par satellite avec les « méthodes des ennemis de l'Islam et des musulmans ». Ce sermon a non seulement été diffusé à l'intérieur des mosquées, mais il était en plus retransmis en direct sur les ondes de la radio officielle égyptienne ».<sup>180</sup>

Ces pressions, nous l'avons souligné, finissent par enfermer la participation politique dans un carcan, qui est décrié d'ailleurs par le rapport du PNUD en 2002 et ses exégètes dans la presse arabe<sup>181</sup>. La comparaison est sévère : « dans plusieurs pays d'Amérique Latine, dans l'Asie de l'Est et du Sud-est, et en Afrique subsaharienne, la liberté d'association est moins réduite, les gouvernements changent selon la volonté des urnes, et les groupes représentatifs sont encouragés à s'exprimer de différentes façons. Pendant ce temps-là, des régimes de mobilisation de masse existent toujours dans de nombreux pays arabes, la liberté d'association est restreinte dans les autres cas, les niveaux de participation politique sont inégaux et le transfert du pouvoir selon la volonté des urnes n'est pas un phénomène courant dans le monde arabe ».

On pourrait ici, à la suite de Jon Alterman, imiter la formule de l'ecclésiaste : « vanité, tout n'est que vanité ». En l'occurrence, Alterman en appelle à la société de Guy Debord<sup>182</sup> : « tout n'est que spectacle. C'est d'abord du spectacle, ensuite du spectacle et enfin du spectacle », déclare -t-il. De fait, les médias satellite existent depuis une décennie déjà, et aucun régime arabe n'est tombé, et peu sont entrés dans une logique de démocratisation.

Les nouveaux médias satellite seraient donc porteurs d'une représentation de la domination plus que d'une logique de participation politique, si l'on en croit le sens que Guy Debord assigne à la « Société du Spectacle » :

« Dans le spectacle, une partie du monde se représente devant le monde, et lui est supérieure. Le spectacle n'est que le langage commun de cette séparation (...) L'aliénation du spectateur au profit de l'objet contemplé s'exprime ainsi : plus il contemple, moins il vit ; plus il accepte de se reconnaître dans les images dominantes du besoin, moins il comprend sa propre existence et son propre désir. L'extériorité du spectacle par rapport à l'homme agissant apparaît en ce que ses propres gestes ne sont plus à lui, mais à un autre qui lui représente »<sup>183</sup>.

Le débat politico-médiatique dans le monde arabe n'est donc pas nécessairement lié au principe de participation. Pour reprendre une formule de Oberman, « le débat génère plus de chaleur que de lumière »<sup>184</sup>.

### 2.2.2 LE DÉNI DU POLITIQUE

La critique du « spectacle » politico-médiatique rejoint en quelque sorte la critique de la « culture de masse » dont Jürgen Habermas s'était fait le champion. Géraldine Muhlmann la résume ainsi : « la « culture de masse » qui a envahi l'espace public a engendré en même

temps une transformation de la notion de culture, si bien que ce qui s'est alors diffusé dans la société de masse n'était pas le principe de l'échange libre et critique des idées et opinions, mais un principe de consommation et de distraction à grande échelle »<sup>185</sup>.

Ce type d'analyses, initialement destinées à la presse européenne, peut être utilement transposé dans le cadre des médias panarabes. Le phénomène de convergence des marchés de l'information, comme nous avons pu l'observer, laisse entendre que le monde arabe aurait entériné des médias de masse, à l'échelle régionale. C'est le cas, même si nous devons tenir compte des limites structurelles que nous avons pu évoquer.

De ce fait, les médias panarabes auraient donc davantage accompagné une « révolution culturelle », plutôt qu'introduit une soudaine crise politique. Le « déni du politique » s'affiche à l'échelle locale ; le politique en soit reste plébiscité dans le cadre des relations internationales. Or, si l'on veut bien suivre André Vitalis, « le local représente la quotidienneté d'une démocratie toujours inscrite dans une territorialité particulière. C'est le lieu où s'entrecroisent et se superposent des espaces aux géométries et aux finalités différentes ; un lieu qui ne peut être envisagé séparément, hors des interactions constantes avec les niveaux mondial et national »<sup>186</sup>.

On sent bien ici, que, à l'échelle panarabe, la crédibilité des médias ne passe pas seulement par leur capacité à prouver la rentabilité de leur schéma économique. « Ce qu'il faut alors questionner, à ce niveau, est la conception du pouvoir dans les sociétés arabes aujourd'hui et, au-delà, la perception du politique », indique ainsi Lahouari Addi<sup>187</sup>, qui ajoute que, « rêvant d'une communauté unie non traversée par des divergences politiques, et représentée par un leader puissant et juste, l'homme de la rue est

réfractaire au pluralisme dont il pense qu'il affaiblirait la collectivité ».

Le problème du politique dans le monde arabe dépasse la sphère médiatique et le cadre de notre analyse. Nous nous intéresserons donc spécifiquement à cette dichotomie entre les niveaux local et le régional qui fonde la difficulté des médias panarabes à traiter directement des problèmes quotidiens des citoyens.

### 2.2.2.1 La perception du rôle de l'Etat

L'approche anthropologique de l'Etat dans le monde arabe apporte un éclairage utile sur les fondements de la participation politique et le sens de la pérennisation de régimes que l'on pourrait juger autocratiques voire totalitaires. Il ne s'agit pas ici de reproduire le Discours sur la Servitude Volontaire de La Boétie<sup>188</sup>, mais bien de tenter une approche originale des problèmes auxquels les médias, qui rendent compte des réalités politiques et sociales, sont nécessairement confrontés. A ce titre, Lahouari Addi apporte une présentation particulièrement intéressante de l'imaginaire collectif qui fonde le pouvoir politique dans les sociétés arabes<sup>189</sup>. Nous reprendrons ici quelques concepts en tentant de suivre la logique de sa pensée.

La période pré-politique – au sens de H. Arendt, dans laquelle se débattent avec violence les sociétés arabes, indique qu'elles sont encore séduites par « l'utopie de l'unicité »<sup>190</sup>, hier nationaliste, aujourd'hui islamiste. De ce principe dérive la soumission à l'Etat, que les structures de l'administration encouragent, et qui est maintenue tant que l'ordre symbolique est respecté. Le deuxième effet est la prise de pouvoir par la force ou la violence, qui aboutit à la « privatisation de l'Etat ». Le pouvoir unitaire utilise la puissance publique, donc la violence, pour décourager tout contre-pouvoir dans des sociétés où les corps intermédiaires sont faibles pour des raisons sociologiques.

L'absence de pluralisme est donc à rechercher dans cet imaginaire politique : la communauté s'associe à un groupe naturel au sens biologique. Le lien communautaire est ressenti au niveau individuel comme un lien de sang.

Cette conception ne favorise pas l'émergence d'une sphère publique où la pluralité culturelle, sociale, économique, idéologique... reconnue est acceptée par tous. D'après Addi, « l'utopie arabe, sous sa forme traditionnelle, nationaliste ou islamiste, consiste à naturaliser le social et à refouler les divergences politiques en refusant la création d'institutions représentatives qui réguleraient ces divergences. La société arabe donne aujourd'hui l'image d'une juxtaposition d'espaces privés sans articulation entre eux, où la règle juridique est un moyen de défense et non une modalité d'arbitrage équitable. L'appareil judiciaire, suspecté de partialité, subit la pression des détenteurs de l'autorité et de ceux qui ont les moyens de corrompre les juges. L'espace public est le théâtre de la loi du plus fort dans une situation de rareté des biens, ce qui donne aux rapports sociaux une conflictualité extrême. Dans ce contexte, toutes les ressources sont privatisées, y compris celle dont la vocation est d'être publique : l'Etat ».

Dans ce contexte, toute remise en cause de l'autorité, liée à sa légitimité ou ses objectifs politiques, équivaut à exiger une révolution politique. Ces questions ont des bases sociales : « dans la mesure où les communautés locales et leurs systèmes d'autosubsistance ont été déstructurés, l'individu dépend de plus en plus de l'Etat dont la politique a des effets directs sur sa vie quotidienne et sur l'avenir de ses enfants. C'est sur cette prémisse sociologique que A. de Tocqueville fonde la participation des administrés menacés d'être écrasés par le totalitarisme de l'administration ». L'homme de la rue ne peut donc remettre en cause l'autorité des élites, qui sont elles-mêmes intrinsèquement liées au pouvoir.

De fait, la population n'est associée ni à l'élaboration des politiques économiques et sociales, ni aux choix budgétaires qui donnent priorité à tels secteurs au détriment de tels autres. « La puissance publique – l'Etat – se comporte comme une force extérieure indépendante de la société et dont les actes sont vécus comme une fatalité par les sujets écrasés par la machine administrative ».

« L'ère des indépendances n'a pas réconcilié l'Etat à la population comme l'avait promis le nationalisme radical des années 1950 et 1960. Elle n'a pas désacralisé l'Etat et n'a pas mis fin à ses tendances arbitraires et brutales ; elle n'en a pas fait une institution désenchantée régulée par un contrat entre les sujets et le pouvoir central. C'est là que réside l'échec du nationalisme arabe radical qui a fini par s'accommoder à l'ordre néo-colonial dont profitent les Etats qu'il a fondés, Etats sollicitant aujourd'hui l'appui occidental pour réprimer les oppositions accusées d'être islamistes ».

Pour les administrés, l'Etat est un phénomène hostile vécu comme un mal nécessaire, et avec qui il faut composer puisque désormais son administration est tentaculaire. Face au sentiment d'impuissance qu'il inspire, l'individu utilise la débrouillardise consistant à recourir au « piston » (el ktef) fourni par un cousin ou une connaissance ; ou encore à la corruption pour obtenir le papier nécessaire. Apparaît alors un personnage nouveau, dont la particularité est d'être introduit auprès de telle ou telle administration (justice, préfecture, mairie, hôpital, douanes...) pour rendre des « services » moyennant une somme d'argent sur laquelle il prélève sa commission.

« L'existence de telles pratiques conforte l'idée que l'Etat n'est pas une puissance publique puisque la fonction administrative est utilisée par le personnel comme une position stratégique dans le circuit de la prédation. La pratique

généralisée de la corruption n'est possible que parce que la conscience du caractère public de l'Etat est faible, et ce en relation avec la soumission de la population s'accommodant de l'autoritarisme du régime».

L'ensemble des citoyens est ainsi associé à la pérennité d'un certain système politique, et « ce serait une erreur de croire que cette soumission est obtenue par la seule efficacité des appareils de répression ou qu'elle serait l'expression d'une apathie ou d'une servitude volontaire ». En réalité, elle fait partie de la culture politique qui considère que la gestion de l'Etat relève des prérogatives des dirigeants détenant à vie le pouvoir sans rendre compte de son exercice aux administrés.

#### 2.2.2.2 *Les limites du « grand Moyen-Orient »*

« Et si Georges Bush avait raison ? » La question apparaît en gros titre, à un jour d'intervalle, dans les éditoriaux du Monde et du Figaro les 25 et 26 février 2005. La question peut effectivement surprendre, elle est naturellement source de débat. Le fait est que l'intervention américaine, avec une stratégie offensive, un discours manichéen et des moyens massifs, a nécessairement eu un impact important dans la région. Les intrusions occidentales ont toutefois un passé dans la région, pour ne pas dire un « passif », et il peut être utile d'évaluer dans quelle mesure cette intervention correspond à un réel catalyseur du changement démocratique ou s'il représente un autre niveau du « déni politique » touchant la région, dans le sens où les principaux intéressés ne sont jamais les premiers consultés.

Dans son analyse, Guy Sorman développe l'hypothèse suivante : « Il semble acquis, en tout cas, que les principes de la démocratie libérale sont parfaitement compris dans le monde arabe ; les Européens, trop sceptiques, avaient sous-estimé le désir de liberté de

ces nations. Avant les dictatures militaires installées dans les années 50, bien des nations arabes avaient expérimenté des Parlements élus, une presse libre, des universités ouvertes. L'intervention américaine aura permis de renouer avec cette tradition libérale tandis que les dictateurs, comme les islamistes radicaux, sont marginalisés. »<sup>191</sup>

Nous avons pu constater dans cette étude combien les théories politiques occidentales, y compris celles concernant les « principes de la démocratie libérale », pouvaient être difficilement applicables en l'état à la vue des traditions et pratiques sociétales et administratives dans les pays du monde arabe. Quelques expériences récentes viennent toutefois confirmer une tendance à la libéralisation, que les initiatives américaines ne peuvent qu'encourager. En novembre 2005, le Parlement marocain a voté à l'unanimité une loi autorisant la libéralisation du secteur audiovisuel du pays. La législation ouvre le capital – à concurrence de 51% – de la radio et de deux chaînes de télévision aux investisseurs. Au Koweït et au Bahreïn, le Parlement se prépare à adopter une nouvelle loi sur la presse qui rendra plus difficile la fermeture des journaux et l'emprisonnement des journalistes. En Jordanie, le gouvernement prépare une loi qui vise à interdire l'emprisonnement des journalistes. En avril 2005, les élections législatives au Liban ont corroboré l'existence d'un vent de changement dans la région.

Dans une certaine mesure, les principes de la doctrine américaine, présentés aux dirigeants du G8 en juin 2004 à Sea Island dans un « document de travail » intitulé Initiative pour un Grand Moyen-Orient, semblent avoir eu une influence. Plus que d'un plan de développement, il s'agit, énumérant les conclusions des rapports du PNUD, d'un inventaire des handicaps connus de la région<sup>192</sup>. Les recommandations comptent moins que l'impulsion politique,

et, en l'occurrence, les choix concrets pour la mettre en œuvre. Le 20 janvier 2003, dans son discours sur l'état de l'Union, George Bush déclarait : « Tant que le Proche-Orient restera en proie à la tyrannie, au désespoir, à la colère, il continuera à produire des hommes et des mouvements qui menacent la sécurité de l'Amérique et de nos amis. L'Amérique poursuit donc une stratégie de liberté au Proche-Orient. Nous allons défier les ennemis de la réforme. »

Les principes d'action de l'initiative américaine se fondent officiellement sur les conclusions du rapport du PNUD lui-même, rédigé en l'occurrence par trois experts arabes, dont l'analyse est d'ailleurs assez pertinente: « Ancrer plus profondément la démocratie à l'échelle du globe supposera d'élargir l'espace politique dont disposent divers acteurs de la société civile (...) La concrétisation de ces vœux dépendra, en grande partie, de l'aptitude des citoyens et des pouvoirs publics des pays les plus puissants à admettre que les réformes sont dans leur intérêt. D'ailleurs, plus l'interdépendance entre les pays s'accroît, plus cet intérêt est manifeste. Les institutions internationales encouragent la démocratie et les principes démocratiques dans les économies en développement et en transition, ce qui est extrêmement positif. Mais ces objectifs ne seront pas atteints sans leur corollaire naturel : le renforcement de la démocratie, de la transparence et de l'obligation de rendre des comptes au sein même de ces institutions. Ce double processus — ancrage de la démocratie au niveau national et mondial — offre la possibilité de transformer la vie des habitants de notre planète »<sup>193</sup>.

Nous avons souligné (voir p.12) les conclusions alarmistes de ce même rapport quant à la situation des libertés dans la région. Les objectifs de cette initiative sont donc ambitieux ; il reste donc à voir comment ils sont mis en œuvre.

A ce propos, les motifs d'irritation et de mécontentements sont nombreux. Signe du mépris dans lequel les Arabes sont tenus, l'« Initiative pour un Grand Moyen-Orient » a été envoyée aux États membres du G8 sans même qu'elle soit discutée au préalable avec les États concernés et ce serait par leurs collègues européens que les dirigeants arabes en eurent connaissance<sup>194</sup>. L'espace géographique que couvre le projet fait naturellement l'objet de réticences : le fait que le Maghreb soit considéré comme faisant partie du Moyen-Orient ou, à l'autre extrémité, que le Pakistan et l'Afghanistan soient intégrés au monde arabe, soulève plus que des interrogations sur la compréhension que l'administration états-unienne a de la région. Ces égarements suscitent d'ailleurs des craintes : « Auparavant », écrit Mohamed Sid-Ahmed<sup>195</sup>, « le Moyen-Orient était considéré comme une région déterminée aux caractéristiques spécifiques. Mais aujourd'hui, il est traité comme étant le principal foyer, sur toute l'étendue de la planète, aux forces du terrorisme. Ce qui donne une raison d'être à l'Otan. Ce qui justifie la division du monde en deux blocs, l'un incarnant la civilisation humaine et l'autre symbolisant la force opposée. Par le « nouveau Moyen-Orient », on a voulu dire que la région passe de l'état de guerre à celui de la paix. Alors que par le « Grand Moyen-Orient », on veut dire que la région est prisonnière d'une violence interminable ».

La pratique ne semble pas devoir apaiser ces craintes, les États-Unis eux-mêmes ayant des difficultés à appliquer ces principes dans la région. Après la chute de Saddam Hussein, l'Autorité Provisoire de la Coalition (Coalition Provisional Authority – CPA), composée d'officiers des États-Unis et d'autres pays forts de leurs traditions de liberté de la presse, ont rapidement décidé d'établir un réseau de médias libres et indépendants. Les Américains ont confié la mise en œuvre de ce programme à une

firme américaine privée, SAIC<sup>196</sup>, spécialisée dans la fourniture de technologies au Pentagone, mais qui n'avait aucune expérience dans le secteur des médias. SAIC a créé le réseau des médias d'Iraq (Iraq Media Network – IMN), qui comprenait une radio FM, une station de télévision et un journal, Al Sabah<sup>197</sup>.

L'IMN n'était cependant pas vraiment indépendant puisque le CPA, via SAIC, gardait un œil très ferme sur les informations diffusées. Le projet a très vite rencontré des difficultés. Quand la télévision a vu le jour le 13 mai 2003, le public irakien, qui attendait beaucoup de l'expérience américaine, a été déçu par les programmes et au final de nombreux employés irakiens et américains démissionnèrent du fait de la lourde logique interventionniste du CPA. En janvier 2004, le Pentagone a transféré le contrat de SAIC à l'Harris Corporation de Floride (une entreprise d'équipements en communications) pour gérer l'IMN, et Harris à son tour contracta la LBC (Lebanese Broadcasting Corporation) pour l'aider à relancer les programmes de la télévision, renommée Al Iraqyia. Ces derniers se sont légèrement améliorés, mais semblaient avoir pris un ton libanais qui a déplu apparemment<sup>198</sup>, et ne purent pas vraiment soutenir la concurrence avec les télévisions non irakiennes.

Dans le même temps, le CPA autorisait les journaux privés irakiens, et des dizaines de titres sont apparus. Cependant, l'autorité provisoire imposait également que tous les radiodiffuseurs disposent d'une licence, qui pouvait être révoquée en cas d'incitations aux troubles publics et autres actes politiques. Une commission fut établie pour préparer un cadre législatif pour les médias et attribuer les licences. Par ailleurs, le CPA a fermé ou suspendu certains journaux ou chaînes de télévision pour violation de ses standards, une pratique qui a été maintenue par le

gouvernement irakien après le démantèlement du CPA en juin 2004<sup>199</sup>.

L'ambivalence américaine envers l'idée de médias arabes plus ouverts n'a pas commencé avec l'occupation de l'Irak. Tout en s'affichant en champion de la liberté, l'administration Bush a multiplié les pressions contre la chaîne Al-Jazira, surtout après les événements du 11 septembre et la retransmission par la chaîne qatarie de communiqués de Oussama ben Laden. Le Secrétaire d'Etat Colin Powell s'en est plaint au Sheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, qui dirige le Qatar, et qui lui a répondu que la requête était mal dirigée, Al Jazira étant une chaîne indépendante<sup>200</sup>. Le correspondant de la chaîne qui a couvert la guerre en Afghanistan, Tayssir Alouni, a ensuite été arrêté en Espagne en septembre 2003, au moment même où Al Jazira était bannie d'Irak. Les journalistes de la chaîne rappellent également la destruction de leurs locaux par un missile américain à Kabul en 2001<sup>201</sup>.

Les tensions se sont aggravées après l'intervention américaine en Irak, et Washington a encore tenté de nouvelles pressions sur le Qatar. Powell déclara en avril 2004 au ministre des affaires étrangères qatari que Al-Jazira « incitait les publics arabes à la violence contre les troupes américaines », et que cette situation mettait en péril les bonnes relations entre les Etats-Unis et le Qatar<sup>202</sup>. Parmi d'autres charges, le Secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld accusa Al Jazira de mener « des reportages vicieux, inconsistants et inexcusables ». Pour Washington, c'est comme si le messenger dictait désormais le message.

Il est assez ironique de constater que l'administration américaine qui s'engage pour « la réforme » se conduise en Irak comme un gouvernement autoritaire et fasse pression sur le gouvernement du Qatar, comme les autres Etats de la région, pour que cessent

les provocations d'Al Jazira. En février 2004, le gouvernement américain s'est investi plus profondément dans la bataille médiatique en lançant une nouvelle chaîne satellite en langue arabe. La nouvelle chaîne Al Hurra, littéralement « celle qui est libre » en arabe, s'affirme éditorialement indépendante, bien que l'établissement de son siège à Washington, avec près de 200 journalistes d'origine arabe ou américaine, puisse prêter au doute. L'intention est explicitement d'apporter une alternative à Al Jazira ou Al Arabiya, et l'allocation de près de 62 millions de dollars du Congrès américain pour sa première année démontre tout l'intérêt stratégique que lui accorde l'administration américaine. D'après Aidan White, le Secrétaire général de la Fédération Internationale des Journalistes, il s'agit « de loin du plus gros projet de développement d'un média international jamais financé »<sup>203</sup>.

Cette initiative a suscité un certain nombre de commentaires acerbes dans le monde arabe. Celui de Salama A. Salama résume bien la tendance : « Ce qui semble absent de l'esprit de beaucoup non seulement dans le monde arabe, mais aussi en Amérique et en Europe en particulier, est que la maturité du spectateur arabe a nettement évolué. Actuellement, il est difficile de tromper ce spectateur ou lecteur arabe. Si cette chaîne américaine parvient à entretenir une relation saine entre les positions américaines et l'opinion arabe et si elle est à l'écoute de cette dernière, la méfiance et la mauvaise foi enveloppant les cerveaux de ceux qui lui ont consacré des sommes exorbitantes se dissiperont. Nous, nous la regarderons pour la critiquer. Sa mission pour regagner la confiance des téléspectateurs sera des plus difficiles<sup>204</sup> ».

Le chemin de la démocratie pour un « Grand Moyen-Orient » est donc semé d'embûches. Cependant, les décalages entre les déclarations et les actes sont légitimement perçus comme

de doubles standards, qui remettent en cause la validité même des principes affichés.

A la question « Bush a-t-il raison ? », Hubert Védrine répond ainsi que « la différence véritable n'est pas entre ceux qui sont pour la démocratie dans le monde arabe et ceux qui seraient contre. Qui peut être contre ? Elle est entre ceux pour qui c'est une posture facile, un moyen de critiquer les diplomaties européennes, un prétexte dilatoire pour retarder encore le nécessaire Etat palestinien, une exaltation missionnaire, et ceux, conscients des risques, pour qui c'est un engagement de longue durée responsable et sérieux ; un processus nécessaire et souhaitable, mais à haut risque, qui va s'étendre sur des années et devrait être géré, en conséquence, avec persévérance et précaution quant au rythme et à la méthode »<sup>205</sup>. L'évocation d'un « choc des civilisations » se rapporte essentiellement aux difficultés d'un véritable dialogue. Dans cette région, le déni de la parole est pourtant un déni politique, qui ne peut que renforcer les fragmentations identitaires.

## Conclusion

Les peuples du Maghreb et du Moyen-Orient vivent difficilement le cynisme d'une *realpolitik* qui a consisté à soutenir et tolérer les pires régimes pendant des décennies pour ensuite se poser en libérateurs des peuples opprimés. L'avènement de la démocratie inscrit dans les plans de « Grand Moyen-Orient » amène à poser une question simple : quelles forces sont en mesure de remplacer les pouvoirs autocrates et féodaux en place ? La réponse n'est pas forcément évidente à court terme. Les forces progressistes, sans cesse combattues, sont affaiblies et souvent décimées, et l'accès au pouvoir leur est difficile ; l'alternative est donc entre un remaniement ou le maintien des régimes en place ou, si des élections vraiment libres étaient organisées, en plusieurs lieux, la prise du pouvoir par des fondamentalistes. Il reste donc difficile d'anticiper sur l'avenir « démocratique » du « Grand Moyen-Orient ».

Le développement des médias panarabes n'est pas exempt de considérations et de restrictions politiques. Le marché de l'information transnationale continue pourtant à bénéficier de larges investissements : la création d'Al Arabiya en juin 2003, qui vient jouer sur les terres d'Al Jazira, est la démonstration d'une dynamique de marché. Elle témoigne aussi du succès remporté par l'offre de programme de la chaîne qatarie. Installée dans la capitale libanaise, Al-Arabiya revendique un traitement de l'information moins

émotionnel que sa concurrente du Qatar. Mais la nomination à sa tête d'un rédacteur en chef venu du quotidien Al-Charq Al-Aousat et connu pour ses positions proaméricaines n'a échappé à personne<sup>206</sup>.

Al Jazira se prépare d'ailleurs à riposter en lançant une nouvelle révolution. La chaîne qatarie a annoncé en effet en mai dernier le lancement, début 2006, de sa nouvelle chaîne internationale de langue anglaise, Al Jazira International<sup>207</sup>. Cette chaîne diffusée à travers le monde émettra depuis son bureau principal, à Doha (Qatar) et sera dirigée par le Britannique Nigel Parsons, ex-journaliste d'Associated Press Télévision, qui pourra s'appuyer sur trois "bureaux régionaux", situés en Asie, en Europe et aux Etats-Unis. La chaîne du petit Etat du Qatar prétend ainsi rivaliser avec les plus grands tenants de l'information mondiale.

On mesure aujourd'hui le pas réalisé en moins d'une décennie. Le développement des médias satellites a sans aucun doute bouleversé les habitudes des consommateurs de l'information dans le monde arabe. Puissantes au niveau régional par leur capacité à influencer sur les agendas politiques, les télévisions satellites n'ont pourtant pas pu complètement s'affranchir des fortes contraintes nationales. Il y a peu de chances qu'elles puissent se démarquer des champs médiatiques nationaux et créer

un véritable espace public pan-arabe, au sens d'Habermas, où les publics arabes pourraient échanger des opinions sans crainte d'être censurés et où ils pourraient critiquer librement leurs institutions.

La censure et la répression sont en attendant bien réelles, et hommage doit être rendu aux journalistes et professionnels des médias qui, malgré tout, restent en première ligne. Le vent du changement est fragile, tant le contrôle de l'information est intégré au fonctionnement de ces Etats qui ne tolèrent pas la contestation. L'apparition d'une nouvelle génération de dirigeants politiques, comme en Jordanie, au Maroc, en Syrie, avec une volonté réformiste affichée, pourrait apporter des signes d'ouverture. L'évacuation du Liban par les troupes syriennes et les élections législatives représentent également un tournant pour la région.

La fragmentation des sociétés et la perte de sens et de crédibilité du politique restent sources de tous les extrémistes : les autorités se doivent de retrouver les moyens de restaurer un dialogue national et permettre une plus grande participation politique. L'époque du pouvoir absolu d'un seul homme, qu'il soit exercé par consensus ou par coercition, est terminée<sup>208</sup>. Quoiqu'il en soit, le processus de démocratisation doit être respecté comme un processus endogène, qui passe par de nouveaux rapports de confiance entre les forces politiques. Dans ces sociétés unitaires, la contestation est perçue comme une remise en cause de l'ordre établi. Or les changements de régimes dont la légitimité même est contestée s'organisent souvent sur la base de rapports de force. Les acteurs du jeu politique doivent alors avoir le courage d'admettre le compromis indispensable à la démocratie. Cela implique de renoncer à la croyance, si ancrée dans l'inconscient collectif arabe que le fait de perdre le pouvoir signifie la perte de la vie pour l'individu ou le groupe

au sein duquel il évolue. «Il est indispensable», affirme Jean Leca, «que les parties ne pensent pas qu'un compromis compromet leurs intérêts vitaux »<sup>209</sup>.

Les médias panarabes, et en particulier les télévisions satellites, ont indéniablement renforcé le lien culturel entre les différents publics de la région. Les « communautés imaginaires » ainsi développées, pour reprendre la formule d'Anderson (voir p. 28), se partagent au moins l'image d'un monde arabe désigné comme unitaire et d'un sentiment national virtuel. La fierté est bien réelle de recevoir des informations de la guerre en Irak traitées par des yeux arabes, de recevoir des informations alternatives aux sources occidentales, et même de sentir que les controverses, alimentées autour de certaines chaînes d'information, démontrent que ces institutions arabes ont pu obtenir un réel pouvoir et une influence internationale croissante. Les jeux du langage, via le double emploi des langues vernaculaires et de l'arabe standard, illustrent une nouvelle forme de conflit linguistique, politique et sociologique entre les niveaux locaux et régionaux, mais c'est bien une logique d'échange culturel et d'ouverture qui prévaut.

Léopold Sedar Senghor appelait à « vivre le particularisme jusqu'au bout pour y trouver l'aurore de l'universel ». Une civilisation commune a forcément l'universel, et donc l'égalité, pour horizon, tandis que le dialogue se nourrit de la diversité, et donc du goût de la différence. Si un tel espace pouvait voir le jour dans le monde arabe, la libéralisation de l'information, celle qui intègre « l'opinion et son contraire », pourrait alors s'imposer comme le gage d'une nouvelle modernité politique, sociale et démocratique.

## Footnotes

- 1 Anecdote citée par Marc Lynch, Shattering the « Politics of Silence » : Satellite Television Talk Show and the Transformation of Arab Political Culture, Arab Reform Bulletin, volume 2, numéro 11, décembre 2004.
- 2 Layla Al Zubaidi, Walking a Tightrope, News Media and Freedom of Expression in the Arab Middle East, Heinrich Böll Foundation, 2004, p.10
- 3 Hussein Amin, Freedom as Value in Arab Media: Perceptions and Attitudes among Journalists, in: Kai Hefez (ed.), Media Ethics in the Dialogue of Cultures, Journalistic Self-regulation in Europe, the Arab World, and Muslim Asia, Hamburg: Deutsche Orient-Institut, 2003, p. 104-105
- 4 Stanhope Centre for Communications Policy Research et Internews, Study of Media Laws and Policies for the Middle East and Maghreb, Version 1.1, June 2003; lire le rapport intégral sur: [http://www.internews.org/arab\\_media\\_research/default.htm](http://www.internews.org/arab_media_research/default.htm)
- 5 Stanhope Centre for Communications Policy Research , op. cit., p.2
- 6 Olivier Dalage, « L'exception arabe ? ». In : Ghassan Salamé (dir.), Démocraties sans démocrates, Fayard, 1994, <http://mapage.noos.fr/odalage/monde/salame.html>
- 7 Fatiha Kaoues, Monde arabe: la démocratie introuvable, <http://www.arabesques.org/lien1.php?Cdoss=6&Cart=4>, décembre 2002
- 8 Al-Watan, le 3 juillet 2002
- 9 Nouchine Yavari-d'Hellencourt, «Islam et démocratie: de la nécessité d'une contextualisation », CEMOTI, 27, La question démocratique et les sociétés musulmanes. Le militaire, l'entrepreneur et le paysan, <http://cemoti.revues.org/document656.html>
- 10 Nico Carpentier (ed.), Panorama des pratiques journalistiques favorisant la participation citoyenne, Fondation Roi Baudoin 2002, p.6
- 11 Internews, op.cit, p.21.
- 12 Assia Alaoui Bensalah, Jean Daniel (co-présidents du groupe), Le Dialogue entre les Peuples et les Cultures dans l'Espace euro-méditerranéen, Rapport du Groupe des Sages créé à l'initiative du Président de la Commission européenne, Bruxelles, octobre 2003, p.8
- 13 Noha Mellor, The Making of Arab News, 2005, p. 8.
- 14 Jürgen Habermas, L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise (1962), Paris, Payot, 1978
- 15 Noha Mellor, op.cit., p.8
- 16 Michael Schudson, The Power of News, Cambridge & London: Harvard University Press, 1995, p.3.
- 17 Le sommet des chefs d'Etat de l'UMA (Algérie, Maroc, Libye, Mauritanie, Tunisie) était prévu les 25 et 26 mai à Tripoli.
- 18 Report du sommet des pays de l'Union du maghreb arabe, Le Monde, 24 mai 2005
- 19 Assia Alaoui Bensalah, Jean Daniel, op.cit., p.11.
- 20 Botiveau Bernard, « De nouveaux modes de contestation dans le monde arabe », Cultures & Conflits, printemps 1992
- 21 Cf. en 1955 le pacte de Bagdad
- 22 Antoine Sfeir, Le Monde Arabe : Constat d'échec et mise sous tutelle ?, Géostratégiques, juin 2001 - N° 5, <http://www.strategicsinternational.com/2fantoine.htm>
- 23 Hussein Amin, Mass Media in the Arab States between Diversification and stagnation: an Overview. In Kaj Hafew (ed.) Mass Media, Politics and Society in the Middle East, Cresskill, Hampton Press, 2001.
- 24 Lire notamment Noha Mellor, The Making of Arab News, 2005, p. 10.
- 25 Maurice Flory, Robert Mantran, Les régimes politiques arabes, PUF, 1991.
- 26 Banque mondiale, chiffres de 2004 : <http://www.worldbank.org/data/countrydata/countrydata.html>
- 27 Banque mondiale, chiffres de 2003 : <http://www.worldbank.org/data/countrydata/countrydata.html>
- 28 Voir l'annexe 1, p.69
- 29 Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté, Rapport mondial sur le développement humain 2002, PNUD, <http://www.undp.org/hdr2002/francais/>
- 30 UNICEF, UNICEF, La situation des enfants dans le monde, 2003, <http://www.unicef.org/french/sowc03/tables/table4.html>
- 31 Voir l'annexe 4, p.72.
- 32 William A. Rugh, Arab Mass Media, Newspapers, Radio and Television in Arab Politics, Praeger, London, 2004, p.1.
- 33 PNUD, op. cit., p.27.
- 34 17e session ordinaire du conseil de la Ligue des Etats arabes, organisée à Alger « les 12 et 13 Safar de l'an 1426 de l'Hégire », correspondant aux 22 et 23 mars 2005.
- 35 Hassane Zerrouky, Cachez ces questions dérangeantes... , L'Humanité, 23 mars 2005
- 36 Cité par Nora Mellor, op.cit., p. 19.
- 37 William Rugh, op.cit., p. 19.
- 38 Amin Maalouf, On Identity, Harvill Panther, 2000

- 39 Clives Holes, *Modern Arabic: Structures, functions and varieties*, London, Longman 1995, p.11.
- 40 Noha Mellor, op.cit., p.111.
- 41 Clives Holes, op.cit., p.3.
- 42 Niloofer Haeri, *Sacred language, Ordinary People: Dilemmas of Culture and Politics in Egypt*, New York, Palgrave, p.104.
- 43 Ahmed Fakhri, *Reported Speech in Arabic Journalism Discourse*. In Elabbas Benmanoun, Niloofer Haeri (eds.), *Perspectives on Arab Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 1998, p.43.
- 44 William Rugh, op.cit., p.19.
- 45 *La liberté culturelle dans un monde diversifié, Rapport Mondial sur le Développement Humain 2004*, PNUD, 2004, <http://hdr.undp.org/reports/global/2004/francais/>, p.87
- 46 Assia Alaoui Bensalah, Jean Daniel (co-présidents du groupe), *Le Dialogue entre les Peuples et les Cultures dans l'Espace euro-méditerranéen, Rapport du Groupe des Sages créé à l'initiative du Président de la Commission européenne*, Bruxelles, octobre 2003, p.12
- 47 N. Mellor, op.cit., p.26.
- 48 Ami Ayalon, *The Press in the Middle East: an History*, Oxford University Press, 1995, p.6
- 49 Stanhope Centre for Communications Policy Research , op. cit., p.16
- 50 Ami Ayalon, op. cit. p.6
- 51 Layla Al Zubaidi, op. cit., p.9.
- 52 William A. Rugh, op. cit., p.2.
- 53 Amin Ayalon, op. cit., p. 17
- 54 Abderrahmane Azzi, *Mass Media in the Grand Maghrib: Morocco - Algeria - Tunisia*, 11 June 1998, <http://www.geocities.com/athens/ithaca/8257/maghrib.htm>
- 55 Abderrahmane Azzi, op.cit., p.2.
- 56 Amin Ayalon, op. cit., p. 17
- 57 Abderrahmane Azzi, op.cit., p.2.
- 58 Noha Mellor, op. cit., p.28
- 59 Amin Ayalon, op. cit., p. 46.
- 60 William A. Rugh, op. cit., p.14.
- 61 William A. Rugh, op. cit., p.14.
- 62 George Balandier, *Le Détour*, Paris, Fayard, 1985, p. 245.
- 63 W. Rugh, op. cit., p.5.
- 64 W. Rugh, op.cit., p.8
- 65 Henner Kirchner, 1997, cité par Layla Al Zubaidi, op.cit., p.9.
- 66 Sakr Naomi, *Satellite Realms, Transnational Television, Globalisation and the Middle East*, I.B. Tauris, New York, 2001 p.2.
- 67 Cité par Sakr, Naomi, op. cit., p.4.
- 68 Stanhope Centre for Communications Policy Research , op. cit., p.24
- 69 Assia Alaoui Bensalah, Jean Daniel (co-présidents du groupe), *Le Dialogue entre les Peuples et les Cultures dans l'Espace euro-méditerranéen, Rapport du Groupe des Sages créé à l'initiative du Président de la Commission européenne*, Bruxelles, octobre 2003, p.34
- 70 Assia Alaoui Bensalah, Jean Daniel, op.cit., p.34
- 71 Noha Mellor, op.cit., p. 96.
- 72 Jay G. Blumler, Michael Gurevitch, *The Crisis of Public Communication*, London, Longman, 1995, p.15.
- 73 Cité par Géraldine Muhlmann, *Du journalisme en démocratie*, Payot, février 2000, p.45.
- 74 David Hirst, *La télévision arabe qui dérange*, *Le Monde Diplomatique*, <http://www.monde-diplomatique.fr/2000/08/HIRST/14132> , août 2000 - Page 8. David Hirst est journaliste et correspondant du Guardian au Proche-Orient
- 75 Mentionné par Noha Mellor, op. cit., p. 92.
- 76 Noha Mellor, op. cit., p. 98.
- 77 Noha Mellor, op. cit., p. 98.
- 78 Voir notamment Layla Al Zubaidi, op. cit., p.28.
- 79 Fatema Mernissi, *The Satellite, The Prince and Sheherazade*, *Transnational Broadcasting Studies*, TBS 12, Printemps-été 2004, [http://www.mernissi.net/books/articles/rise\\_of\\_women.html](http://www.mernissi.net/books/articles/rise_of_women.html)
- 80 Cité par Fatema Mernissi, op. cit., [http://www.mernissi.net/books/articles/rise\\_of\\_women.html](http://www.mernissi.net/books/articles/rise_of_women.html)
- 81 Noha Mellor, op. cit, p. 42.
- 82 Sondage réalisé par Abu Zaid en 1993, cite par Noha Mellor, op. cit., p.42.
- 83 Cohen Robin, *Global Diasporas : an Introduction*, London, 1997, p.177.
- 84 Anderson Benedict, *Imagined Communities*, London, 1999.
- 85 Olivier Dalage, « L'exception arabe ? », <http://mapage.noos.fr/odalage/monde/salame.html>
- 86 Jean Mouchon, *La politique sous l'influence des medias*, *L'Harmattan*, 1998, p.27.
- 87 Cité par Jean Mouchon, op.cit., p.29
- 88 Jean Mouchon, op.cit., p.29.
- 89 Hussein Amin, « Pay TV : World Overview », document présenté au quatrième festival international de la radio et de la television au Caire, juillet 1998.
- 90 Layla Al Zubaidi, op. cit., p.18.
- 91 Naomi Sakr, op.cit., p.10.
- 92 Limité dans les années 80 au marché européen, CNN avait pu accéder au monde arabe via un satellite russe, avant de pouvoir émettre via Arabsat (Layla Al Zubaidi, op. cit., p.18.).
- 93 Naomi Sakr, op.cit., p.10.
- 94 Naomi Sakr, op.cit., p.11.
- 95 Layla Al Zubaidi, op. cit., p.18.
- 96 Naomi Sakr, op.cit., p.15.
- 97 Gilles Paris, *Les télés arabes et la guerre des images*, *Le Monde*, 2 novembre 2004.
- 98 Gilles Paris, op.cit., *Le Monde* du 2 novembre 2004.
- 99 Françoise Sellier, *Le Qatar dans la cour des grands*, *Le Monde diplomatique*, novembre 1997.
- 100 David Hirst, op.cit., <http://www.monde-diplomatique.fr/2000/08/HIRST/14132>
- 101 Cité par David Hirst, op.cit., <http://www.monde-diplomatique.fr/2000/08/HIRST/14132>
- 102 Thierry Oberlé, *Al-Jazira façonne l'opinion arabe*, *Le Figaro*, 28 Septembre 2001
- 103 Layla Al Zubaidi, op. cit., p.19.
- 104 Accusée d'avoir attisé les troubles au Khouzistan, la télévision arabe Al-Jazira est interdite en Iran, *Le Monde*, édition du 20 avril 2005

- 105 Tarik Kafala, Al-Jazeera: News channel in the news, BBC News, 29 mars 2003
- 106 IFJ 2004 Annual Report, <http://www.ifj.org/default.asp?Issue=KILL&Language=EN>
- 107 Voir notamment l'article de Mariah Blake, From All Sides, In the deadly cauldron of Iraq, even the Arab media are being pushed off the story, Columbia Journalism Review, 2005, <http://www.cjr.org/issues/2005/2/onthejob-blake.asp>
- 108 David Hirst, op. cit.
- 109 Layla Al Zubaidi, op. cit., p.20.
- 110 Keane John, "Structural Transformations of the Public Sphere", The Communication Review, 1/1, 1995, p. 1
- 111 Rapport Humain sur le développement 2003, PNUD, [http://www.undp.org/rbas/ahdr/ahdr2/presskit/F2\\_AHDR03.pdf](http://www.undp.org/rbas/ahdr/ahdr2/presskit/F2_AHDR03.pdf)
- 112 Noha Mellor, op. cit., p. 98.
- 113 Rapport Humain sur le développement 2003, PNUD, [http://www.undp.org/rbas/ahdr/ahdr2/presskit/F2\\_AHDR03.pdf](http://www.undp.org/rbas/ahdr/ahdr2/presskit/F2_AHDR03.pdf)
- 114 Internews, op. cit., p. 17
- 115 Layla Al Zubaidi, op. cit., p.12.
- 116 Internews, op. cit., p. 17
- 117 Anecdotes citées dans le rapport d'Internews, op. cit., p. 17
- 118 L'article 19 précise que « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».
- 119 voir l'article 19 sur <http://www.hrea.org/erc/Library/hrdocs/un/iccpr/french.html>
- 120 Journalisme, libertés civiles et guerre contre le terrorisme, Rapport spécial de la Fédération Internationale des Journalistes et Statewatch, 2005, <http://www.ifj.org/default.asp?Index=3108&Language=FR>, p.52
- 121 Noha Mellor, op.cit., p.33
- 122 Tunisie : La liberté d'expression assiégée, Rapport du groupe de l'IFEX chargé de l'observation de l'état de la liberté d'expression en Tunisie, à l'occasion de la tenue à Tunis en novembre 2005 du Sommet mondial sur la société de l'information, février 2005, <http://www.comunica-ch.net/IMG/pdf/rapportduTMG.pdf>
- 123 décrété par la loi d'urgence n° 162 de 1958
- 124 Amnesty International, Rapport 2004, <http://web.amnesty.org/report2004/egy-summary-eng>
- 125 Journalisme, libertés civiles et guerre contre le terrorisme, Rapport spécial de la Fédération Internationale des Journalistes et Statewatch, 2005, op.cit., p.53.
- 126 Internews, op.cit., p.15.
- 127 Noha Mellor, op.cit, p.33
- 128 Internews, op.cit., p.13.
- 129 Layla Al Zubaidi, op. cit., p.14.
- 130 Noha Mellor, op.cit, p.33.
- 131 Noha Mellor, op.cit, p.33.
- 132 Internews, op.cit., p.15.
- 133 Internews, op.cit., p.15.
- 134 Florence Beaugé, En Tunisie, une journaliste cible d'une campagne de haine, Le Monde, 28 mai 2005.
- 135 « La presse indépendante en Tunisie est un leurre », interview de Lofti Hajji, El Watan, 3 mai 2005.
- 136 Voir notamment le site de la Fédération Internationale des Journalistes, [www.ifj.org](http://www.ifj.org)
- 137 Voir annexe 3, p.71
- 138 Rapport Humain sur le développement 2003, PNUD, [http://www.undp.org/rbas/ahdr/ahdr2/presskit/F2\\_AHDR03.pdf](http://www.undp.org/rbas/ahdr/ahdr2/presskit/F2_AHDR03.pdf)
- 139 Noha Mellor, op. cit., p. 37.
- 140 Al Jammal, 2001 (en arabe), cité par Noha Mellor, op. cit., p. 39.
- 141 Noha Mellor, op. cit., p. 37.
- 142 W. Rugh, op.cit., p.144.
- 143 Voir annexe 2, p.70
- 144 Programme de développement des Nations Unies et Fond Arabe pour le Développement Economique et Social, Rapport 2003, p.64.
- 145 Layla Al Zubaidi, op. cit., p.25.
- 146 Interview au Bahrain Tribune, Manama, avril 2005.
- 147 Internews, op.cit., p.14.
- 148 Naomi Sakr, op.cit., p. 109.
- 149 Cité par Layla Al Zubaidi, op. cit., p.21.
- 150 Layla Al Zubaidi, op. cit., p.21
- 151 Abdel Bari Atwan et Jihad Khazen, In the Saudi Pocket, Index on Censorship, 2, 1996, p.52.
- 152 Jon B. Alterman, Transnational Media and Social Change in the Arab World, TBS archives, n°2, printemps 1999, p.3.
- 153 Jon B. Alterman, op.cit, p.3.
- 154 <http://www.arabiandemographics.com/servlets/advertisingexpenditure.jsp>
- 155 Olivier Dalage, Les monarchies pétrolières connaissent à leur tour les affres du développement, Le Monde, 16 octobre 2001, <http://mapage.noos.fr/odalage/index.html>
- 156 Gilles Paris, op. cit., Le Monde, 2 novembre 2004.
- 157 Naomi Sakr, Privatization Alone Will not Loosen Arab Governments' Grip on Broadcasting, in Arab Reform Bulletin, December 2004, Volume 2, Issue 11, p. 4, <http://www.carnegieendowment.org/publications/index.cfm?fa=view&id=15783>
- 158 Naomi Sakr, Ibid., p.4
- 159 Naomi Sakr, Ibid., p.4
- 160 Mamoun Fandy, Information Technology, trust and social change in the Arab World, The Middle East Journal, 54 (3), p.380.
- 161 La formule est tirée de Serge Proulx et André Vitalis (dir.), Vers une citoyenneté simulée ; médias, réseaux et mondialisation, éditions Apogée, 1999.
- 162 Naomi Sakr, Privatization Alone Will not Loosen Arab Governments' Grip on Broadcasting, in Arab Reform Bulletin, December 2004, Volume 2, Issue 11, p. 4, <http://www.carnegieendowment.org/publications/index.cfm?fa=view&id=15783>
- 163 Naomi Sakr, Ibid., p.5
- 164 Trends in New Arab Media, in Arab Reform Bulletin, December 2004, Volume 2, Issue 11, p. 13, <http://www.carnegieendowment.org/publications/index.cfm?fa=view&id=15783>
- 165 Cité par Naomi Sakr, op.cit., p.17.

- 166 Algérie, Arabie Saoudite, Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie.
- 167 Naomi Sakr, op.cit., p.17.
- 168 Naomi Sakr, op.cit., p.24.
- 169 Naomi Sakr, op.cit., p. 20
- 170 Cité par Naomi Sakr, op.cit., p.21.
- 171 Noha Mellor, op. cit., p.81.
- 172 William A. Rugh, op.cit, p.11.
- 173 Mohamed El-Nawawy, Adel Iskandar, Al-Jazeera, The story of the network that is rattling governments and redefining modern journalism, Westview, 2003, p.85
- 174 Marc Lynch, Shattering the « Politics of silence »: Satellite Television Talk Shows and the Transformation of Arab Political Culture, in Arab Reform Bulletin, December 2004, Volume 2, Issue 11, p.2, <http://www.carnegieendowment.org/publications/index.cfm?fa=view&id=15783>
- 175 Voir Noha Mellor, op. cit., p.144.
- 176 Waheed Tawela, 2002 ; cité par Layla Al Zubaidi, op. cit., p.20
- 177 Noha Mellor, op. cit., p.144.
- 178 Herbert Gans, Democracy and the news, Oxford University Press, 1999, p. 57
- 179 Nouchine Yavari-D'Hellencourt, «Islam et démocratie: de la nécessité d'une contextualisation», CEMOTI, 27, La question démocratique et les sociétés musulmanes. Le militaire, l'entrepreneur et le paysan, <http://cemoti.revues.org/document656.html>
- 180 Al Hayat (Londres), 11 Mai 2002
- 181 How the Arabs Compare, Arab Human Development Report 2002, The Middle East Quarterly, 2002, vol 9, N°4, <http://www.meforum.org/article/513>
- 182 Jon B. Alterman, Arab Satellite Television : Can it Rise Above Spectacle ? in Arab Reform Bulletin, December 2004, Volume 2, Issue 11, p. 3, <http://www.carnegieendowment.org/publications/index.cfm?fa=view&id=15783>
- 183 G. Debord, La société du spectacle, 1967, Folio 1992, p. 30.
- 184 Jon B. Alterman, op. cit., p.3
- 185 Géraldine Muhlman, Du journalisme en démocratie, Payot, 2004, p.80
- 186 André Vitalis, Le Déni du Politique. In Serge Proulx, André Vitalis (dir.), Vers une citoyenneté simulée, Médias, Réseaux et mondialisation, éditions Apogée, 1999, p. 51.
- 187 Lahouari Addi, Pluralisme politique et autoritarisme dans le monde arabe, Le Quotidien d'Oran, 1 mars 2003, [http://www.algeria-watch.de/fr/article/analyse/pluralisme\\_autoritarisme.htm](http://www.algeria-watch.de/fr/article/analyse/pluralisme_autoritarisme.htm)
- 188 « Pour le moment, je désirerais seulement qu'on me fit comprendre comment il se peut que tant d'hommes, tant de villes, tant de nations supportent quelquefois tout d'un Tyran seul, qui n'a de puissance que celle qu'on lui donne, qui n'a pouvoir de leur nuire, qu'autant qu'ils veulent bien l'endurer, et qui ne pourrait leur faire aucun mal, s'ils n'aimaient mieux tout souffrir de lui, que de le contredire. Chose vraiment surprenante (et pourtant si commune, qu'il faut plutôt en gémir que s'en étonner)! C'est de voir des millions de millions d'hommes, misérablement asservis, et soumis tête baissée, à un joug déplorable, non qu'ils y soient contraints par une force majeure, mais parce qu'ils sont fascinés et, pour ainsi dire, ensorcelés par le seul nom d'un, qu'ils ne devraient redouter, puisqu'il est seul, ni chérir, puisqu'il est, envers eux tous, inhumain et cruel.»
- 189 Lahouari Addi, Pluralisme politique et autoritarisme dans le monde arabe, Le Quotidien d'Oran, 1 mars 2003, [http://www.algeria-watch.de/fr/article/analyse/pluralisme\\_autoritarisme.htm](http://www.algeria-watch.de/fr/article/analyse/pluralisme_autoritarisme.htm)
- 190 Nous reprenons dans ce chapitre les concepts présentés par Lahouari Addi, op.cit., [http://www.algeria-watch.de/fr/article/analyse/pluralisme\\_autoritarisme.htm](http://www.algeria-watch.de/fr/article/analyse/pluralisme_autoritarisme.htm)
- 191 Guy Sorman, Et si Bush avait raison ?, Le Figaro, 26 Février 2005.
- 192 Nils Andersson, Le « Grand Moyen-Orient » échec politique, mirage économique et réalité sécuritaire, décembre 2004, p. 4, <http://www.institutidrp.org/contributionsidrp/grand%20moyen%20orient%202004.pdf>
- 193 PNUD, Rapport sur le développement humain 2002, op.cit., p.122.
- 194 Nils Andersson, Le « Grand Moyen-Orient » échec politique, mirage économique et réalité sécuritaire, décembre 2004, p. 6, <http://www.institutidrp.org/contributionsidrp/grand%20moyen%20orient%202004.pdf>
- 195 Mohamed Sid-Ahmed, Du projet du «Grand Moyen-Orient», Al-Ahram Hebdo, 25 Février 2004 - Numéro 494, <http://hebdo.ahram.org.eg/arab/ahram/2004/2/25/poin0.htm>
- 196 Science Applications International Corporation
- 197 William Rugh, Washington and the Challenge of Arab Press Freedom, Arab Reform Bulletin, décembre 2004, Volume 2, Issue 11, <http://www.mafhoum.com/press/7/219S29.htm>
- 198 W. Rugh, idem.
- 199 W. Rugh, idem.
- 200 W. Rugh, idem.
- 201 John R. Bradley, Will Al-Jazeera Bend ?, 10 novembre 2004, <http://www.selvesandothers.org/article6502.html>
- 202 W. Rugh, op.cit, p.2.
- 203 Aidan White, Changing Perspectives : How Western Media Report on Arab Culture, International Federation of Journalists, Brussels, 16/11/2004, p.2.
- 204 Salama A. Salama, Al-Horra est-elle vraiment libre ?, Al-Ahram Hebdo, 25 Février 2004 - Numéro 494, <http://hebdo.ahram.org.eg/arab/ahram/2004/2/25/poin0.htm>
- 205 Hubert Védrine, Georges W. Bush a-t-il raison ?, Le Monde, 25 février 2005.
- 206 Gilles Paris, op. cit., Le Monde, 2 novembre 2004.
- 207 Al-Jazira annonce le lancement d'une chaîne en langue anglaise en 2006, Le Monde, 20 mai 2005.
- 208 Lamis Andoni, Transition périlleuse en Jordanie, Le Monde Diplomatique, mars 1999, pages 4 et 5, <http://www.monde-diplomatique.fr/1999/03/ANDONI/11787>
- 209 Ghassan Salamé (dir.) «Démocraties sans démocrates» sous la direction, Fayard, p. 53.

## Bibliographie

### Ouvrages

- Alaoui Bensalah Assia, Daniel Jean (co-présidents du groupe), Le Dialogue entre les Peuples et les Cultures dans l'Espace euro-méditerranéen, Rapport du Groupe des Sages créé à l'initiative du Président de la Commission européenne, Bruxelles, octobre 2003.
- Al Zubaidi Layla, Walking a Tightrope, News Media and Freedom of Expression in the Arab Middle East, Heinrich Böll Foundation, 2004.
- Anderson Benedict, Imagined Communities, London, 1999.
- Ayalon Ami, The Press in the Middle East: an History, Oxford University Press, 1995.
- Balandier George, Le Détour, Paris, Fayard, 1985.
- Benmanoun Elabbas, Haeri Niloofer (eds.), Perspectives on Arab Linguistics, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 1998.
- Blumler Jay G., Gurevitch Michael, The Crisis of Public Communication, London, Longman, 1995.
- Cohen Robin, Global Diasporas : an Introduction, London, 1997.
- Debord Guy, La société du spectacle, 1967, Folio 1992,
- El-Nawawy Mohamed, Iskandar Adel, Al-Jazeera, The story of the network that is rattling governments and redefining modern journalism, Westview, 2003.
- Flory Maurice, Robert Mantran, Les régimes politiques arabes, PUF, 1991.
- Gans Herbert, Democracy and the news, Oxford University Press, 1999
- Habermas Jürgen, L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise (1962), Paris, Payot, 1978.
- Hafew Kaj (ed.) Mass Media, Politics and Society in the Middle East, Cresskill, Hampton Press, 2001.
- Haeri Niloofer, Sacred language, Ordinary People: Dilemmas of Culture and Politics in Egypt, New York, Palgrave.
- Hefez Kai (ed.), Media Ethics in the Dialogue of Cultures, Journalistic Self-regulation in Europe, the Arab World, and Muslim Asia, Hamburg: Deutsche Orient-Institut, 2003.
- Holes Clives, Modern Arabic: Structures, functions and varieties, London, Longman 1995.
- Maalouf Amin, On Identity, Harvill Panther, 2000.
- Mellor Noha, The Making of Arab News, Rowman and Littlefields Publishers, Oxford, 2005.
- Mouchon Jean, La politique sous l'influence des medias, L'Harmattan, 1998
- Muhlmann Géraldine, Du journalisme en démocratie, Payot, février 2005.
- Proulx Serge et Vitalis André (dir.), Vers une citoyenneté simulée ; médias, réseaux et mondialisation, éditions Apogée, 1999.
- Rugh William A., Arab Mass Media, Newspapers, Radio and Television in Arab Politics, Praeger, London, 2004.
- Sakr Naomi, Satellite Realms, Transnational Television, Globalisation and the Middle East, I.B. Tauris, New York, 2001.
- Salamé Ghassan (dir.), Démocraties sans démocrates, Fayard, 1994,
- Schudson Michael, The Power of News, Cambridge & London: Harvard University Press, 1995.
- Stanhope Centre for Communications Policy Research et Internews, Study of Media Laws and Policies for the Middle East and Maghreb, Version 1.1, June 2003; lire le rapport intégral sur:  
[http://www.internews.org/arab\\_media\\_research/default.htm](http://www.internews.org/arab_media_research/default.htm)  
[http://www.internews.org/arab\\_media\\_research/default.htm](http://www.internews.org/arab_media_research/default.htm).

### Articles de presse et magazines; principales sources Internet

- Alterman Jon B., Transnational Media and Social Change in the Arab World, TBS archives, n°2, printemps 1999.
- Alterman Jon B., Arab Satellite Television : Can it Rise Above Spectacle ? in Arab Reform Bulletin, December 2004, Volume 2, Issue 11, <http://www.carnegieendowment.org/publications/index.cfm?fa=view&id=15783>.
- Andersson Nils, Le « Grand Moyen-Orient » échec politique, mirage économique et réalité sécuritaire, décembre 2004, <http://www.institutidrp.org/contributionsidrp/grand%20moyen%20orient%202004.pdf>.
- Andoni Lamis, Transition périlleuse en Jordanie, Le Monde Diplomatique, mars 1999, pages 4 et 5, <http://www.monde-diplomatique.fr/1999/03/ANDONI/11787>.
- Azzi Abderrahmane, Mass Media in the Grand Maghrib: Morocco - Algeria – Tunisia, 11 June 1998, <http://www.geocities.com/athens/ithaca/8257/maghrib.htm>.
- Bari Atwan Abdel et Khazen Jihad, In the Saudi Pocket, Index on Censorship, 2, 1996.

- Beaugé Florence, En Tunisie, une journaliste cible d'une campagne de haine, *Le Monde*, 28 mai 2005.
- Blake Mariah, From All Sides, In the deadly cauldron of Iraq, even the Arab media are being pushed off the story, *Columbia Journalism Review*, 2005, <http://www.cjr.org/issues/2005/2/onthejob-blake.asp>.
- Botiveau Bernard, « De nouveaux modes de contestation dans le monde arabe », *Cultures & Conflits*, printemps 1992, [http://www.conflits.org/article.php3?id\\_article=39](http://www.conflits.org/article.php3?id_article=39).
- Bradley John R., Will Al-Jazeera Bend ?, 10 novembre 2004, <http://www.selvesandothers.org/article6502.html>.
- Carpentier Nico (ed.), *Panorama des pratiques journalistiques favorisant la participation citoyenne*, Fondation Roi Baudoin 2002.
- Dalage Olivier, Les monarchies pétrolières connaissent à leur tour les affres du développement, *Le Monde*, 16 octobre 2001, <http://mapage.noos.fr/odalage/index.html>.
- Fandy Mamoun, Information Technology, trust and social change in the Arab World, *The Middle East Journal*, 54 (3).
- Hirst David, La télévision arabe qui dérange, *Le Monde Diplomatique*, <http://www.monde-diplomatique.fr/2000/08/HIRST/14132>, août 2000.
- How the Arabs Compare, *Arab Human Development Report 2002*, The Middle East Quarterly, 2002, vol 9, N°4, <http://www.meforum.org/article/513>
- IFJ, 2004 Annual Report, <http://www.ifj.org/default.asp?Issue=KILL&Language=EN>.
- Journalisme, libertés civiles et guerre contre le terrorisme, Rapport spécial de la Fédération Internationale des Journalistes et Statewatch, 2005, <http://www.ifj.org/default.asp?Index=3108&Language=FR>.
- Kafala Tarik, Al-Jazeera: News channel in the news, *BBC News*, 29 mars 2003.
- Kaoues Fatiha, Monde arabe: la démocratie introuvable, <http://www.arabesques.org/lien1.php?Cdoss=6&Cart=4>, décembre 2002.
- Keane John, "Structural Transformations of the Public Sphere", *The Communication Review*, 1/1, 1995.
- Lahouari Addi, Pluralisme politique et autoritarisme dans le monde arabe, *Le Quotidien d'Oran*, 1 mars 2003, [http://www.algeria-watch.de/fr/article/analyse/pluralisme\\_autoritarisme.htm](http://www.algeria-watch.de/fr/article/analyse/pluralisme_autoritarisme.htm)
- Lynch Marc, Shattering the « Politics of Silence » : Satellite Television Talk Show and the Transformation of Arab Political Culture, *Arab Reform Bulletin*, volume 2, numéro 11, décembre 2004.
- Mernissi Fatema, The Satellite, The Prince and Sheherazade, *Transnational Broadcasting Studies*, TBS 12, Printemps-été 2004, [http://www.mernissi.net/books/articles/rise\\_of\\_women.html](http://www.mernissi.net/books/articles/rise_of_women.html).
- Oberlé Thierry, Al-Jazira façonne l'opinion arabe, *Le Figaro*, 28 Septembre 2001.
- Paris Gilles, Les télé arabes et la guerre des images, *Le Monde*, 2 novembre 2004.
- PNUD, La liberté culturelle dans un monde diversifié, *Rapport Mondial sur le Développement Humain 2004*, 2004, <http://hdr.undp.org/reports/global/2004/francais/>
- PNUD, *Rapport Humain sur le développement 2003*, [http://www.undp.org/rbas/ahdr/ahdr2/presskit/F2\\_AHDR03.pdf](http://www.undp.org/rbas/ahdr/ahdr2/presskit/F2_AHDR03.pdf).
- PNUD, *Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté*, *Rapport mondial sur le développement humain 2002*, <http://www.undp.org/hdr2002/francais/>.
- Rugh William, Washington and the Challenge of Arab Press Freedom, *Arab Reform Bulletin*, décembre 2004, Volume 2, Issue 11, <http://www.mafhoum.com/press/7/219S29.htm>.
- Sakr Naomi, Privatization Alone Will not Loosen Arab Governments' Grip on Broadcasting, in *Arab Reform Bulletin*, December 2004, Volume 2, Issue 11, <http://www.carnegieendowment.org/publications/index.cfm?fa=view&id=15783>.
- Salama A. Salama, Al-Horra est-elle vraiment libre ?, *Al-Ahram Hebdo*, 25 Février 2004 - Numéro 494, <http://hebdo.ahram.org.eg/Arab/ahram/2004/2/25/poin0.htm>.
- Sellier Françoise, Le Qatar dans la cour des grands, *Le Monde diplomatique*, novembre 1997.
- Sfeir Antoine, *Le Monde Arabe : Constat d'échec et mise sous tutelle ?*, *Géostratégiques*, juin 2001 - N° 5, <http://www.strategicsinternational.com/2fantoine.htm>.
- Sid-Ahmed Mohamed, Du projet du «Grand Moyen-Orient», *Al-Ahram Hebdo*, 25 Février 2004 - Numéro 494, <http://hebdo.ahram.org.eg/Arab/ahram/2004/2/25/poin0.htm>.
- Sorman Guy, Et si Bush avait raison ?, *Le Figaro*, 26 Février 2005.
- Trends in New Arab Media, in *Arab Reform Bulletin*, December 2004, Volume 2, Issue 11, <http://www.carnegieendowment.org/publications/index.cfm?fa=view&id=15783>.
- Tunisie : La liberté d'expression assiégée, Rapport du groupe de l'IFEX chargé de l'observation de l'état de la liberté d'expression en Tunisie, à l'occasion de la tenue à Tunis en novembre 2005 du Sommet mondial sur la société de l'information, février 2005, <http://www.comunica-ch.net/IMG/pdf/rapportduTMG.pdf>.
- UNICEF, La situation des enfants dans le monde, 2003, <http://www.unicef.org/french/sowc03/tables/table4.html>.
- Védrine Hubert, Georges W. Bush a-t-il raison ?, *Le Monde*, 25 février 2005.
- White Aidan, Changing Perspectives : How Western Media Report on Arab Culture, *International Federation of Journalists*, Brussels, 16/11/2004.
- Yavari-d'Hellencourt Nouchine, «Islam et démocratie: de la nécessité d'une contextualisation », *CEMOTI*, 27, La question démocratique et les sociétés musulmanes. Le militaire, l'entrepreneur et le paysan, <http://cemoti.revues.org/document656.html>.

## Table des annexes

Annexe 1 - Indicateur du développement humain .....	61
Annexe 2 - Taux de pénétration d'Internet dans les pays arabes.....	62
Annexe 3 - La crise du savoir dans le monde arabe .....	63
Annexe 4 - Taux d'alphabétisation dans le monde arabe.....	64

## Indicateur du développement humain


<http://hdr.undp.org/2004/francais/>

## RAPPORT MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2004

## INDICATEUR DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

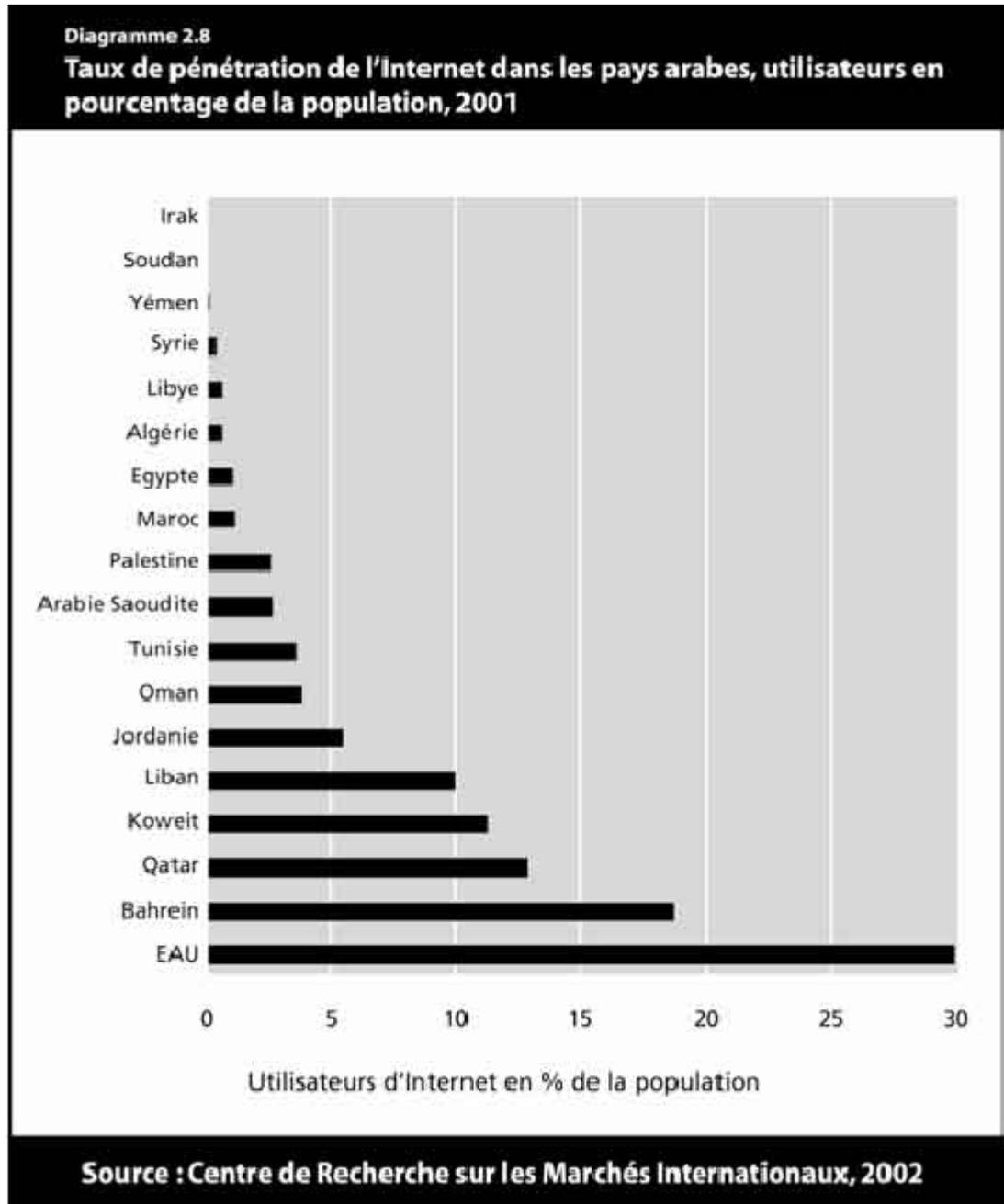
L'indicateur du développement humain (IDH) mesure le niveau atteint par un pays en termes d'espérance de vie, d'instruction et de revenu réel corrigé

Classement selon l'IDH	Classement selon l'IDH	Classement selon l'IDH
Développement humain élevé	Développement humain moyen	Faible développement humain
1 Norvège	56 Bulgarie	101 Iran, Rép. Islamique d'
2 Suède	57 Russie, Féd. De	102 Territoires palestiniens occupés
3 Australie	58 Jamahiriya arabe libyenne	103 El Salvador
4 Canada	59 Malaisie	104 Guyana
5 Pays-Bas	60 Macédoine, ERYM	105 Cap Vert
6 Belgique	61 Panama	106 Rép. Arabe syrienne
7 Islande	62 Biélorussie	107 Ouzbékistan
8 États-Unis	63 Tonga	108 Algérie
9 Japon	64 Maurice	109 Guinée équatoriale
10 Irlande	65 Albanie	110 Kirghizistan
11 Suisse	66 Bosnie-Herzégovine	111 Indonésie
12 Royaume-Uni	67 Suriname	112 Viêt-nam
13 Finlande	68 Venezuela	113 Moldavie, Rép. de
14 Autriche	69 Roumanie	114 Bolivie
15 Luxembourg	70 Ukraine	115 Honduras
16 France	71 Sainte-Lucie	116 Tadjikistan
17 Danemark	72 Brésil	117 Mongolie
18 Nouvelle-Zélande	73 Colombie	118 Nicaragua
19 Allemagne	74 Oman	119 Afrique du Sud
20 Espagne	75 Samoa occidentales	120 Égypte
21 Italie	76 Thaïlande	121 Guatemala
22 Israël	77 Arabie Saoudite	122 Gabon
23 Hong Kong, Chine (RAS)	78 Kazakhstan	123 São Tomé et Príncipe
24 Grèce	79 Jamaïque	124 Îles Salomon
25 Singapour	80 Liban	125 Maroc
26 Portugal	81 Fidji	126 Namibie
27 Slovaquie	82 Arménie	127 Inde
28 Corée, Rép. De	83 Philippines	128 Botswana
29 Barbade	84 Maldives	129 Vanuatu
30 Chypre	85 Pérou	130 Cambodge
31 Malte	86 Turkménistan	131 Ghana
32 République tchèque	87 Saint-Vincent-et-Grenadines	132 Myanmar
33 Brunei Darussalam	88 Turquie	133 Papouasie-Nouvelle-Guinée
34 Argentine	89 Paraguay	134 Bhoutan
35 Seychelles	90 Jordanie	135 Rép. dém. pop. Lao
36 Estonie	91 Azerbaïdjan	136 Comores
37 Pologne	92 Tunisie	137 Swaziland
38 Hongrie	93 Grenade	138 Bangladesh
39 Saint-Kitts-et-Nevis	94 Chine	139 Soudan
40 Bahreïn	95 Dominique	140 Népal
41 Lituanie	96 Sri Lanka	141 Cameroun
42 Slovaquie	97 Géorgie	
43 Chili	98 République dominicaine	
44 Koweït	99 Belize	
45 Costa Rica	100 Équateur	
46 Uruguay		142 Pakistan
47 Qatar		143 Togo
48 Croatie		144 Congo
49 Émirats arabes unis		145 Lesotho
50 Lettonie		146 Ouganda
51 Bahamas		147 Zimbabwe
52 Cuba		148 Kenya
53 Mexique		149 Yémen
54 Trinité et Tobago		150 Madagascar
55 Antigua-et-Barbuda		151 Nigeria
		152 Mauritanie
		153 Haïti
		154 Djibouti
		155 Gambie
		156 Érythrée
		157 Sénégal
		158 Timor oriental
		159 Rwanda
		160 Guinée
		161 Bénin
		162 Tanzanie, Rép.-Unie de
		163 Côte d'Ivoire
		164 Zambie
		165 Malawi
		166 Angola
		167 Tchad
		168 Congo, Rép. Dém. du
		169 Rép. Centrafricaine
		170 Éthiopie
		171 Mozambique
		172 Guinée-Bissau
		173 Burundi
		174 Mali
		175 Burkina-Faso
		176 Niger
		177 Sierra Leone

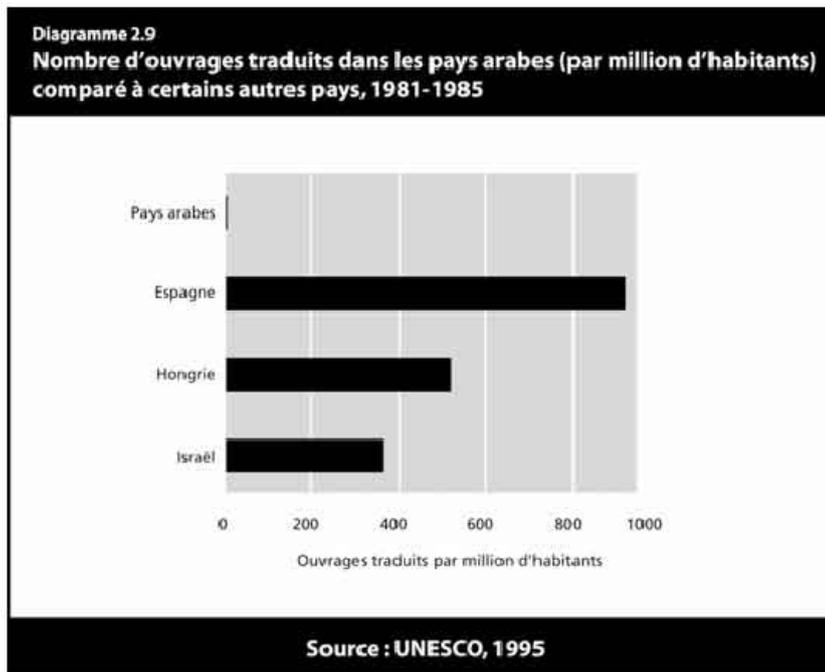
Médias et information dans le monde arabe : les nouveaux héritages de la démocratisation ?

## Taux de pénétration d'Internet dans les pays arabes

Médias et information dans le monde arabe : les nouveaux hérauts de la démocratisation ?



La crise du savoir dans le monde arabe



Médias et information dans le monde arabe : les nouveaux hérauts de la démocratisation ?



Taux d'alphabétisation dans le monde arabe

ANNEXE 1- Taux d'alphabétisation dans le monde arabe

Source: UNICEF, La situation des enfants dans le monde, 2003, <http://www.unicef.org/french/sowc03/tables/table4.html>

	Classement selon le TMM5	Taux d'alphabétisation des adultes				Postes pour 1000 habitants				Taux de scolarisation dans le primaire				Taux de fréquentation dans le primaire (%)		%	Taux de scolarisation dans le secondaire 1995-99* (brut)	
		1990		2000		1997		TV		1995-99* (net)		(1992-2001*)		1995-99*			Garçons	Filles
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	radio	TV	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles			
Algérie	75	66	39	75	51	242	105	119	110	96	96	96	96	95	65	69		
Arabie saoudite	105	78	51	84	67	321	262	70	67	60	56	-	-	95	72	65		
Bahreïn	138	87	75	91	83	580	472	102	103	93	95	85	84	96	99	105		
Brunéi Darussalam	164	91	79	95	88	302	250	109	104	90x	91x	-	-	95	105	116		
Egypte	83	60	34	67	44	317	119	104	96	95	90	88	84	92	86	81		
Emirats arabes unis	152	78	84	85x	93x	355	134	95	94	78	79	-	-	92	70	80		
Iran (République islamique d')	81	73	55	84	70	263	71	89	86	75	74	99	96	98	83	77		
Iraq	33	-	-	71x	45x	229	83	111	91	100	86	88	80	72x	47	29		
Jordanie	94	90	72	95	84	271	82	101	101	93	94	95	94	98	86	89		
Koweït	151	80	73	84	80	678	505	85	84	68	65	-	-	97	65	65		
Liban	95	88	73	92	80	907	375	102	98	71	71	90	90	91	75	82		
Libye, Jamahiriya arabe	130	83	51	91	68	259	140	110x	110x	97x	96x	-	-	89x	75	84		
Maroc	78	53	25	62	36	247	115	98	83	79	70	65	47	82	44	35		
Oman	146	68	38	80	62	607	694	75	71	66	65	90	88	94	68	67		
Qatar	138	77	76	80	83	450	404	108	104	95	96	-	-	88	78	107		
Soudan	46	59	31	68	46	272	86	59	51	49	41	54	52	87	22	36		
Syrie, République arabe	105	82	47	88	60	278	70	108	99	96	89	99	99	98	44	39		
Territoire palestinien occupé	114	-	-	-	-	-	-	108	109	99	99	93	94	98	78	83		
Tunisie	108	72	46	81	60	224	100	121	115	99	97	95	93	92	73	76		
Yémen	46	55	13	67	25	64	29	98	56	76	45	75y	40y	74	69	25		
DONNEES CONSOLIDEES																		
Afrique subsaharienne		60	41	69	54	199	47	85	74	54	49	55	52	61	26	22		
Moyen-Orient et Afrique du Nord		67	41	75	54	275	114	94	83	80	73	86	79	91	67	62		
Asie du Sud		60	32	66	40	110	53	99	81	79	66	74	68	59	57	40		
Asie de l'Est et Pacifique		88	72	93	80	304	252	106	107	92	93	95	95	93	65	61		
Amérique latine et Caraïbes		87	84	89	87	409	204	134	130	96	94	93	92	76	80	86		
ECO/CEP* et Etats baltes		98	93	99	96	442	339	100	95	92	88	81	79	97	81	80		
Pays industrialisés		-	-	-	-	1322	641	102	101	97	97	-	-	-	105	108		
Pays en développement		77	58	82	66	245	157	103	94	82	76	80	77	76	60	53		
Pays les moins avancés		53	31	61	40	142	23	88	74	62	57	57	52	62	31	26		
Total mondial		82	69	85	74	417	240	103	95	83	78	81	77	77	66	61		





Ce document a été produit avec l'assistance financière de l'Union européenne. Les vues exprimées ici sont celles de l'auteur et ne peuvent en aucun cas être comprises comme le reflet de la position officielle de la Commission européenne.